



## Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2022

www.cibc.com/francais

Le 26 mai 2022

### Message du président et chef de la direction

#### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2022.

#### Points saillants du deuxième trimestre

	T2 2022	T2 2021	T1 2022	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 523 M\$	1 651 M\$	1 869 M\$	- 8 %	- 19 %
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	1 652 M\$	1 666 M\$	1 894 M\$	- 1 %	- 13 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté <sup>1</sup>	2 343 M\$	2 196 M\$	2 508 M\$	+ 7 %	- 7 %
Résultat dilué par action comme présenté <sup>2</sup>	1,62 \$	1,78 \$	2,01 \$	- 9 %	- 19 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>1, 2</sup>	1,77 \$	1,79 \$	2,04 \$	- 1 %	- 13 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>3</sup>	14,0 %	17,1 %	17,4 %		
RCP ajusté <sup>1, 3</sup>	15,2 %	17,3 %	17,6 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>3</sup>	11,7 %	12,4 %	12,2 %		

Les résultats du deuxième trimestre de 2022 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,15 \$ par action :

- un montant de 106 M\$ (77 M\$ après impôt) au titre des coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs<sup>4</sup> liés à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco;
- une augmentation de 45 M\$ (33 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires;
- un montant de 24 M\$ (19 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires<sup>3</sup> s'est établi à 11,7 % au 30 avril 2022, en regard de 12,2 % à la fin du trimestre précédent. Au 30 avril 2022, le ratio de levier<sup>3</sup> de la Banque CIBC était de 4,2 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 0,805 \$ à 0,830 \$ par action ordinaire pour le trimestre prenant fin le 31 juillet 2022.

Nous avons généré une croissance bien diversifiée à l'échelle de notre banque au deuxième trimestre, tout en continuant d'investir dans la mise en œuvre de notre stratégie focalisée sur la clientèle et de renforcer notre dynamisme. À l'échelle de notre banque, nous sommes résolus à créer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties intéressées, soit nos clients, les membres de notre équipe, nos collectivités et nos actionnaires, et nous réalisons des progrès manifestes sur tous les fronts. Nous continuons d'investir pour : améliorer l'expérience client et susciter de nouvelles relations et approfondir les relations existantes; attirer et retenir les meilleurs talents; générer des rendements de grande qualité pour nos actionnaires; et engendrer des changements positifs pour nos collectivités. À cet égard, tout en continuant de travailler en étroite collaboration avec nos clients et nos parties intéressées pour réaliser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, nous avons renforcé notre engagement en faveur d'un avenir plus durable au cours du trimestre considéré en annonçant des objectifs provisoires de réduction des émissions liées à notre portefeuille pétrolier et gazier. Au cours des périodes futures, nous continuerons de composer avec l'évolution de l'environnement d'exploitation en maintenant une approche axée sur notre raison d'être.

#### Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 496 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 107 M\$, ou 18 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des charges, contrebalancées en partie par la hausse des produits. Les résultats avant impôt et provisions ajustés<sup>1</sup> se sont établis à 962 M\$, en hausse de 79 M\$ par rapport à ceux du deuxième trimestre il y a un an, en raison principalement de la hausse des produits attribuable à la croissance des volumes, ce qui comprend l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de l'augmentation des honoraires, contrebalancées en partie par la hausse des charges. La hausse des charges est attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ainsi qu'à un ajustement favorable des taxes à la consommation au trimestre correspondant de l'exercice précédent et aux salaires du personnel.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

2) La Banque CIBC a réalisé un fractionnement d'actions ordinaires de la Banque CIBC, à raison de deux actions pour une, avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 mai 2022. Tous les montants par action ordinaire du présent Message du président et chef de la direction de la Banque CIBC reflètent le fractionnement d'actions.

3) Se reporter à la section Points saillants financiers du deuxième trimestre pour plus de précisions sur la composition de ces mesures financières.

4) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets et les frais de communication. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco comprend la provision pour pertes de crédit attendues de premier stade établie immédiatement après la date d'acquisition et l'incidence de la migration des comptes du premier vers le deuxième stade au cours du deuxième trimestre de 2022.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 480 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 81 M\$, ou 20 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, en raison surtout de la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges et la diminution de la reprise de la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant impôt et provisions ajustés<sup>1</sup> se sont élevés à 648 M\$, en hausse de 121 M\$ par rapport à ceux du deuxième trimestre il y a un an, en lien essentiellement avec la solide croissance des volumes, la hausse des honoraires et l'accroissement des marges sur produits dans Groupe Entreprises, alors que les produits de Gestion des avoirs ont profité de la progression du solde des actifs attribuable à l'appréciation des marchés et aux ventes nettes. L'augmentation des charges a été surtout causée par la rémunération liée au rendement, reflet des résultats favorables tirés des activités, et par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 180 M\$ (142 M\$ US) au deuxième trimestre, en baisse de 36 M\$ (baisse de 31 M\$ US) par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la hausse des charges, contrebalancées en partie par la progression des produits. Les résultats avant impôt et provisions ajustés<sup>1</sup> se sont chiffrés à 288 M\$ (228 M\$ US), en hausse de 9 M\$ (hausse de 5 M\$ US) par rapport à ceux du deuxième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits, découlant principalement de la croissance des volumes et de l'augmentation des honoraires, contrebalancée en partie par la hausse des salaires du personnel, de la rémunération liée au rendement et des coûts liés à l'expansion des affaires.

*Marchés des capitaux* a enregistré un résultat net de 540 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 45 M\$, ou 9 %, par rapport à celui du deuxième trimestre il y a un an, essentiellement du fait de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse des charges. Les résultats avant impôt et provisions ajustés<sup>1</sup> ont augmenté de 68 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, et Services financiers directs, contrebalancée en partie par la baisse des produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement et par la hausse des charges. La hausse des charges découle de l'augmentation soutenue des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces, nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- nous avons approuvé près de 3 000 000 \$ de prêts sur les 13 000 000 \$ que nous nous sommes engagés à prêter au cours des quatre prochaines années dans le cadre du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires CIBC, lancé en janvier 2022 en appui à ceux et celles qui souhaitent démarrer ou faire avancer leur entreprise;
- nous avons versé une contribution financière de 500 000 \$ pour soutenir les efforts d'aide humanitaire en Ukraine et aider les réfugiés qui cherchent à se réinstaller au Canada. De plus, les membres de l'équipe CIBC ont jusqu'ici versé plus de 130 000 \$ à titre personnel à des organisations d'aide humanitaire. La Banque CIBC continue d'offrir son forfait Bienvenue au Canada aux Ukrainiens qui sont en processus d'obtention d'un statut de résident temporaire ou permanent, ainsi que des possibilités de carrière, de l'aide financière et des offres bancaires spéciales. De plus amples renseignements sur les ressources que nous offrons peuvent être obtenus sur notre [site Web](#);
- nous avons annoncé que la Fondation CIBC accepte maintenant les demandes de financement des organismes de bienfaisance. La Fondation CIBC vise à distribuer 5 % de son actif total chaque année afin de promouvoir l'équité sociale et économique en rendant les possibilités plus accessibles, ce qui comprend un meilleur accès aux études et aux perspectives d'emploi pour les collectivités défavorisées en mettant l'accent sur l'éducation financière, la requalification, le perfectionnement et la réduction du fossé numérique.

Victor G. Dodig  
*Président et chef de la direction*

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2021, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Deuxième trimestre de 2022			Rapport annuel 2021
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	55–58		69–71	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	31			49
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	27, 44, 45	80	9, 16	35, 38, 76, 77, 174
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				43, 44
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				42, 45, 46
	7	Risques découlant des activités commerciales	34			47, 53
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	37			31, 48, 57, 63, 71, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	26	80		31, 174
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	35
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	36
	12	Gestion et planification des fonds propres				38, 174
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	34		4	37, 53
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	33, 37
	15	Risque de crédit par portefeuille important			27–36	56–60
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	37
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			67, 68	47, 57, 70
Liquidités	18	Actifs liquides	43			74
Financement	19	Actifs grevés	44			75
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	49			79
	21	Stratégie et sources de financement	47			77
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	40			68
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	41–42			69–73
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				69–73
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				31, 71
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	35–39		6–7, 63–66	58–66, 147–154, 195
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	35, 37			55, 63, 86, 125
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	37	73		63, 148
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	37		66, 35 <sup>1</sup>	55, 59, 164–165
	30	Atténuation du risque de crédit	35		20, 51, 66	55, 164–165
Autres risques	31	Autres risques	50			80–83
	32	Discussion sur des situations de risque connues		83		80, 187

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2022 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2021 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$) CA. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 25 mai 2022. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 52 à 58.

## Table des matières

<b>2</b>	<b>Points saillants financiers du deuxième trimestre</b>	26	Gestion des fonds propres
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble du rendement financier</b>	30	Arrangements hors bilan
3	Perspectives économiques	<b>31</b>	<b>Gestion du risque</b>
4	Événements importants	31	Vue d'ensemble
4	Revue des résultats financiers	31	Principaux risques et nouveaux risques
7	Revue de l'information financière trimestrielle	35	Risque de crédit
<b>8</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>	40	Risque de marché
<b>16</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques</b>	43	Risque de liquidité
16	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	50	Autres risques
18	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	<b>51</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
19	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	51	Méthodes comptables critiques et estimations
21	Marchés des capitaux	51	Faits nouveaux en matière de comptabilité
23	Siège social et autres	51	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
<b>25</b>	<b>Situation financière</b>	52	Contrôles et procédures
25	Revue du bilan consolidé résumé	52	Transactions entre parties liées
		<b>52</b>	<b>Glossaire</b>

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS :** De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2022 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine, et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux; les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Points saillants financiers du deuxième trimestre

	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Non audités</b>					
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	3 088 \$	3 132 \$	2 747 \$	6 220 \$	5 586 \$
Produits autres que d'intérêts	2 288	2 366	2 185	4 654	4 309
Total des produits	5 376	5 498	4 932	10 874	9 895
Dotation à la provision pour pertes sur créances	303	75	32	378	179
Charges autres que d'intérêts	3 114	3 023	2 756	6 137	5 482
Résultat avant impôt sur le résultat	1 959	2 400	2 144	4 359	4 234
Impôt sur le résultat	436	531	493	967	958
Résultat net	1 523 \$	1 869 \$	1 651 \$	3 392 \$	3 276 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	10 \$	8 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	47	41	51	88	81
Porteurs d'actions ordinaires	1 471	1 823	1 596	3 294	3 187
Résultat net applicable aux actionnaires	1 518 \$	1 864 \$	1 647 \$	3 382 \$	3 268 \$
<b>Mesures financières</b>					
Coefficient d'efficacité comme présenté <sup>1</sup>	57,9 %	55,0 %	55,9 %	56,4 %	55,4 %
Levier d'exploitation comme présenté <sup>1</sup>	(4,0) %	(0,1) %	5,8 %	(2,0) %	9,9 %
Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>	0,16 %	0,11 %	0,24 %	0,13 %	0,23 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>1</sup>	14,0 %	17,4 %	17,1 %	15,7 %	17,1 %
Marge d'intérêts nette <sup>1</sup>	1,44 %	1,43 %	1,42 %	1,43 %	1,41 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3, 4</sup>	1,61 %	1,60 %	1,59 %	1,60 %	1,59 %
Rendement de l'actif moyen <sup>4, 5</sup>	0,71 %	0,85 %	0,85 %	0,78 %	0,83 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3, 4, 5</sup>	0,79 %	0,95 %	0,95 %	0,87 %	0,93 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	22,3 %	22,1 %	23,0 %	22,2 %	22,6 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>					
Par action (\$) <sup>6</sup>					
– résultat de base	1,63 \$	2,02 \$	1,78 \$	3,65 \$	3,56 \$
– résultat dilué comme présenté	1,62	2,01	1,78	3,64	3,55
– dividendes	0,805	0,805	0,730	1,610	1,460
– valeur comptable <sup>7</sup>	48,09	47,43	43,35	48,09	43,35
Cours de clôture de l'action (\$) <sup>6</sup>	71,01	79,81	63,89	71,01	63,89
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>6</sup>					
– moyen pondéré de base	902 489	901 870	896 910	902 174	895 717
– moyen pondéré dilué	905 739	905 032	898 690	905 380	897 241
– fin de la période	903 155	901 923	898 186	903 155	898 186
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	64 133 \$	71 982 \$	57 385 \$	64 133 \$	57 385 \$
<b>Mesures de valeur</b>					
Rendement total pour les actionnaires	(10,12) %	7,46 %	18,62 %	(3,42) %	31,80 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,6 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	4,6 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté <sup>1</sup>	49,4 %	39,8 %	41,0 %	44,1 %	41,0 %
Ratio cours/valeur comptable	1,48	1,68	1,47	1,48	1,47
<b>Principales mesures financières – ajustées<sup>8</sup></b>					
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>9</sup>	55,8 %	53,8 %	54,9 %	54,8 %	54,4 %
Levier d'exploitation ajusté <sup>9</sup>	(1,8) %	0,2 %	4,4 %	(0,8) %	3,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	15,2 %	17,6 %	17,3 %	16,4 %	17,2 %
Taux d'impôt effectif ajusté	22,6 %	22,1 %	23,0 %	22,4 %	22,6 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>6</sup>	1,77 \$	2,04 \$	1,79 \$	3,81 \$	3,59 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	45,4 %	39,3 %	40,7 %	42,1 %	40,7 %
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	220 293 \$	222 353 \$	202 319 \$	220 293 \$	202 319 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	502 430	483 387	432 120	502 430	432 120
Total de l'actif	894 148	861 664	782 878	894 148	782 878
Dépôts	665 487	649 708	576 563	665 487	576 563
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	43 429	42 778	38 935	43 429	38 935
Actif moyen <sup>4</sup>	881 909	870 553	795 373	876 137	797 698
Actif productif d'intérêts moyen <sup>3, 4</sup>	787 462	777 820	709 463	782 561	710 483
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1, 4</sup>	43 155	41 610	38 189	42 370	37 619
Biens administrés <sup>1, 10, 11</sup>	2 918 191	3 009 559	783 059	2 918 191	2 783 059
Biens sous gestion <sup>1, 11</sup>	302 258	317 380	293 488	302 258	293 488
<b>Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité<sup>12</sup></b>					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	299 535 \$	284 226 \$	257 997 \$	299 535 \$	257 997 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>13</sup>	11,7 %	12,2 %	12,4 %	11,7 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>13</sup>	13,2 %	13,8 %	13,9 %	13,2 %	13,9 %
Ratio du total des fonds propres <sup>13</sup>	15,3 %	15,7 %	16,2 %	15,3 %	16,2 %
Ratio de levier	4,2 %	4,3 %	4,7 %	4,2 %	4,7 %
Ratio de liquidité à court terme	125 %	123 %	134 %	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	117 %	116 %	118 %	s. o.	s. o.
<b>Autres renseignements</b>					
Équivalents temps plein	47 814	46 030	44 066	47 814	44 066

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées, les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

6) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

7) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

8) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés.

9) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

10) Compréhension le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 301,6 G\$ (2 387,1 G\$ au 31 janvier 2022 et 2 212,3 G\$ au 30 avril 2021).

11) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

12) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

13) Les ratios reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.

# Vue d'ensemble du rendement financier

## Perspectives économiques

L'activité économique mondiale est demeurée vigoureuse au cours des premiers mois de 2022, mais les perturbations liées au variant Omicron dans certains pays et la situation regrettable engendrée par le déclenchement de la guerre en Ukraine ont soulevé des préoccupations quant à l'inflation. Les vagues de COVID-19 devraient perdurer au cours de la période de projection, mais les vaccins et l'immunité acquise lors des vagues d'infection précédentes devraient faire en sorte qu'elles causeront moins de décès et auront moins de répercussions économiques dans la majorité des pays. Toutefois, les mesures strictes de confinement imposées en Chine pour freiner la propagation de la COVID-19 retardent la résolution des problèmes de chaîne d'approvisionnement qui ont fait leur apparition au début de la pandémie. La guerre en Ukraine a fait grimper le prix des marchandises, dont l'énergie et les aliments, et a poussé les banques centrales à relever les taux d'intérêt plus rapidement que ce qui avait été prévu précédemment pour calmer les pressions inflationnistes.

Au Canada, la vague de COVID-19 qui a sévi au premier trimestre n'a pas nui à la croissance, dont la vigueur a dépassé nos attentes. Toutefois, le resserrement des politiques monétaires devrait contrebalancer cette croissance durant le reste de l'année de sorte que notre prévision du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel demeure inchangée, soit près de 4 % pour l'année civile 2022. La reprise soutenue de la demande de services aux consommateurs et l'accroissement des exportations et des dépenses d'investissement, à mesure que diminuent les pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement mondiale, seront les principaux vecteurs de cette croissance, alors que la demande sur le marché du logement et des biens de consommation se calmera. Nous anticipons que le taux de chômage s'établira en moyenne juste sous la barre des 5,5 % au cours de l'année civile 2022, quittant le creux atteint précédemment à l'heure où la croissance économique se modère face à la hausse des taux d'intérêt. L'activité d'émission d'obligations d'État demeurera importante en raison des besoins massifs de refinancement. Même si l'inflation devrait s'essouffler plus tard cette année dans un contexte plus favorable à l'approvisionnement en biens et en supposant l'assouplissement des mesures de confinement susmentionnées en Chine, nous nous attendons à ce que la Banque du Canada augmente son taux de financement à un jour, pour le faire passer à 2,25 % d'ici la fin de l'année civile en réponse au resserrement du marché du travail. Les attentes du marché quant à ces hausses de taux et à la réduction des positions des banques centrales nord-américaines dans les obligations devraient exercer une pression à la hausse encore plus forte sur les rendements à long terme.

Aux États-Unis, le PIB réel devrait s'accroître de près de 3 % au cours de l'année civile 2022. Le taux de chômage devrait en moyenne avoisiner les 3,5 % au cours de l'année civile 2022, maintenant une pression haussière sur les taux de salaire. L'effervescence du marché de l'emploi et la hausse des revenus des entreprises devraient appuyer la baisse du nombre de cas d'insolvabilité, en contrepois à la hausse des taux d'intérêt. En réponse au dépassement de son taux cible d'inflation, la Réserve fédérale devrait porter le taux des fonds fédéraux à un peu moins de 2,5 % d'ici la fin de l'année civile et réduire ses positions dans les obligations à mesure qu'elles arriveront à échéance.

Les enjeux économiques découlant de la pandémie de COVID-19 se sont répercutés sur toutes nos unités d'exploitation stratégiques, et bien qu'ils demeureront sans doute présents au cours de la prochaine année, l'avenir sera tributaire de la baisse du nombre d'hospitalisations et de décès, ainsi que de la hausse des taux de vaccination et des autres traitements éventuels contre la COVID-19. Sur le plan du crédit, l'incidence de la fin des programmes d'aide du gouvernement dans le cadre de la pandémie, la hausse des taux d'intérêt et l'inflation seront vraisemblablement plus que contrebalancées par la hausse des emplois et du volume des affaires. La croissance des dépôts, qui devrait se poursuivre à une cadence modérée, reflète déjà le flux moins important des sommes versées aux ménages et aux entreprises au titre des programmes de soutien gouvernementaux. L'environnement des taux d'intérêt à la hausse devrait légèrement favoriser la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance de la demande de prêts hypothécaires pourrait s'essouffler au cours du reste de l'exercice, en raison de la baisse du volume de ventes de maisons et de l'augmentation des taux d'intérêt. Nous prévoyons que la demande de prêts autres qu'hypothécaires s'accroîtra légèrement, sous l'effet de l'assouplissement continu des restrictions liées à la pandémie sur le plan de l'activité économique, ce qui favorisera l'augmentation des dépenses de consommation. La hausse soutenue des dépenses de consommation devrait avoir une incidence favorable sur le volume de transactions dans le commerce de détail. La demande soutenue de prêts aux entreprises devrait se maintenir, les petites entreprises prenant de l'expansion dans le contexte de la reprise économique.

Nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis devraient profiter de la reprise économique soutenue au cours de l'exercice considéré, mais la volatilité récente des marchés des actifs a poussé les investisseurs à diversifier davantage leurs portefeuilles, ce qui pourrait nuire, à court terme, aux perspectives de croissance dans ce secteur.

Au cours de l'exercice considéré, les activités de Marchés des capitaux devraient tirer parti des volumes de transactions découlant de l'intensification de la volatilité attribuable à la hausse des taux d'intérêt, des activités de fusions et acquisitions à l'heure où les regroupements d'entreprises se poursuivent, ainsi que des émissions d'obligations de sociétés vigoureuses. La demande de prêts dans les activités de Groupe Entreprises au Canada et aux États-Unis devrait continuer à progresser au cours du reste de l'exercice, l'amélioration de la conjoncture économique permettant de neutraliser certaines conséquences des taux plus élevés.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, à l'assouplissement des pressions inflationnistes et sur la chaîne d'approvisionnement et aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine. Nos attentes à l'égard de la pandémie sont fondées sur les informations actuellement à notre disposition et pourraient changer lorsque seront disponibles de nouveaux renseignements sur l'épidémiologie et les mesures sanitaires gouvernementales. La guerre en Ukraine pourrait devenir un conflit à plus grande échelle ou réduire de façon plus marquée la production dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ce qui pourrait intensifier la pression sur l'inflation et la croissance mondiale. Les mesures prises par les banques centrales pour lutter contre l'inflation pourraient avoir des répercussions plus importantes que prévu sur la croissance économique. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

Notre situation financière et notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité demeurent saines. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions. L'incidence de la pandémie sur notre environnement de risque et de la guerre en Ukraine est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et aux notes 2 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

## Événements importants

### Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à la Grenade, à la Dominique, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Aruba. La vente des actifs bancaires à Aruba a été réalisée le 25 février 2022, une fois les conditions de clôture satisfaites. La clôture de cette transaction n'a pas eu d'incidence importante. Les autres transactions sont soumises à l'approbation des organismes de réglementation et à d'autres conditions de clôture. La clôture de ces transactions ne devrait pas avoir d'incidence importante.

### Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Le 4 mars 2022, nous avons conclu l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, dont le solde dû totalisait 2,9 G\$, pour une contrepartie en espèces de 3,1 G\$. Nous avons aussi conclu une entente à long terme aux termes de laquelle nous sommes devenus l'émetteur exclusif des cartes de crédit Costco Mastercard au Canada. La transaction combinée a été comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

## Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 523 M\$, en regard de 1 651 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 869 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 652 M\$, comparativement à 1 666 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 894 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action<sup>2</sup> comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1,62 \$, en regard de 1,78 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,01 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1, 2</sup> pour le trimestre considéré s'est établi à 1,77 \$, en regard de 1,79 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,04 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné une progression des produits de 4 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 94 M\$ et une augmentation des charges autres que d'intérêts de 85 M\$ ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 46 M\$ et une baisse du résultat net de 129 M\$ :

- un montant de 106 M\$ (77 M\$ après impôt) au titre des coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs<sup>3</sup> liés à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- une augmentation de 45 M\$ (33 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un montant de 24 M\$ (19 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (4 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 12 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 3 M\$ après impôt dans Siège social et autres).

### Produits nets d'intérêts<sup>4</sup>

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 341 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes dans l'ensemble de nos activités, contrebalancé en partie par la hausse des coûts de financement.

Les produits nets d'intérêts ont reculé de 44 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout des jours en moins que comptait le trimestre considéré, de la diminution des produits de négociation et de la hausse des coûts de financement, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des volumes dans l'ensemble de nos activités.

Les produits nets d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont progressé de 634 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités et de la hausse des produits de négociation, contrebalancées en partie par la hausse des coûts de financement.

### Produits autres que d'intérêts<sup>4</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 103 M\$, ou 5 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation et de l'augmentation des produits tirés des honoraires découlant d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés et de la croissance des ventes nettes, le tout neutralisé en partie par le recul de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 78 M\$, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent, du fait essentiellement de la diminution des honoraires d'administration de cartes, des commissions sur crédit et des produits tirés des honoraires découlant d'une moyenne moins élevée des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de la dépréciation des marchés.

Les produits autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont augmenté de 345 M\$ ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2021, du fait essentiellement de l'augmentation des produits tirés des honoraires découlant d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés et de la croissance des ventes nettes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, de la progression des produits de négociation et de la hausse des commissions sur crédit, le tout contrebalancé en partie par le recul de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

3) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets et les frais de communication. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco comprend la provision pour pertes de crédit attendues de premier stade établie immédiatement après la date d'acquisition et l'incidence de la migration des comptes du premier vers le deuxième stade au cours du deuxième trimestre de 2022.

4) Les activités de négociation sont fondées sur la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation. Les positions qui font partie du portefeuille de négociation sont considérées comme faisant l'objet d'une stratégie de négociation, à condition que le portefeuille et les positions continuent de satisfaire aux critères du portefeuille de négociation définis et énoncés par le BSIF dans sa ligne directrice NFP. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	141 \$	99 \$	206 \$	240 \$	315 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	-	(1)	(8)	(1)	11
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	34	30	23	64	71
Marchés des capitaux	2	(13)	8	(11)	50
Siège social et autres	19	11	17	30	35
	<b>196</b>	<b>126</b>	<b>246</b>	<b>322</b>	<b>482</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs</b>					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	132	(1)	(141)	131	(196)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	(4)	(3)	(10)	(7)	4
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	21	(2)	(35)	19	(38)
Marchés des capitaux	(16)	(25)	(19)	(41)	(56)
Siège social et autres	(26)	(20)	(9)	(46)	(17)
	<b>107</b>	<b>(51)</b>	<b>(214)</b>	<b>56</b>	<b>(303)</b>
	<b>303 \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>179 \$</b>

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 303 M\$, en hausse de 271 M\$ en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs de 107 M\$ a été comptabilisée, en raison surtout de la hausse de 94 M\$ liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, présentée à titre d'élément d'importance, comparativement à une reprise de la provision de 214 M\$ découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué de 50 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 228 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs de 107 M\$ a été comptabilisée comme il a été mentionné précédemment, comparativement à une reprise de la provision de 51 M\$ découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue de 70 M\$, sous l'effet surtout de l'augmentation des dépréciations nettes dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 199 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2021. Pour la période considérée, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs de 56 M\$ a été comptabilisée, laquelle est en grande partie attribuable à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, nette de l'incidence de l'évolution favorable de nos perspectives économiques au premier trimestre, par rapport à une reprise de la provision de 303 M\$ découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques à la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé de 160 M\$, du fait de la diminution des dépréciations nettes dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 358 M\$, ou 13 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, de la progression des salaires du personnel et de l'augmentation des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance. Les charges de l'exercice précédent tenaient compte d'un ajustement favorable des taxes à la consommation.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 91 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse susmentionnée des provisions pour procédures judiciaires et de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont augmenté de 655 M\$, ou 12 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement, et de l'augmentation des provisions pour procédures judiciaires susmentionnée.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a reculé de 57 M\$, ou 12 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 95 M\$, ou 18 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La charge d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 9 M\$, ou 1 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2021, principalement en raison de la hausse du résultat.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'entente) permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la déduction aux États-Unis). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.



L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 420 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2016 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. En avril 2022, l'ARC a proposé d'établir une nouvelle cotisation correspondant à un montant d'impôt supplémentaire d'environ 182 M\$ pour l'année d'imposition 2017 au titre de questions similaires liées à la déductibilité de dividendes reçus de sociétés canadiennes. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC dans le cadre de la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 500 M\$.

Le 7 avril 2022, le gouvernement fédéral du Canada a annoncé, au nombre des propositions de son budget, l'introduction d'un dividende pour la relance au Canada (DRC) sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, qui s'appliquerait sur le revenu imposable supérieur à 1 G\$ généré au cours de l'année 2021. Le DRC serait imposé pour l'année d'imposition 2022 et serait payable sur une période de cinq ans. Les propositions du budget faisaient aussi état d'une augmentation éventuelle de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs. Les propositions législatives liées aux propositions du budget fédéral de 2022 n'ont pas encore été présentées. Nous prendrons en compte les propositions du budget au cours des périodes ultérieures lorsqu'elles seront pratiquement en vigueur, ce qui s'entend généralement du moment auquel les propositions franchissent l'étape de la troisième lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement minoritaire ou de la première lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement majoritaire.

## Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos les		Pour les six mois clos les
	30 avr. 2022 par rapport au 30 avr. 2021	30 avr. 2022 par rapport au 31 janv. 2022	30 avr. 2022 par rapport au 30 avr. 2021
<b>Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :</b>			
Total des produits	14 \$	(4) \$	2 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	1	-	-
Charges autres que d'intérêts	6	(2)	1
Impôt sur le résultat	1	-	-
Résultat net	6	(2)	1
<b>Incidence sur le résultat par action<sup>1</sup> :</b>			
De base	0,01 \$	- \$	- \$
Dilué	0,01	-	-
<b>Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA</b>	<b>1,2 %</b>	<b>(0,3) %</b>	<b>0,1 %</b>

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trimestres clos les

	2022				2021		2020	
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
<b>Produits</b>								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 143 \$	2 183	2 128 \$	2 056 \$	1 941 \$	2 025	1 997 \$	1 910 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 303	1 297	1 240	1 207	1 135	1 088	1 028	1 013
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	591	609	562	539	532	561	519	512
Marchés des capitaux <sup>1</sup>	1 316	1 304	1 012	1 140	1 194	1 174	934	1 146
Siège social et autres <sup>1</sup>	23	105	122	114	130	115	122	127
<b>Total des produits</b>	<b>5 376 \$</b>	<b>5 498</b>	<b>5 064 \$</b>	<b>5 056 \$</b>	<b>4 932 \$</b>	<b>4 963</b>	<b>4 600 \$</b>	<b>4 708 \$</b>
Produits nets d'intérêts	3 088 \$	3 132	2 980 \$	2 893 \$	2 747 \$	2 839	2 792 \$	2 729 \$
Produits autres que d'intérêts	2 288	2 366	2 084	2 163	2 185	2 124	1 808	1 979
<b>Total des produits</b>	<b>5 376</b>	<b>5 498</b>	<b>5 064</b>	<b>5 056</b>	<b>4 932</b>	<b>4 963</b>	<b>4 600</b>	<b>4 708</b>
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	303	75	78	(99)	32	147	291	525
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>3 114</b>	<b>3 023</b>	<b>3 135</b>	<b>2 918</b>	<b>2 756</b>	<b>2 726</b>	<b>2 891</b>	<b>2 702</b>
Résultat avant impôt sur le résultat	1 959	2 400	1 851	2 237	2 144	2 090	1 418	1 481
Impôt sur le résultat	436	531	411	507	493	465	402	309
<b>Résultat net</b>	<b>1 523 \$</b>	<b>1 869</b>	<b>1 440 \$</b>	<b>1 730 \$</b>	<b>1 651 \$</b>	<b>1 625</b>	<b>1 016 \$</b>	<b>1 172 \$</b>
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5	4 \$	5 \$	4 \$	4	1 \$	2 \$
<b>Actionnaires</b>	<b>1 518</b>	<b>1 864</b>	<b>1 436</b>	<b>1 725</b>	<b>1 647</b>	<b>1 621</b>	<b>1 015</b>	<b>1 170</b>
Résultat par action – de base <sup>2</sup>	1,63 \$	2,02	1,54 \$	1,88 \$	1,78 \$	1,78	1,10 \$	1,28 \$
– dilué <sup>2</sup>	1,62	2,01	1,54	1,88	1,78	1,78	1,10	1,28

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

### Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients et sur les activités de prise ferme. La pandémie de COVID-19 et la faiblesse des taux d'intérêt ont continué de se répercuter sur les produits de l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont été minés au début de la période considérée par la faiblesse des taux d'intérêt et la baisse des activités transactionnelles des clients en raison de la pandémie de COVID-19, contrebalancées en partie par la croissance des volumes. Au cours des plus récents trimestres, les produits ont profité de la progression des activités des clients et de la croissance soutenue des volumes.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a profité de la croissance des prêts et des dépôts des services bancaires commerciaux ainsi que du dynamisme des marchés. Pour Groupe Entreprises, la croissance des prêts s'est intensifiée au cours de l'exercice 2021 et au début de l'exercice 2022, grâce à la forte demande des clients. L'avantage tiré de la croissance des prêts et des dépôts a été neutralisé en partie par le contexte de faibles taux d'intérêt, tendance qui semble vouloir commencer à s'inverser au trimestre considéré. Pour Gestion des avoirs, l'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion s'explique par le rendement robuste du marché et les ventes de placements records, bien que ces facteurs se soient affaiblis récemment en raison de la volatilité du marché observée au premier semestre de l'exercice 2022.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de l'acquisition stratégique de clients qui a généré une augmentation des prêts, des dépôts, des biens sous gestion et des honoraires. La croissance des prêts s'est aussi intensifiée grâce à la reprise économique. L'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion de Gestion des avoirs a été stimulé par l'appréciation du marché en 2021 et le fort dynamisme des ventes, malgré la récente période de volatilité.

Marchés des capitaux avait affiché une baisse des produits de négociation au quatrième trimestre de 2020 et au quatrième trimestre de 2021, mais a présenté une hausse des produits tirés des activités de prise ferme et de consultation aux deuxième et troisième trimestres de 2021. Une hausse des produits de négociation a été enregistrée aux premier et deuxième trimestres de 2022.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence d'une hausse des coûts de financement du troisième trimestre de 2020 au deuxième trimestre de 2021, en raison des liquidités excédentaires qui se sont accumulées au début de la pandémie ainsi que d'une hausse des coûts de financement au deuxième trimestre de 2022, attribuable à une augmentation des écarts de taux. L'environnement des taux d'intérêt et le resserrement des marges ont, quant à eux, fait reculer les produits des services bancaires internationaux.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Compte tenu de l'incidence de la pandémie de COVID-19 depuis le deuxième trimestre de 2020, certaines parties de nos portefeuilles de prêts ont subi l'effet du ralentissement de l'activité économique provoqué par les mesures restrictives de santé publique, effet qui a été atténué dans une large mesure par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. Même si les mesures de santé publique ont été assouplies dans la plupart des territoires compte tenu de la hausse du taux de vaccination et que la reprise économique va bon train, nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations liées à l'inflation et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant de la guerre en Ukraine et des mesures imposées dans certains pays pour freiner la propagation de la COVID-19. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

L'augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs en 2020 était attribuable à l'émergence de la pandémie de COVID-19, dont l'incidence s'est répercutée sur l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques, et à la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. Les quatre trimestres de 2021 et le premier trimestre de 2022 tenaient compte d'une légère amélioration de la conjoncture économique et de nos perspectives économiques. Sous l'effet du relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu, ainsi que de la hausse de l'inflation, des perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et des préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale, notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue au deuxième trimestre de 2022.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2020, des premier, troisième et quatrième trimestres de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 comprenaient moins de cas d'insolvabilité et de radiations au titre des cartes de crédit par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La baisse du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne. Le nombre peu élevé de radiations s'explique par l'aide fournie aux clients dans le cadre des programmes de report de paiement de la banque, la baisse des dépenses des clients et le soutien offert par le gouvernement. Au deuxième trimestre de 2021, une augmentation des radiations au titre des cartes de crédit a été comptabilisée, laquelle est principalement attribuable à un segment relativement petit de soldes de clients qui s'étaient auparavant prévalus des programmes de report de paiement et dont la sous-performance continue a mené à la radiation des montants connexes après leur sortie des programmes.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, une dotation à la provision a été comptabilisée aux premier, troisième et quatrième trimestres de 2020 relativement à une dépréciation liée à la fraude.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2020, du premier trimestre de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du troisième trimestre de 2020 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur pétrolier et gazier.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième trimestre de 2021 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée liée à CIBC FirstCaribbean.

## Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du quatrième trimestre de 2020 tenaient compte d'une dépréciation du goodwill liée à notre participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean. Les résultats du troisième trimestre de 2020, des troisième et quatrième trimestres de 2021 et du deuxième trimestre de 2022 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du quatrième trimestre de 2020 et du quatrième trimestre de 2021 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial. Un profit attribuable aux modifications apportées aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été comptabilisé au quatrième trimestre de 2020.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt.

## Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

## Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performances sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 31 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2021 pour plus de précisions.

### **Résultat dilué par action ajusté**

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

### **Coefficient d'efficacité ajusté**

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, aux fins du calcul du coefficient d'efficacité ajusté.

### **Levier d'exploitation ajusté**

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins du calcul du levier d'exploitation ajusté.

### **Ratio de versement de dividendes ajusté**

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

### **Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté**

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

### **Taux d'impôt effectif ajusté**

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

### **Résultat avant impôt et provisions**

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

### **Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis**

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités (comme il a été déterminé pour les banques consolidées selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du BSIF). Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques pour les faire passer à 11 % des exigences de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour chacune des unités d'exploitation stratégiques, ce qui représente une hausse par rapport à 10 % en 2021. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

### **Rendement des capitaux propres sectoriel**

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période. Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques, comme il a été mentionné précédemment.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2022							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 143 \$	1 303 \$	591 \$	1 316 \$	23 \$	5 376 \$	467 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303	43
Charges autres que d'intérêts	1 197	655	320	592	350	3 114	253
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	673	652	216	738	(320)	1 959	171
Impôt sur le résultat	177	172	36	198	(147)	436	29
Résultat net (perte nette)	496	480	180	540	(173)	1 523	142
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	496	480	180	540	(178)	1 518	142
<b>Résultat dilué par action (\$)¹</b>						<b>1,62 \$</b>	
<b>Incidence des éléments d'importance²</b>							
<b>Produits</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	(4) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(4) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	(94) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(94) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>(94)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(94)</b>	<b>-</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(4) \$	- \$	(17) \$	- \$	(3) \$	(24) \$	(14) \$
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	(16)	-	-	-	-	(16)	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>(48)</b>	<b>(85)</b>	<b>(14)</b>
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>110</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>175</b>	<b>14</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	-	5	4
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	29	-	-	-	-	29	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>46</b>	<b>4</b>
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>81</b>	<b>-</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>129</b>	<b>10</b>
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹</b>						<b>0,15 \$</b>	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés⁴</b>							
Total des produits – ajusté⁵	2 139 \$	1 303 \$	591 \$	1 316 \$	23 \$	5 372 \$	467 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	179	(4)	55	(14)	(7)	209	43
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 177	655	303	592	302	3 029	239
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	783	652	233	738	(272)	2 134	185
Impôt sur le résultat – ajusté	206	172	41	198	(135)	482	33
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	577	480	192	540	(137)	1 652	152
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	577	480	192	540	(142)	1 647	152
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)¹</b>						<b>1,77 \$</b>	

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets et les frais de communication. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco comprend la provision pour pertes de crédit attendues de premier stade établie immédiatement après la date d'acquisition et l'incidence de la migration des comptes du premier vers le deuxième stade au cours du deuxième trimestre de 2022.

4) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

5) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 53 M\$ (59 M\$ au 31 janvier 2022 et 51 M\$ au 30 avril 2021) et de 112 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (105 M\$ au 30 avril 2021). Le coefficient d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté sont calculés sur une BIE.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2022	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 183 \$	1 297 \$	609 \$	1 304 \$	105 \$	5 498 \$	479 \$
Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
Charges autres que d'intérêts	1 152	673	318	596	284	3 023	250
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	933	628	263	746	(170)	2 400	207
Impôt sur le résultat	246	166	37	203	(121)	531	29
Résultat net (perte nette)	687	462	226	543	(49)	1 869	178
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	687	462	226	543	(54)	1 864	178
<b>Résultat dilué par action (\$)¹</b>						2,01 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance²</b>							
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(17) \$	- \$	(3) \$	(20) \$	(13) \$
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition³	(13)	-	-	-	-	(13)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(13)	-	(17)	-	(3)	(33)	(13)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	13	-	17	-	3	33	13
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	4	-	1	5	3
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition³	3	-	-	-	-	3	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	3	-	4	-	1	8	3
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	10	-	13	-	2	25	10
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹</b>						0,03 \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés⁴</b>							
Total des produits – ajusté⁵	2 183 \$	1 297 \$	609 \$	1 304 \$	105 \$	5 498 \$	479 \$
Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 139	673	301	596	281	2 990	237
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	946	628	280	746	(167)	2 433	220
Impôt sur le résultat – ajusté	249	166	41	203	(120)	539	32
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	697	462	239	543	(47)	1 894	188
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	697	462	239	543	(52)	1 889	188
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)¹</b>						2,04 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2021	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	1 941 \$	1 135 \$	532 \$	1 194 \$	130 \$	4 932 \$	425 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	65	(18)	(12)	(11)	8	32	(10)
Charges autres que d'intérêts	1 058	608	271	538	281	2 756	217
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	818	545	273	667	(159)	2 144	218
Impôt sur le résultat	215	146	57	172	(97)	493	45
Résultat net (perte nette)	603	399	216	495	(62)	1 651	173
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	4	4	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	603	399	216	495	(66)	1 647	173
<b>Résultat dilué par action (\$)¹</b>						1,78 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance²</b>							
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(18) \$	- \$	(2) \$	(20) \$	(15) \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>							
	-	-	(18)	-	(2)	(20)	(15)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>							
	-	-	18	-	2	20	15
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	-	5	4
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>							
	-	-	5	-	-	5	4
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>							
	-	-	13	-	2	15	11
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹</b>							
						0,01 \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés⁴</b>							
Total des produits – ajusté⁵	1 941 \$	1 135 \$	532 \$	1 194 \$	130 \$	4 932 \$	425 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	65	(18)	(12)	(11)	8	32	(10)
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 058	608	253	538	279	2 736	202
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	818	545	291	667	(157)	2 164	233
Impôt sur le résultat – ajusté	215	146	62	172	(97)	498	49
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	603	399	229	495	(60)	1 666	184
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	4	4	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	603	399	229	495	(64)	1 662	184
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)¹</b>						1,79 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les six mois clos le 30 avril 2022							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	4 326 \$	2 600 \$	1 200 \$	2 620 \$	128 \$	10 874 \$	946 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	371	(8)	83	(52)	(16)	378	65
Charges autres que d'intérêts	2 349	1 328	638	1 188	634	6 137	503
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 606	1 280	479	1 484	(490)	4 359	378
Impôt sur le résultat	423	338	73	401	(268)	967	58
Résultat net (perte nette)	1 183	942	406	1 083	(222)	3 392	320
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	10	10	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 183	942	406	1 083	(232)	3 382	320
<b>Résultat dilué par action (\$)¹</b>						<b>3,64 \$</b>	
<b>Incidence des éléments d'importance²</b>							
<b>Produits</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	(4) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(4) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	(94) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(94) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>(94)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(94)</b>	<b>-</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(4) \$	- \$	(34) \$	- \$	(6) \$	(44) \$	(27) \$
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	(29)	-	-	-	-	(29)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	<b>(33)</b>	<b>-</b>	<b>(34)</b>	<b>-</b>	<b>(51)</b>	<b>(118)</b>	<b>(27)</b>
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>123</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>51</b>	<b>208</b>	<b>27</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	9	-	1	10	7
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs³	32	-	-	-	-	32	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>54</b>	<b>7</b>
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>91</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>154</b>	<b>20</b>
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹</b>						<b>0,17 \$</b>	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés⁴</b>							
Total des produits – ajusté⁵	4 322 \$	2 600 \$	1 200 \$	2 620 \$	128 \$	10 870 \$	946 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	277	(8)	83	(52)	(16)	284	65
Charges autres que d'intérêts – ajustées	2 316	1 328	604	1 188	583	6 019	476
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	1 729	1 280	513	1 484	(439)	4 567	405
Impôt sur le résultat – ajusté	455	338	82	401	(255)	1 021	65
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 274	942	431	1 083	(184)	3 546	340
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	10	10	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 274	942	431	1 083	(194)	3 536	340
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)¹</b>						<b>3,81 \$</b>	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.



Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les six mois clos le 30 avril 2021							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	3 966 \$	2 223 \$	1 093 \$	2 368 \$	245 \$	9 895 \$	862 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	119	15	33	(6)	18	179	25
Charges autres que d'intérêts	2 144	1 180	551	1 060	547	5 482	435
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 703	1 028	509	1 314	(320)	4 234	402
Impôt sur le résultat	448	275	105	326	(196)	958	83
Résultat net (perte nette)	1 255	753	404	988	(124)	3 276	319
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 255	753	404	988	(132)	3 268	319
<b>Résultat dilué par action (\$)¹</b>						3,55 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance²</b>							
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(35) \$	- \$	(5) \$	(40) \$	(28) \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	-	-	(35)	-	(5)	(40)	(28)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	-	-	35	-	5	40	28
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	10	-	-	10	8
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	-	-	10	-	-	10	8
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	-	-	25	-	5	30	20
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹</b>						0,04 \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés⁴</b>							
Total des produits – ajusté⁵	3 966 \$	2 223 \$	1 093 \$	2 368 \$	245 \$	9 895 \$	862 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	119	15	33	(6)	18	179	25
Charges autres que d'intérêts – ajustées	2 144	1 180	516	1 060	542	5 442	407
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	1 703	1 028	544	1 314	(315)	4 274	430
Impôt sur le résultat – ajusté	448	275	115	326	(196)	968	91
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 255	753	429	988	(119)	3 306	339
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	8	8	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 255	753	429	988	(127)	3 298	339
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)¹</b>						3,59 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires et personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
30 avr. 2022	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>496 \$</b>	<b>480 \$</b>	<b>180 \$</b>	<b>540 \$</b>	<b>(173) \$</b>	<b>1 523 \$</b>	<b>142 \$</b>
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303	43
	Ajouter : impôt sur le résultat	177	172	36	198	(147)	436	29
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>946</b>	<b>648</b>	<b>271</b>	<b>724</b>	<b>(327)</b>	<b>2 262</b>	<b>214</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2, 3</sup></b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>81</b>	<b>14</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>4</sup></b>	<b>962 \$</b>	<b>648 \$</b>	<b>288 \$</b>	<b>724 \$</b>	<b>(279) \$</b>	<b>2 343 \$</b>	<b>228 \$</b>
31 janv. 2022	Résultat net (perte nette)	687 \$	462 \$	226 \$	543 \$	(49) \$	1 869 \$	178 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
	Ajouter : impôt sur le résultat	246	166	37	203	(121)	531	29
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>1 031</b>	<b>624</b>	<b>291</b>	<b>708</b>	<b>(179)</b>	<b>2 475</b>	<b>229</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>13</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>4</sup></b>	<b>1 044 \$</b>	<b>624 \$</b>	<b>308 \$</b>	<b>708 \$</b>	<b>(176) \$</b>	<b>2 508 \$</b>	<b>242 \$</b>
30 avr. 2021	Résultat net (perte nette)	603 \$	399 \$	216 \$	495 \$	(62) \$	1 651 \$	173 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	65	(18)	(12)	(11)	8	32	(10)
	Ajouter : impôt sur le résultat	215	146	57	172	(97)	493	45
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>883</b>	<b>527</b>	<b>261</b>	<b>656</b>	<b>(151)</b>	<b>2 176</b>	<b>208</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>15</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>4</sup></b>	<b>883 \$</b>	<b>527 \$</b>	<b>279 \$</b>	<b>656 \$</b>	<b>(149) \$</b>	<b>2 196 \$</b>	<b>223 \$</b>
En millions de dollars, pour les six mois clos les								
30 avr. 2022	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 183 \$</b>	<b>942 \$</b>	<b>406 \$</b>	<b>1 083 \$</b>	<b>(222) \$</b>	<b>3 392 \$</b>	<b>320 \$</b>
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	371	(8)	83	(52)	(16)	378	65
	Ajouter : impôt sur le résultat	423	338	73	401	(268)	967	58
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>1 977</b>	<b>1 272</b>	<b>562</b>	<b>1 432</b>	<b>(506)</b>	<b>4 737</b>	<b>443</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2, 3</sup></b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>51</b>	<b>114</b>	<b>27</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>4</sup></b>	<b>2 006 \$</b>	<b>1 272 \$</b>	<b>596 \$</b>	<b>1 432 \$</b>	<b>(455) \$</b>	<b>4 851 \$</b>	<b>470 \$</b>
30 avr. 2021	Résultat net (perte nette)	1 255 \$	753 \$	404 \$	988 \$	(124) \$	3 276 \$	319 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	119	15	33	(6)	18	179	25
	Ajouter : impôt sur le résultat	448	275	105	326	(196)	958	83
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>1 822</b>	<b>1 043</b>	<b>542</b>	<b>1 308</b>	<b>(302)</b>	<b>4 413</b>	<b>427</b>
	<b>Incidence avant impôt des éléments d'importance<sup>2</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>28</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>4</sup></b>	<b>1 822 \$</b>	<b>1 043 \$</b>	<b>577 \$</b>	<b>1 308 \$</b>	<b>(297) \$</b>	<b>4 453 \$</b>	<b>455 \$</b>

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Compte non tenu de l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ce montant étant inclus au poste Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances.

4) Ajusté(e) pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

# Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 18 de notre Rapport annuel 2021.

## Services bancaires personnels et PME, région du Canada

**Services bancaires personnels et PME, région du Canada**, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires et de canaux numériques et mobiles.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
Produits	2 143 \$	2 183 \$	1 941 \$	4 326 \$	3 966 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	141	99	206	240	315
Prêts productifs	132	(1)	(141)	131	(196)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	273	98	65	371	119
Charges autres que d'intérêts	1 197	1 152	1 058	2 349	2 144
Résultat avant impôt sur le résultat	673	933	818	1 606	1 703
Impôt sur le résultat	177	246	215	423	448
Résultat net	496 \$	687 \$	603 \$	1 183 \$	1 255 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	496 \$	687 \$	603 \$	1 183 \$	1 255 \$
Coefficient d'efficacité	55,8 %	52,8 %	54,5 %	54,3 %	54,1 %
Levier d'exploitation	(2,7) %	1,7 %	1,7 %	(0,4) %	(0,5) %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	26,4 %	36,9 %	37,9 %	31,6 %	38,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>2</sup>	7 710 \$	7 394 \$	6 530 \$	7 549 \$	6 504 \$
Équivalents temps plein	12 872	12 749	12 525	12 872	12 525

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 496 M\$, en baisse de 107 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à l'accroissement des charges autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par une hausse des produits.

Le résultat net a reculé de 191 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances plus importante, de l'accroissement des charges autres que d'intérêts et d'une baisse des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2022 s'est établi à 1 183 M\$, en baisse de 72 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui découle surtout d'une dotation à la provision pour pertes sur créances plus importante et de l'accroissement des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancés par une hausse des produits.

### Produits

Les produits ont augmenté de 202 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la progression des honoraires, le tout contrebalancé en partie par la diminution des marges sur produits.

Les produits ont reculé de 40 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout des jours en moins que comptait le trimestre considéré et de la diminution des honoraires, le tout en partie contrebalancé par la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

Les produits pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont progressé de 360 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la hausse des honoraires, contrebalancés en partie par le resserrement des marges sur produits.

### **Dotation à la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 208 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, laquelle est en grande partie attribuable à la hausse liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, présentée à titre d'élément d'importance, et à une détérioration de nos perspectives économiques essentiellement liée à la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, comparativement à une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une évolution favorable de nos perspectives économiques et du reclassement de comptes en prêts douteux au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué sous l'effet d'une diminution des radiations au titre des cartes de crédit, alors que les radiations au titre des cartes de crédit au deuxième trimestre de 2021 avaient augmenté, principalement en raison d'un segment relativement petit de soldes de clients qui s'étaient auparavant prévalus des programmes de report de paiement et dont la sous-performance continue a mené à la radiation des montants connexes après leur sortie des programmes.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 175 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à provision pour pertes sur créances s'est accrue du fait de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco et d'une détérioration de nos perspectives économiques essentiellement liée à la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison d'une détérioration de nos perspectives économiques et d'une hausse des radiations au titre des cartes de crédit plus élevée.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 252 M\$. Pour la période considérée, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, laquelle est attribuable à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco et à une détérioration de nos perspectives économiques surtout au deuxième trimestre, comparativement à une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une évolution favorable de nos perspectives économiques tout au long de la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, du fait de la diminution des radiations au titre des cartes de crédit et du portefeuille des prêts personnels.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 139 M\$, ou 13 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, d'un ajustement favorable des taxes à la consommation au trimestre correspondant de l'exercice précédent et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 45 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle surtout de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ainsi que des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont grimpé de 205 M\$, ou 10 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2021, ce qui découle surtout de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, d'un ajustement favorable des taxes à la consommation inscrit à la période précédente et des salaires du personnel.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a fléchi de 38 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et a diminué de 69 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en lien principalement avec une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2022 a baissé de 25 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à une baisse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
Produits					
Groupe Entreprises	541 \$	532 \$	435 \$	1 073 \$	863 \$
Gestion des avoirs	762	765	700	1 527	1 360
Total des produits	1 303	1 297	1 135	2 600	2 223
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	-	(1)	(8)	(1)	11
Prêts productifs	(4)	(3)	(10)	(7)	4
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(4)	(4)	(18)	(8)	15
Charges autres que d'intérêts	655	673	608	1 328	1 180
Résultat avant impôt sur le résultat	652	628	545	1 280	1 028
Impôt sur le résultat	172	166	146	338	275
Résultat net	480 \$	462 \$	399 \$	942 \$	753 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	480 \$	462 \$	399 \$	942 \$	753 \$
Coefficient d'efficacité	50,2 %	51,9 %	53,5 %	51,1 %	53,1 %
Levier d'exploitation	7,1 %	1,5 %	2,0 %	4,4 %	1,6 %
Rendement des capitaux propres <sup>2</sup>	24,0 %	23,2 %	24,4 %	23,6 %	22,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>2</sup>	8 182 \$	7 892 \$	6 704 \$	8 035 \$	6 635 \$
Équivalents temps plein	5 449	5 338	5 136	5 449	5 136

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 480 M\$, en hausse de 81 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts, et à une diminution de la reprise de la provision pour pertes sur créances.

Au cours du trimestre considéré, le résultat net a progressé de 18 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement du recul des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2022 s'est établi à 942 M\$, en hausse de 189 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui découle surtout d'une hausse des produits en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont augmenté de 168 M\$, ou 15 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 106 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes, de la progression des honoraires et de la hausse des marges sur produits.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 62 M\$ en raison surtout de l'augmentation des produits tirés des honoraires sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté de 6 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 9 M\$, en lien surtout avec la croissance des volumes et l'augmentation des marges sur produits, partiellement neutralisées par l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré.

Les produits de Gestion des avoirs ont fléchi de 3 M\$, en raison principalement de la baisse des produits tirés des honoraires sous l'effet surtout d'une moyenne moins élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de la dépréciation des marchés et du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients, le tout neutralisé en partie par une progression des produits nets d'intérêts.

Pour le semestre clos le 30 avril 2022, les produits ont augmenté de 377 M\$, ou 17 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 210 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes, de la progression des honoraires et de la hausse des marges sur produits.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 167 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des honoraires portée par la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ainsi que de l'augmentation des produits nets d'intérêts.

## Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La reprise de la provision pour pertes sur créances a diminué de 14 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenait compte d'une évolution favorable de nos perspectives économiques. La reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenait compte d'une reprise dans les secteurs de l'agriculture et des services publics.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent.

Les résultats du semestre clos le 30 avril 2022 comprenaient une reprise de la provision de 8 M\$ sous l'effet d'une évolution favorable de nos perspectives économiques, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 15 M\$ essentiellement liée à une dotation à la provision pour dépréciation dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 47 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 18 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence du calendrier des dépenses et de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont augmenté de 148 M\$, ou 13 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement, et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 26 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 6 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 63 M\$, comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis**, offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion privée de patrimoine aux États-Unis, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain. Ses activités sont principalement axées sur les sociétés du marché intermédiaire et les sociétés de taille moyenne, ainsi que sur les particuliers et les familles à valeur nette élevée.

## Résultats en dollars canadiens<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les			Pour les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	trois mois clos les 30 avr. 2021	30 avr. 2022	six mois clos les 30 avr. 2021
<b>Produits</b>					
Groupe Entreprises	389 \$	404 \$	347 \$	793 \$	728 \$
Gestion des avoirs <sup>2</sup>	202	205	185	407	365
<b>Total des produits<sup>3</sup></b>	<b>591</b>	<b>609</b>	<b>532</b>	<b>1 200</b>	<b>1 093</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	34	30	23	64	71
Prêts productifs	21	(2)	(35)	19	(38)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>55</b>	<b>28</b>	<b>(12)</b>	<b>83</b>	<b>33</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>320</b>	<b>318</b>	<b>271</b>	<b>638</b>	<b>551</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>216</b>	<b>263</b>	<b>273</b>	<b>479</b>	<b>509</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>57</b>	<b>73</b>	<b>105</b>
<b>Résultat net</b>	<b>180 \$</b>	<b>226 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>406 \$</b>	<b>404 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>					
Actionnaires	180 \$	226 \$	216 \$	406 \$	404 \$
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>4</sup></b>	<b>10 230 \$</b>	<b>9 902 \$</b>	<b>8 974 \$</b>	<b>10 063 \$</b>	<b>9 041 \$</b>
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>2 277</b>	<b>2 157</b>	<b>2 105</b>	<b>2 277</b>	<b>2 105</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) aux États-Unis.

3) Comprend des produits de 2 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (3 M\$ au 31 janvier 2022 et 5 M\$ au 30 avril 2021) et de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (9 M\$ au 30 avril 2021).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Résultats en dollars américains<sup>1</sup>

En millions de dollars américains	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
Produits					
Groupe Entreprises	307 \$	318 \$	278 \$	625 \$	574 \$
Gestion des avoirs <sup>2</sup>	160	161	147	321	288
Total des produits <sup>3</sup>	467	479	425	946	862
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	27	23	19	50	56
Prêts productifs	16	(1)	(29)	15	(31)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	43	22	(10)	65	25
Charges autres que d'intérêts	253	250	217	503	435
Résultat avant impôt sur le résultat	171	207	218	378	402
Impôt sur le résultat	29	29	45	58	83
Résultat net	142 \$	178 \$	173 \$	320 \$	319 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	142 \$	178 \$	173 \$	320 \$	319 \$
Coefficient d'efficacité	54,1 %	52,2 %	51,0 %	53,2 %	50,4 %
Levier d'exploitation	(6,7) %	(5,2) %	12,0 %	(6,0) %	15,4 %
Rendement des capitaux propres <sup>4</sup>	7,2 %	9,0 %	9,9 %	8,1 %	9,0 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>4</sup>	8 075 \$	7 792 \$	7 164 \$	7 931 \$	7 130 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au PPP aux États-Unis.

3) Comprendait des produits de 2 M\$ US liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (2 M\$ US au 31 janvier 2022 et 4 M\$ US au 30 avril 2021) et de 4 M\$ US pour le semestre clos le 30 avril 2022 (7 M\$ US au 30 avril 2021).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 180 M\$ (142 M\$ US), en baisse de 36 M\$ (31 M\$ US), en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à l'accroissement des charges autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par la hausse des produits.

Le résultat net a reculé de 46 M\$ (36 M\$ US) par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances plus importante et d'une baisse des produits.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2022 s'est élevé à 406 M\$ (320 M\$ US), en hausse de 2 M\$ (1 M\$ US) par rapport à celui de la période correspondante de 2021 et comparable à celui de période correspondante de l'exercice précédent.

### Produits

Les produits ont augmenté de 42 M\$ US, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont grimpé de 29 M\$ US, ce qui s'explique surtout par la croissance des volumes et la progression des honoraires, neutralisées en partie par la diminution des marges sur produits.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 13 M\$ US en raison surtout de l'augmentation des produits tirés des honoraires sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet des ventes nettes.

Les produits ont baissé de 12 M\$ US, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont reculé de 11 M\$ US, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré, le resserrement des marges sur produits et la diminution des honoraires, le tout neutralisé en partie par la croissance des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2022, les produits ont grimpé de 84 M\$ US, ou 10 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 51 M\$ US, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de la progression des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 33 M\$ US, du fait surtout de la hausse des produits tirés des honoraires sous l'effet de la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation nette des marchés et des ventes nettes.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur créances de 43 M\$ US a été comptabilisée, comparativement à une reprise de la provision de 10 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant essentiellement d'une détérioration de nos perspectives économiques aux États-Unis a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision attribuable à l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue en raison surtout de la hausse de la dotation à la provision dans le secteur de l'immobilier.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 21 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée comme il a été mentionné précédemment, comparativement à une légère reprise de la provision au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une dotation à la provision plus importante dans le secteur immobilier, en partie contrebalancée par une baisse de la dotation à la provision dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 40 M\$ US. À la période considérée, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une détérioration de nos perspectives économiques aux États-Unis a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision attribuable à l'évolution favorable de nos perspectives économiques à la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a fléchi, sous l'effet d'une baisse de la dotation à la provision dans le secteur immobilier, en partie contrebalancée par une hausse de la dotation à la provision dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 36 M\$ US, ou 17 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement et aux coûts liés à l'expansion des affaires.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont augmenté de 68 M\$ US, ou 16 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 16 M\$ US par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a été comparable à celui du trimestre précédent, en dépit d'une baisse du résultat découlant des modifications dans la proportion du résultat assujettie à différents taux d'impôt.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2022 a diminué de 25 M\$ US, comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à une baisse du résultat.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Il comprend les Services financiers directs, qui offrent un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

## Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Produits</b>					
Marchés CIBC, réseau mondial	675 \$	672 \$	539 \$	1 347 \$	1 153 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	418	410	448	828	806
Services financiers directs	223	222	207	445	409
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>1 316</b>	<b>1 304</b>	<b>1 194</b>	<b>2 620</b>	<b>2 368</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	2	(13)	8	(11)	50
Prêts productifs	(16)	(25)	(19)	(41)	(56)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>(14)</b>	<b>(38)</b>	<b>(11)</b>	<b>(52)</b>	<b>(6)</b>
Charges autres que d'intérêts	592	596	538	1 188	1 060
Résultat avant impôt sur le résultat	738	746	667	1 484	1 314
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	198	203	172	401	326
<b>Résultat net</b>	<b>540 \$</b>	<b>543 \$</b>	<b>495 \$</b>	<b>1 083 \$</b>	<b>988 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>					
Actionnaires	540 \$	543 \$	495 \$	1 083 \$	988 \$
Coefficient d'efficacité	44,9 %	45,7 %	45,0 %	45,3 %	44,8 %
Levier d'exploitation	0,2 %	(3,1) %	14,4 %	(1,4) %	12,3 %
Rendement des capitaux propres <sup>3</sup>	25,4 %	25,4 %	29,0 %	25,4 %	28,5 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>3</sup>	8 702 \$	8 480 \$	7 003 \$	8 589 \$	6 997 \$
Équivalents temps plein	2 290	2 275	2 120	2 290	2 120

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 53 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (59 M\$ au 31 janvier 2022 et 51 M\$ au 30 avril 2021) et de 112 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (105 M\$ au 30 avril 2021). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 540 M\$, en hausse de 45 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, fait attribuable surtout à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a reculé de 3 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement d'une diminution de la reprise de la provision, en partie contrebalancée par une hausse des produits et une baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le semestre clos le 30 avril 2022 s'est établi à 1 083 M\$, en hausse de 95 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui découle surtout d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts.



## Produits

Les produits ont augmenté de 122 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 136 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de dérivés de titres à revenu fixe et des opérations de change et sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont fléchi de 30 M\$, essentiellement en raison de la diminution des activités de souscription de titres de participation et de créance, de la baisse des produits tirés des services consultatifs et de la diminution des profits issus de nos portefeuilles de placement, le tout contrebalancé en partie par une hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 16 M\$, principalement en raison de l'accroissement du volume et de l'intensification de nos activités d'opérations de change et de paiements ainsi que de la hausse des produits tirés de Simplii Financial, le tout contrebalancé en partie par la baisse du volume de transactions lié au service de placement direct.

Les produits ont augmenté de 12 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 3 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur marchandises, neutralisée en partie par la diminution des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont progressé de 8 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et des produits tirés des activités de services consultatifs, compensée en partie par la diminution des activités de souscription de titres de participation.

Les produits de Services financiers directs ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour le semestre clos le 30 avril 2022, les produits ont grimpé de 252 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 194 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de nos activités liées aux dérivés sur actions, aux opérations de change et au financement mondial avec garantie.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont progressé de 22 M\$, du fait surtout d'une hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises, contrebalancée en partie le ralentissement des activités de souscription de titres de participation, la baisse des produits tirés des services consultatifs et le recul des profits issus de nos portefeuilles de placement.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 36 M\$, principalement en raison de l'accroissement du volume et de l'intensification de nos activités d'opérations de change et de paiements ainsi que de la hausse des produits tirés de Simplii Financial, le tout contrebalancé en partie par la baisse du volume de transactions lié au service de placement direct.

## Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La reprise de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 3 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs est comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les reprises des deux périodes étant essentiellement attribuables au secteur pétrolier et gazier. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, sous l'effet de la baisse de la dotation à la provision dans le secteur des services publics, partiellement neutralisée par la hausse de la reprise de la provision dans le secteur pétrolier et gazier.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a fléchi de 24 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué, l'évolution de nos perspectives économiques au trimestre précédent ayant été plus favorable, notamment dans le secteur pétrolier et gazier, qu'au trimestre considéré au cours duquel de nouveaux changements favorables dans ce secteur ont été en partie neutralisés par une détérioration dans d'autres secteurs. Au trimestre considéré, une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été enregistrée, comparativement à une reprise de la provision attribuable au secteur pétrolier et gazier pour le trimestre précédent.

La reprise de la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 46 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué étant donné qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, un nombre plus élevé de prêts productifs avaient été reclassés en prêts douteux. Au cours de la période considérée, une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux essentiellement liée au secteur pétrolier et gazier a été enregistrée, comparativement à une dotation à la provision attribuable au secteur des services publics à la période correspondante de l'exercice précédent.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 54 M\$, ou 10 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 4 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de la baisse de la rémunération liée au rendement, compensée en partie par l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont augmenté de 128 M\$, ou 12 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 26 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a diminué de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en lien principalement avec une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2022 a augmenté de 75 M\$, comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

## Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Produits</b>					
Services bancaires internationaux	179 \$	190 \$	168 \$	369 \$	342 \$
Divers	(156)	(85)	(38)	(241)	(97)
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>23</b>	<b>105</b>	<b>130</b>	<b>128</b>	<b>245</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>					
Prêts douteux	19	11	17	30	35
Prêts productifs	(26)	(20)	(9)	(46)	(17)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>(7)</b>	<b>(9)</b>	<b>8</b>	<b>(16)</b>	<b>18</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>350</b>	<b>284</b>	<b>281</b>	<b>634</b>	<b>547</b>
<b>Perte avant impôt sur le résultat</b>	<b>(320)</b>	<b>(170)</b>	<b>(159)</b>	<b>(490)</b>	<b>(320)</b>
<b>Impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>	<b>(147)</b>	<b>(121)</b>	<b>(97)</b>	<b>(268)</b>	<b>(196)</b>
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>(173) \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>(222) \$</b>	<b>(124) \$</b>
<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>					
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	5 \$	4 \$	10 \$	8 \$
Actionnaires	(178)	(54)	(66)	(232)	(132)
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>24 926</b>	<b>23 511</b>	<b>22 180</b>	<b>24 926</b>	<b>22 180</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 53 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (59 M\$ au 31 janvier 2022 et 51 M\$ au 30 avril 2021) et de 112 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (105 M\$ au 30 avril 2021).

### Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 173 M\$, comparativement à une perte nette de 62 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, découlant surtout d'une baisse des produits et de l'accroissement des charges autres que d'intérêts. Au trimestre considéré, une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, a été comptabilisée.

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 173 M\$, comparativement à une perte nette de 49 M\$ au trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à une baisse des produits et à l'accroissement des charges autres que d'intérêts. Au trimestre considéré, une augmentation des provisions pour procédures judiciaires a été comptabilisée, comme il a été mentionné précédemment.

La perte nette pour le semestre clos le 30 avril 2022 s'est chiffrée à 222 M\$, comparativement à une perte nette de 124 M\$ à la période correspondante de 2021, en raison surtout de la diminution des produits et de l'accroissement des charges autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par une reprise de la provision à la période considérée, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances à la période précédente. À la période considérée, une augmentation des provisions pour procédures judiciaires a été comptabilisée, comme il a été mentionné précédemment.

### Produits

Les produits ont reculé de 107 M\$, ou 82 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 11 M\$, ce qui reflète principalement la hausse des produits tirés des honoraires liés à CIBC FirstCaribbean et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont reculé de 118 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie, attribuable à une hausse des coûts de financement liée à l'augmentation des écarts de taux, et d'une diminution des produits liés aux investissements stratégiques.

Les produits ont baissé de 82 M\$, ou 78 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont diminué de 11 M\$, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la baisse des produits tirés des honoraires liés à CIBC FirstCaribbean, la diminution des volumes et l'incidence des jours en moins que comptait le trimestre considéré.

Les produits Divers ont reculé de 71 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie liée à une augmentation des coûts de financement.

Les produits pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont baissé de 117 M\$, ou 48 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 27 M\$, ce qui reflète principalement la hausse des produits tirés des honoraires liés à CIBC FirstCaribbean et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont reculé de 144 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie, attribuable à une hausse des coûts de financement liée à l'augmentation des écarts de taux, et d'une diminution des produits liés aux investissements stratégiques.

### **Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances a donné lieu à une reprise de 7 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 8 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté sous l'effet surtout de la mise à jour des paramètres des modèles. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La reprise de la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré a été comparable à celle du trimestre précédent, étant donné qu'une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs dans CIBC FirstCaribbean a été comptabilisée au trimestre considéré, en raison de la mise à jour des paramètres des modèles, en partie neutralisée par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux, comparativement à une reprise de la provision attribuable à une évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le semestre clos le 30 avril 2022 a donné lieu à une reprise de 16 M\$, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 18 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté sous l'effet de la mise à jour des paramètres des modèles et de l'évolution favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 69 M\$, ou 25 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'augmentation des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, et d'une hausse des coûts de soutien du siège social non répartis.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 66 M\$, ou 23 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse susmentionnée des provisions pour procédures judiciaires et de la hausse des coûts de soutien du siège social non répartis.

Les charges autres que d'intérêts pour le semestre clos le 30 avril 2022 ont augmenté de 87 M\$, ou 16 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la hausse des coûts de soutien du siège social non répartis et de l'augmentation susmentionnée des provisions pour procédures judiciaires.

### **Impôt sur le résultat**

L'économie d'impôt a augmenté de 50 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 26 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une perte plus importante.

L'économie d'impôt sur le résultat pour le semestre clos le 30 avril 2022 a progressé de 72 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2021, du fait essentiellement d'une perte plus importante.

# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	48 020 \$	56 997 \$
Valeurs mobilières	172 273	161 401
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	79 047	79 940
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	502 430	462 879
Dérivés	46 665	35 912
Autres actifs	45 713	40 554
	<b>894 148 \$</b>	<b>837 683 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	665 487 \$	621 158 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	88 901	97 133
Dérivés	45 054	32 101
Autres passifs	40 468	35 922
Titres secondaires	6 291	5 539
Capitaux propres	47 947	45 830
	<b>894 148 \$</b>	<b>837 683 \$</b>

### Actif

Au 30 avril 2022, le total de l'actif avait progressé de 56,5 G\$, ou 7 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2021, une tranche d'environ 10 G\$ de ce montant découlant de l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 9,0 G\$, ou 16 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

L'augmentation de 10,9 G\$, ou 7 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres du Trésor des États-Unis et des titres de créance des gouvernements canadiens, contrebalancée en partie par la diminution des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont fléchi de 0,9 G\$, ou 1 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 39,6 G\$, ou 9 %, du fait essentiellement de l'accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements, qui tenait compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et du portefeuille de cartes de crédit, ce qui comprend l'ajout du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco dont l'acquisition a été réalisée au trimestre considéré.

Les dérivés ont augmenté de 10,8 G\$, ou 30 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change et sur marchandises.

Les autres actifs ont augmenté de 5,2 G\$, ou 13 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés, de l'impôt à recevoir et des métaux précieux.

### Passif

Au 30 avril 2022, le total du passif avait augmenté de 54,3 G\$, ou 7 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2021, une tranche d'environ 10 G\$ de ce montant découlant de l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont augmenté de 44,3 G\$, ou 7 %, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres, ont fléchi de 8,2 G\$, ou 8 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 13,0 G\$, ou 40 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change et sur marchandises.

Les autres passifs ont augmenté de 4,5 G\$, ou 13 %, en raison surtout de la hausse de la garantie sur dérivés à payer et des acceptations.

Les titres secondaires se sont accrus de 0,8 G\$, ou 14 %, sous l'effet surtout des émissions au cours du trimestre considéré. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

### Capitaux propres

Au 30 avril 2022, les capitaux propres avaient augmenté de 2,1 G\$, ou 5 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

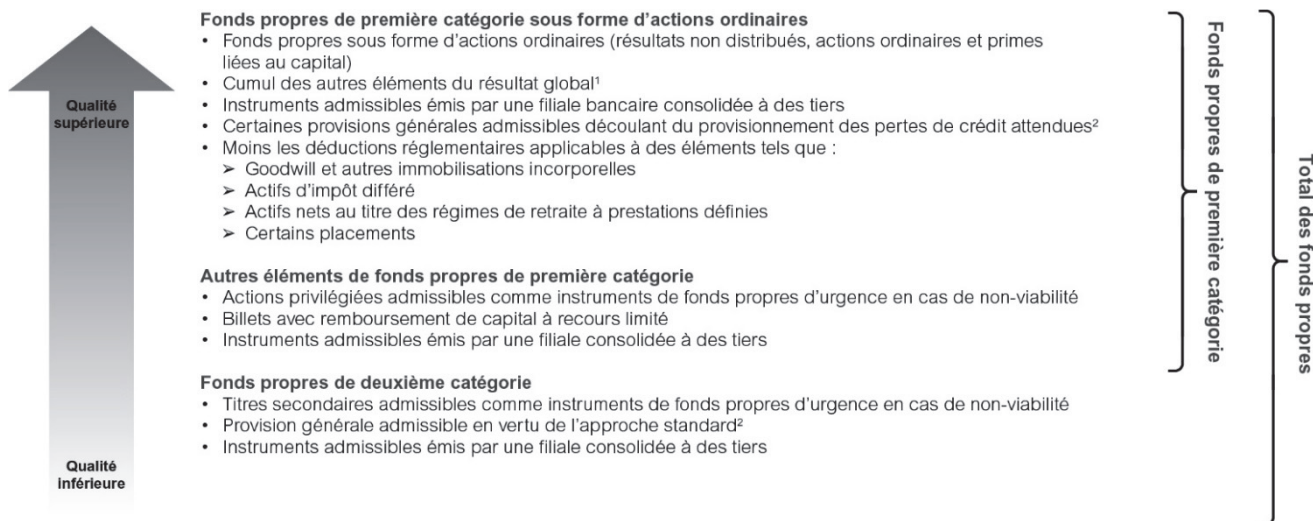
## Gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres pour maintenir des sources de capitaux solides et efficaces qui favorisent la robustesse de notre bilan, l'accroissement de nos activités et la mise en œuvre de notre stratégie, tout en satisfaisant aux exigences réglementaires. Se reporter aux pages 31 à 41 de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

### Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



- 1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.
- 2) En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a assoupli les attentes réglementaires par la mise en place de mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues, de sorte qu'une partie des provisions qui aurait autrement fait partie des fonds propres de deuxième catégorie puisse plutôt être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et limites jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiées à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 2,5 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % de l'APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 30 avril 2022	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>2</sup>	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 30 avril 2022.

2) Le 10 décembre 2021, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait fixée à 2,5 % du total de l'APR. Ce niveau demeure inchangé depuis le 31 octobre 2021.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujétiée au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

## Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires visant à renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques, et à composer avec les variations des conditions du marché engendrées par la pandémie de COVID-19 dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter à la page 34 de notre Rapport annuel 2021). Les paragraphes ci-après présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2021 et des mesures transitoires instaurées en réponse à la pandémie de COVID-19.

### Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive de ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements qui comprennent les dernières réformes de Bâle III ainsi que des mises à jour quant au traitement des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré ainsi qu'à la gestion du risque opérationnel. La mise en œuvre des changements proposés va avoir lieu au deuxième trimestre de 2023, à l'exception des révisions aux REC et aux cadres de risque de marché qui seront apportées au premier trimestre de 2024. Les révisions à la ligne directrice *Normes de liquidité* prendront effet le 1<sup>er</sup> avril 2023. Les principaux changements comprennent ce qui suit :

- Révisions à l'approche fondée sur les notations internes (NI) et à l'approche standard visant le risque de crédit
- Cadres révisés pour le risque opérationnel, le risque de marché et les REC
- mise à jour des déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour certains actifs
- Mise à jour du plancher de fonds propres selon l'approche standard révisée susmentionnée, avec adoption progressive du coefficient de plancher sur une période de trois ans à compter du deuxième trimestre de 2023
- Modification du cadre régissant le ratio de levier, dont l'imposition d'une exigence de réserve pour les BISN
- Améliorations à la ligne directrice *Normes de liquidité*, y compris la modification des exigences visant les flux de trésorerie nets cumulatifs

Le BSIF a également annoncé une révision des exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023 et la publication de nouvelles exigences de divulgation en vertu du troisième pilier au quatrième trimestre de 2023 à l'égard des BISN.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a publié le document *Revisions to market risk disclosure requirements*, qui apporte un certain nombre de modifications pour mieux refléter le cadre du risque de marché révisé, présenté en janvier 2019. Le BSIF n'a pas adopté les modifications connexes et exige actuellement que le cadre du risque de marché de 2019 soit mis en œuvre au premier trimestre de 2024.

### Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a instauré des mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Ces mesures transitoires sont entrées en vigueur en date de la publication du communiqué du BSIF à cet effet le 27 mars 2020 et aux termes de celles-ci, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de catégorie 2 peuvent être incluses dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de catégorie 2 est inclus dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires.

### Régime au regard des normes de fonds propres d'un programme fédéral de soutien pour les secteurs très touchés

Le 27 janvier 2021, le BSIF a fourni un cadre d'orientation quant au régime de fonds propres applicable aux prêts garantis par le gouvernement octroyés aux termes du programme de garanties de prêts du Programme de crédit pour les secteurs très touchés de la Banque du développement du Canada (BDC). En vertu de ce cadre d'orientation, les prêts sont considérés comme des prêts accordés par une entité souveraine en raison de la garantie de BDC et, par conséquent, la pondération du risque appropriée est appliquée conformément à la ligne directrice NFP. Le montant du prêt en entier est inclus dans la mesure de l'exposition utilisée aux fins du calcul du ratio de levier.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

## Fonds propres réglementaires et ratios

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022		31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>	35 117	\$	33 751 \$
Fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	39 460		38 344
Total des fonds propres <sup>1</sup>	45 725		44 202
L'APR se compose de ce qui suit :			
Risque de crédit	258 881		232 311
Risque de marché	8 144		9 106
Risque opérationnel	32 510		31 397
Total de l'APR	299 535		272 814
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,7	%	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,2	%	14,1 %
Ratio du total des fonds propres	15,3	%	16,2 %

1) Comprend l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19. Les mesures transitoires permettent d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le montant est soumis à certains facteurs scalaires et à des restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

### Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 30 avril 2022, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,7 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, porté par l'incidence d'une hausse de l'APR, en partie contrebalancée par l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement attribuable au capital autogénéralisé (résultat net moins les dividendes et les distributions) et à la variation nette de l'écart de change, ce qui a été en partie contrebalancé par la variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG et l'accroissement des immobilisations corporelles découlant de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

La hausse de l'APR s'explique surtout par l'accroissement de la taille du portefeuille, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, les niveaux accrus de risque opérationnel et la mise à jour des paramètres des modèles au titre des fonds propres, le tout en partie neutralisé par l'amélioration de la qualité du crédit et le niveau de risque de marché moins élevé.

### Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 30 avril 2022, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

### Ratio du total des fonds propres

Au 30 avril 2022, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, fait surtout attribuable surtout aux facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et à l'élimination des instruments de fonds propres non admissibles, le tout contrebalancé en partie par l'émission d'instruments de fonds propres de catégorie 2 d'un montant de 1,0 G\$ au trimestre considéré. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

### Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie	39 460 \$	38 344 \$
Exposition aux fins du ratio de levier <sup>1</sup>	930 953	823 343
Ratio de levier	4,2 %	4,7 %

1) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, n'était plus applicable à compter du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Au 30 avril 2022, le ratio de levier avait diminué de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie ayant été plus que compensée par l'incidence de la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier. L'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier était principalement attribuable à des hausses des expositions au bilan et au renversement de l'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition.

### Exigences de capacité totale d'absorption des pertes

Le BSIF exige également que les BISN maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) cible prudentiel (prenant appui sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) et un ratio de levier CTAP minimum (prenant appui sur le ratio de levier).

La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables. La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours.

Le BSIF s'attend à ce que les BISN maintiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et respectent les exigences de RSI alors applicables (2,5 % comme il a été mentionné précédemment) et à ce qu'elles maintiennent aussi un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 % à compter du premier trimestre de 2022.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
CTAP disponible	92 170 \$	76 701 \$
Total de l'APR	299 535	272 814
Exposition aux fins du ratio de levier <sup>1</sup>	930 953	823 343
Ratio de CTAP	30,8 %	28,1 %
Ratio de levier CTAP	9,9 %	9,3 %

1) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, n'était plus applicable à compter du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Au 30 avril 2022, le ratio de CTAP avait augmenté de 2,7 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, porté par l'augmentation de la CTAP en partie contrebalancée par l'incidence d'une hausse de l'APR. L'augmentation de la CTAP découle essentiellement de l'émission de passifs admissibles à la recapitalisation interne.

Au 30 avril 2022, le ratio de levier CTAP avait diminué de 0,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, ce qui découle essentiellement de l'émission de passifs admissibles à la recapitalisation interne, neutralisée en partie par les facteurs mentionnés précédemment qui ont une incidence sur les expositions aux fins du ratio de levier.

## **Fractionnement d'actions**

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel sera effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

## **Activités importantes de gestion du capital**

Le 13 mars 2020, après le début de la pandémie de COVID-19, le BSIF a imposé des mesures temporaires aux institutions financières fédérales, leur enjoignant d'interrompre les processus d'augmentation des dividendes et de rachat d'actions, afin d'assurer que les fonds propres supplémentaires disponibles soient utilisés pour soutenir les activités de prêt au Canada. Le BSIF a levé ces mesures temporaires le 4 novembre 2021. Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2022 :

### *Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires*

Le 9 décembre 2021, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 20 millions d'actions ordinaires (après le fractionnement), ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation ou iii) le 12 décembre 2022. Aucune action ordinaire n'a été rachetée et annulée au cours du trimestre considéré. Pour le semestre clos le 30 avril 2022, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$.

### *Régime d'achat d'actions par les employés*

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 515 390 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 41 M\$ au pour le trimestre considéré et 1 048 130 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 81 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022.

### *Régime d'investissement à l'intention des actionnaires*

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 514 216 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 37 M\$ pour le trimestre considéré et 967 246 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 73 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022.

### *Dividendes*

Le 25 mai 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé une augmentation du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui passera de 0,805 \$ par action à 0,830 \$ par action pour le trimestre qui prendra fin le 31 juillet 2022.

### *Titres secondaires*

Le 7 avril 2022, nous avons émis des débetures à 4,20 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 7 avril 2032 (titres secondaires). Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 4,20 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 7 avril 2027 et par la suite, au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 1,69 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 7 avril 2032. Les débetures sont admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2.



## Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 30 avril 2022	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire <sup>1</sup>	Prix minimal de conversion par action ordinaire
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>2,3</sup></b>				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	2,50 \$	160 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	2,50	320 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	2,50	180 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	2,50	130 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	2,50	100 000 000
<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité<sup>3,4</sup></b>				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 %	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 %	s. o.	750	2,50	300 000 000
<b>Titres secondaires<sup>3,5</sup></b>				
Débetures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débetures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débetures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débetures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
<b>Total</b>		<b>10 325 \$</b>		<b>5 330 000 000</b>

1) Le prix minimal de conversion par action ordinaire des instruments de FPUNV en circulation de la CIBC, y compris les actions privilégiées admissibles comme FPUNV, les débetures subordonnées admissibles comme FPUNV et les billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV, a fait l'objet d'un rajustement, passant de 5,00 \$ à 2,50 \$ pour tenir compte du fractionnement d'actions conformément aux modalités qui régissent les instruments de FPUNV.

2) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

3) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

4) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53 et de série 54 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).

5) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 86 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2022. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 30 avril 2022, 47,9 G\$ (32,6 G\$ au 31 octobre 2021) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de capacité totale d'absorption des pertes pour plus de précisions.

## Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également à la page 40 de notre Rapport annuel 2021 ainsi qu'aux notes 7 et 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 42 à 83 de notre Rapport annuel 2021.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur la tolérance au risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables du recensement et de l'appréciation des risques inhérents à ses activités en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, ils doivent établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La première ligne de défense peut inclure des groupes de gouvernance relevant du secteur approprié pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Les groupes de contrôle fournissent une expertise aux secteurs d'activité et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. En plus de collaborer avec les secteurs d'activité pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours ou se fier à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) pour mieux orienter ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC fournit une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque, et du contrôle interne de la CIBC dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 49 à 53 de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié aux changements climatiques
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux tiers
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2021, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

## **Pandémies**

La pandémie de COVID-19 continue de perturber l'économie mondiale, les marchés financiers, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises de manière imprévisible et sans précédent. Malgré la hausse des cas de COVID-19 dans le monde en lien avec les sous-variants du virus, beaucoup de pays ont continué de lever les restrictions qu'ils avaient imposées, ainsi que leurs exigences concernant le port du masque obligatoire et la vaccination. Même si l'augmentation des taux de vaccination a permis aux gouvernements du monde entier d'assouplir considérablement les restrictions qu'ils avaient imposées, les progrès vers une réouverture complète de l'économie ont été freinés par les variants du virus, nouveaux et en émergence, ce qui a mené au retour des restrictions sur une base temporaire. Ces facteurs, conjugués à la réticence persistante à la vaccination, continuent de mettre en péril la reprise économique. Nos perspectives demeurent fondées sur l'hypothèse que des mesures sanitaires ciblées seront utilisées pour freiner les prochaines vagues d'infection plutôt que des arrêts généralisés de l'activité économique.

L'évolution de la situation, notamment la gravité et la durée de la pandémie, l'apparition et la progression de nouveaux variants, ainsi que les mesures instaurées par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation, les institutions financières et d'autres tiers en réponse à une recrudescence des cas, continuera d'avoir une incidence sur nos perspectives.

Une part importante de nos activités consiste à consentir du crédit ou autrement à fournir des ressources financières aux particuliers, aux entreprises, aux secteurs et aux gouvernements que la pandémie a pu malmener en minant leur capacité à respecter les dispositions initiales de leurs prêts et, éventuellement, à rembourser ces prêts. Bien que nos estimations des pertes de crédit attendues sur les prêts productifs tiennent compte de la probabilité et de l'étendue des défauts de paiement et de la dépréciation futurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des estimations actuelles, compte tenu de l'incertitude rattachée à la COVID-19. Si le contexte de nos activités commerciales ne continue pas de s'améliorer conformément à nos attentes en raison de variants nouveaux et en émergence, ou si les défauts de paiement des prêts des clients sont supérieurs à nos prévisions actuelles, nous pourrions avoir à comptabiliser d'autres pertes sur créances, en plus de celles prises en compte dans nos provisions pour pertes de crédit attendues de l'exercice considéré. L'efficacité des divers programmes gouvernementaux d'allègement à l'intention des particuliers et des entreprises et la capacité des vaccins à contrôler les variants nouveaux et en émergence ont aussi des répercussions sur nos attentes. Dans la même optique, compte tenu de l'évolution de la conjoncture du marché et de l'économie, nous pourrions avoir à comptabiliser des pertes, des dépréciations ou des réductions dans les autres éléments du résultat global relativement à d'autres actifs au cours des périodes ultérieures.

Nous continuons d'ajuster notre modèle opérationnel en veillant à assurer la sécurité des membres de notre équipe en tout temps. Nous avons lancé un programme visant le retour de nos équipes dans nos bureaux, tout en continuant d'observer les directives sanitaires et sécuritaires.

Les mesures du risque opérationnel applicables font encore état d'un niveau acceptable. La résilience et la viabilité opérationnelles demeurent les aspects fondamentaux sur lesquels nous nous concentrons. Nous continuerons de surveiller notre position en matière de risque et les tendances pour assurer la gestion appropriée et opportune des risques opérationnels.

Advenant que l'émergence continue d'autres variants ait des incidences similaires que les vaccins ne sont pas en mesure d'atténuer efficacement et en temps opportun, et que des arrêts généralisés de l'activité économique soient de nouveau imposés pour composer avec de futures vagues d'infection, les répercussions sur l'économie et les marchés des capitaux pourraient s'aggraver et entraîner davantage de volatilité. Tout fait nouveau imprévu touchant les marchés financiers, le contexte réglementaire ou le comportement ou la confiance des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable additionnelle sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière.

## **Risque géopolitique**

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- l'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la propagation de la COVID-19, tel que décrit ci-dessus;
- la guerre en Ukraine;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine;
- les répercussions de la politique d'achat aux États-Unis (« Buy American »);
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les tensions au Moyen-Orient;
- les préoccupations à la suite de la conclusion de l'entente sur le Brexit.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

## **Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien**

En 2012, le BSIF a instauré la ligne directrice B-20, dont il a ensuite publié une version révisée qui est entrée en vigueur en janvier 2018, dans laquelle il énonçait des attentes rigoureuses en matière de souscription de prêts hypothécaires à l'intention des prêteurs fédéraux. La version révisée de la ligne directrice a eu l'effet escompté, les ratios de la dette au revenu s'étant aplanis en 2018 et en 2019. Par la suite, pour contrer l'incidence potentiellement négative de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a instauré plusieurs programmes de soutien, la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt et la CIBC et d'autres banques canadiennes ont mis en place des programmes d'allègement à l'égard de l'ensemble de leurs produits de détail, dont les prêts hypothécaires, pour soutenir les clients. Malgré l'incertitude persistante sur le plan de l'économie et de l'emploi, les prix du marché du logement ont dépassé les niveaux d'avant la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné un risque que nos emprunteurs ne soient pas en mesure de rembourser leurs prêts. En juin 2021, nous avons commencé à déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés et assurés en fonction du taux le plus élevé entre le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %, ou 5,25 %, conformément à la ligne directrice B-20 révisée. En mars 2022, la Banque du Canada a commencé à relever ses taux d'intérêt, ce qui, conjugué aux autres hausses prévues tout au long de l'année, a fait augmenter les taux d'intérêt hypothécaires. Nous effectuons continuellement des simulations de crise, des analyses de scénarios et des analyses de sensibilité afin d'évaluer l'incidence potentielle d'un certain nombre de facteurs macroéconomiques, dont les taux d'intérêt, le taux de chômage et le prix des logements, sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts et le rendement des portefeuilles.

## Prix des marchandises

Les marchés des produits de base ont continué d'afficher une volatilité élevée au cours des derniers mois, la guerre en Ukraine ayant exacerbé les contraintes d'approvisionnement et accru le niveau d'incertitude au sein des marchés. Les prix du pétrole et du gaz naturel, en particulier, ont été soumis à des pressions à la hausse soutenues, et les prix de référence West Texas Intermediate pour le pétrole brut ont atteint un sommet de 130 \$ le baril et ceux du gaz au carrefour Henry aux États-Unis ont dépassé 8 \$/MBTU. Même si les sanctions contre la Russie ont une incidence moins directe sur les prix de l'énergie en Amérique du Nord, leurs répercussions se font néanmoins sentir à l'échelle mondiale alors que les exportations de ce pays, qui est le troisième producteur de pétrole et le deuxième producteur de gaz naturel en importance, sont de plus en plus réduites. La dynamique de l'offre et de la demande a également continué d'être influencée par la pandémie de COVID-19, les confinements récents en Chine engendrant une pression supplémentaire sur les chaînes d'approvisionnement en plus de créer un certain risque d'effondrement de la demande. Les prix des métaux de base ont également été volatils au cours des derniers mois, et le prix du nickel a été assujéti à des variations historiques dans un contexte de mouvement de liquidations forcées par des vendeurs à découvert, de sorte que le nickel a cessé d'être négocié à la Bourse des métaux de Londres. Compte tenu de l'intensification des sanctions contre la Russie, y compris la possibilité d'un embargo de l'Union européenne sur les exportations de la Russie, et des répercussions des mesures de confinement liées à la pandémie en Chine, nous prévoyons que les prix des marchandises continueront d'être touchés par une volatilité persistante et des pressions à la hausse à court terme. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux qui pourraient survenir à plus long terme dans diverses économies occidentales, les questions d'autosuffisance nationale, les pressions inflationnistes et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance étant autant d'éléments qui détermineront les politiques énergétiques qui influenceront les flux de production et les échanges commerciaux dans l'avenir.

## Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence, font l'objet d'une réforme et sont en voie d'être remplacés par de nouveaux taux sans risque largement fondés sur les marchés. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après 2021. Conformément à cette annonce, le 31 décembre 2021, les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en yens japonais et en francs suisses ont été officiellement abandonnés et remplacés par des taux sans risque de substitution. En outre, les transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ont été réduites en prévision de son abandon en juin 2023. Il s'agit là d'une étape importante dans l'abandon du taux LIBOR par le secteur, car ce taux de référence est utilisé pour un grand volume de prêts, de dérivés et d'instruments en espèces dans le monde entier. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux au sein du secteur en lien avec ce dossier et nous avons également mis en œuvre des contrôles pour nous assurer que les nouvelles transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ne servent que des fins autorisées pendant la transition. De plus, en décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé que le taux offert en dollars canadiens (CDOR) cesse d'être calculé et publié d'ici juin 2024 et suggéré l'utilisation du CORRA comme taux de référence de remplacement. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR a annoncé l'abandon de ce taux, conformément aux recommandations formulées par le TARCOM.

## Réforme fiscale

Étant donné que bon nombre de gouvernements se sont endettés davantage pour soutenir l'économie pendant la pandémie et qu'ils cherchent à assurer une forte reprise après la pandémie, des propositions de réformes visant l'augmentation des impôts pourraient toucher la CIBC.

Le budget fédéral canadien de 2022 comprenait diverses propositions dont l'adoption ferait augmenter notre impôt sur le résultat, comme il est décrit au paragraphe Impôt sur le résultat de la section Revue des résultats financiers du présent rapport de gestion.

En 2021, 130 pays, dont le Canada et les autres pays du G20, ont convenu d'un nouveau cadre pour une réforme fiscale à l'échelle mondiale qui, s'il est adopté, pourrait entrer en vigueur en 2023. L'objectif de ce cadre reposant sur deux piliers est de veiller à ce que les grandes entreprises multinationales (EMN) paient des impôts où elles exercent des activités et réalisent des bénéfices. Bien que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ait déjà publié certaines règles types, le gouvernement canadien n'a encore présenté aucun projet de loi en lien avec ces propositions.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés qui se trouvent dans notre Rapport annuel 2021 pour des précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 30 avril 2022 :

	<b>CIBC</b>				
					<b>Siège social et autres</b>
<b>Unités d'exploitation stratégiques</b>	<b>Services bancaires personnels et PME, région du Canada</b>	<b>Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada</b>	<b>Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis</b>	<b>Marchés des capitaux</b>	
<b>Activités commerciales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôts</li> <li>• Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>• Prêts personnels</li> <li>• Cartes de crédit</li> <li>• Prêts aux entreprises</li> <li>• Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe Entreprises</li> <li>• Courtage de plein exercice</li> <li>• Gestion d'actifs</li> <li>• Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe Entreprises</li> <li>• Gestion d'actifs</li> <li>• Gestion privée de patrimoine</li> <li>• Services bancaires personnels et PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services financiers aux entreprises</li> <li>• Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>• Services de Banque d'investissement</li> <li>• Services financiers directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services bancaires internationaux</li> <li>• Portefeuilles de placement</li> <li>• Coentreprises</li> <li>• Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 23)</li> </ul>
<b>Bilan<sup>1</sup></b>	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen 300 799	Actif moyen 83 367	Actif moyen 51 980	Actif moyen 277 686	Actif moyen 168 077
	Dépôts moyens 201 069	Dépôts moyens 92 864	Dépôts moyens 43 960	Dépôts moyens 96 740	Dépôts moyens 229 563
<b>APR</b>	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit 56 802	Risque de crédit 59 880	Risque de crédit <sup>2</sup> 55 057	Risque de crédit <sup>3</sup> 65 951	Risque de crédit <sup>4</sup> 21 191
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 22	Risque de marché 7 856	Risque de marché 266
	Risque opérationnel 12 036	Risque opérationnel 7 220	Risque opérationnel 3 794	Risque opérationnel 8 781	Risque opérationnel 679
<b>Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>5</sup></b>	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 18	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 24	Proportion du total de la CIBC 20	Proportion du total de la CIBC 19
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :
	Risque de crédit 77	Risque de crédit 79	Risque de crédit 56	Risque de crédit 78	Risque de crédit 63
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 10	Risque de marché 2
	Risque opérationnel 17	Risque opérationnel 10	Risque opérationnel 4	Risque opérationnel 11	Risque opérationnel 6
	Autres risques <sup>6</sup> 6	Autres risques <sup>6</sup> 11	Autres risques <sup>6</sup> 40	Autres risques <sup>6</sup> 1	Autres risques <sup>6</sup> 29
<b>Profil de risque</b>	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.				

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 15 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 20 858 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 238 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</b>		
Engagements utilisés	281 599 \$	257 709 \$
Engagements non utilisés	70 621	71 496
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	245 333	242 102
Divers – hors bilan	93 201	79 985
Dérivés de gré à gré	24 636	20 690
Expositions en cas de défaut (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	715 390	671 982
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	228 094	225 399
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	487 296	446 583
<b>Portefeuille de détail – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	307 555	295 290
Engagements non utilisés	99 281	94 077
Divers – hors bilan	400	367
ECD du portefeuille de détail, montant brut	407 236	389 734
Portefeuilles normalisés <sup>1</sup>	94 016	83 989
Expositions de titrisation – approche NI avancée	13 217	10 823
ECD, montant brut	1 229 859 \$	1 156 528 \$
ECD, montant net	1 001 765 \$	931 129 \$

1) Comprennent un montant de 79,8 G\$ lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements (73,2 G\$ au 31 octobre 2021), un montant de 10,0 G\$ lié aux portefeuilles de détail (6,3 G\$ au 31 octobre 2021) et un montant de 4,2 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2021) lié aux expositions de titrisation. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche standard comprennent un montant de 51,7 G\$ au titre de prêts aux entreprises (45,3 G\$ au 31 octobre 2021), un montant de 25,9 G\$ au titre de prêts aux entités souveraines (26,3 G\$ au 31 octobre 2021) et un montant de 2,2 G\$ au titre de prêts aux banques (1,6 G\$ au 31 octobre 2021).

### Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. Dans un tel cas, la restructuration de la dette est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

## Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2022	Prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>				Marges de crédit hypothécaires <sup>2</sup>		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario <sup>3</sup>	23,2 \$	17 %	116,6 \$	83 %	10,5 \$	100 %	23,2 \$	15 %	127,1 \$	85 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>4</sup>	8,0	16	43,2	84	3,9	100	8,0	15	47,1	85
Alberta	12,5	47	14,3	53	2,1	100	12,5	43	16,4	57
Québec	5,3	27	14,6	73	1,2	100	5,3	25	15,8	75
Provinces des Prairies / du Centre	3,3	44	4,2	56	0,6	100	3,3	41	4,8	59
Provinces de l'Atlantique	3,4	39	5,4	61	0,7	100	3,4	36	6,1	64
Portefeuille canadien <sup>5,6</sup>	55,7	22	198,3	78	19,0	100	55,7	20	217,3	80
Portefeuille américain <sup>5</sup>	-	-	2,2	100	-	-	-	-	2,2	100
Autre portefeuille international <sup>5</sup>	-	-	2,5	100	-	-	-	-	2,5	100
<b>Total des portefeuilles</b>	<b>55,7 \$</b>	<b>22 %</b>	<b>203,0 \$</b>	<b>78 %</b>	<b>19,0 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>55,7 \$</b>	<b>20 %</b>	<b>222,0 \$</b>	<b>80 %</b>
31 octobre 2021	59,6 \$	24 %	187,9 \$	76 %	18,8 \$	100 %	59,6 \$	22 %	206,7 \$	78 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021.

3) Comprend un montant de 10,6 G\$ (11,7 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 73,4 G\$ (67,7 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,2 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 3,5 G\$ (3,8 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 29,7 G\$ (27,9 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 63 % (64 % au 31 octobre 2021) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2022.

	Pour les trois mois clos les						Pour les six mois clos les			
	30 avr. 2022		31 janv. 2022		30 avr. 2021		30 avr. 2022		30 avr. 2021	
	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires
Ontario <sup>2</sup>	65 %	65 %	66 %	66 %	63 %	68 %	65 %	66 %	63 %	68 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	62	64	63	65	60	66	63	64	60	66
Alberta	72	73	72	72	68	74	72	73	67	73
Québec	69	72	69	72	68	73	69	72	68	73
Provinces des Prairies / du Centre	72	74	71	73	68	75	71	73	68	75
Provinces de l'Atlantique	70	71	71	72	70	75	70	71	69	75
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	65 %	66 %	66 %	67 %	63 %	69 %	66 %	66 %	63 %	69 %
Portefeuille américain <sup>4</sup>	63 %	62 %	65 %	54 %	64 %	71 %	64 %	59 %	62 %	67 %
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	73 %	négl.	73 %	négl.	76 %	négl.	73 %	négl.	76 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 64 % (65 % au 31 janvier 2022 et 63 % au 30 avril 2021) et à 65 % (63 % au 30 avril 2021) au cours du semestre clos le 30 avril 2022.

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (63 % au 31 janvier 2022 et 58 % au 30 avril 2021) et à 62 % (58 % au 30 avril 2021) au cours du semestre clos le 30 avril 2022.

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.  
négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
30 avril 2022 <sup>1,2</sup>	49 %	46 %
31 octobre 2021 <sup>1,2</sup>	51 %	49 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 30 avril 2022 et le 31 octobre 2021 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 mars 2022 et au 30 septembre 2021. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 44 % (47 % au 31 octobre 2021). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 43 % (45 % au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-après résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
<b>30 avril 2022</b>	<b>1 %</b>	<b>3 %</b>	<b>6 %</b>	<b>16 %</b>	<b>36 %</b>	<b>26 %</b>	<b>12 %</b>	<b>- %</b>
31 octobre 2021	1 %	3 %	7 %	17 %	45 %	27 %	- %	- %
Portefeuille américain								
<b>30 avril 2022</b>	<b>1 %</b>	<b>3 %</b>	<b>6 %</b>	<b>8 %</b>	<b>10 %</b>	<b>72 %</b>	<b>- %</b>	<b>- %</b>
31 octobre 2021	1 %	3 %	6 %	9 %	10 %	71 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
<b>30 avril 2022</b>	<b>7 %</b>	<b>13 %</b>	<b>21 %</b>	<b>23 %</b>	<b>19 %</b>	<b>16 %</b>	<b>1 %</b>	<b>- %</b>
31 octobre 2021	7 %	12 %	21 %	24 %	19 %	15 %	1 %	- %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2022, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 37,1 G\$ (34,7 G\$ au 31 octobre 2021), et une tranche de 22 % de ces prêts (24 % au 31 octobre 2021) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,3 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2021) ou 0,7 % (0,7 % au 31 octobre 2021) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 5,3 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2021). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 109 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci, tout en tenant compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 17 décembre 2021, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

### Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (auss appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 13 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, aux	30 avr. 2022		31 oct. 2021	
	Expositions <sup>1</sup>			
De première qualité	13,42 \$	72,8 %	9,87 \$	68,9 %
De qualité inférieure	4,71	25,5	4,39	30,6
Liste de surveillance	0,32	1,7	0,07	0,5
Défaut	-	-	-	-
Sans note	-	-	-	-
	<b>18,45 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>14,33 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.



## Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les						Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les								
	30 avr. 2022			31 janv. 2022			30 avr. 2021			30 avr. 2022			30 avr. 2021		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation	Prêts aux entreprises et aux gouvernements		Prêts à la consommation
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	
<b>Prêts douteux bruts</b>															
Solde au début de la période	1 086 \$	814 \$	1 900 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$	1 476 \$	979 \$	2 455 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$	1 359 \$	990 \$	2 349 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	140	343	483	109	333	442	192	534	726	249	676	925	599	967	1 566
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(9)	(75)	(84)	(20)	(75)	(95)	(33)	(152)	(185)	(29)	(150)	(179)	(101)	(353)	(454)
Remboursements nets <sup>1</sup>	(39)	(131)	(170)	(42)	(104)	(146)	(149)	(159)	(308)	(81)	(235)	(316)	(275)	(243)	(518)
Montants radiés	(186)	(179)	(365)	(10)	(147)	(157)	(66)	(250)	(316)	(196)	(326)	(522)	(136)	(400)	(536)
Change et autres	7	3	10	16	7	23	(29)	(9)	(38)	23	10	33	(55)	(18)	(73)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>999 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>1 774 \$</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>814 \$</b>	<b>1 900 \$</b>	<b>1 391 \$</b>	<b>943 \$</b>	<b>2 334 \$</b>	<b>999 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>1 774 \$</b>	<b>1 391 \$</b>	<b>943 \$</b>	<b>2 334 \$</b>
<b>Provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>	<b>377 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>520 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>796 \$</b>	<b>620 \$</b>	<b>286 \$</b>	<b>906 \$</b>	<b>377 \$</b>	<b>304 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>620 \$</b>	<b>286 \$</b>	<b>906 \$</b>
<b>Prêts douteux nets<sup>2</sup></b>	<b>566 \$</b>	<b>538 \$</b>	<b>1 104 \$</b>	<b>525 \$</b>	<b>536 \$</b>	<b>1 061 \$</b>	<b>790 \$</b>	<b>713 \$</b>	<b>1 503 \$</b>	<b>525 \$</b>	<b>536 \$</b>	<b>1 061 \$</b>	<b>709 \$</b>	<b>726 \$</b>	<b>1 435 \$</b>
Solde au début de la période	(87)	(39)	(126)	53	14	67	(85)	(36)	(121)	(34)	(25)	(59)	32	(47)	(15)
Variation nette de la provision	143	(28)	115	(12)	(12)	(24)	66	(20)	46	131	(40)	91	30	(22)	8
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>622 \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>566 \$</b>	<b>538 \$</b>	<b>1 104 \$</b>	<b>771 \$</b>	<b>657 \$</b>	<b>1 428 \$</b>	<b>622 \$</b>	<b>471 \$</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>771 \$</b>	<b>657 \$</b>	<b>1 428 \$</b>
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	0,22 %			0,23 %			0,33 %			0,22 %			0,33 %		

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

### Prêts douteux bruts

Au 30 avril 2022, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 774 M\$, soit une baisse de 560 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de baisses dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, ainsi que dans les secteurs des services publics, du commerce de détail et de gros, de l'immobilier et de la construction et des services aux entreprises.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 126 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de diminutions dans les secteurs des services publics et des institutions financières, ainsi que dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Une tranche de 50 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs du commerce de détail et de gros, de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux.

Une tranche de 29 % des prêts douteux bruts était liée aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, de la fabrication de biens d'équipement et des services aux entreprises.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs de l'immobilier et de la construction et des services aux entreprises.

### Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 681 M\$, soit une baisse de 225 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des diminutions dans les secteurs des services aux entreprises, des services publics, du commerce de détail et de gros et du pétrole et du gaz.

La provision pour pertes sur prêts douteux a reculé de 115 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout des baisses dans les secteurs des services publics, de la fabrication de biens d'équipement et des institutions financières.

### Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022			31 oct. 2021
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	673 \$	- \$	673 \$	703 \$
Prêts personnels	181	-	181	146
Cartes de crédit <sup>1</sup>	197	96	293	203
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	172	-	172	162
	<b>1 223 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>1 319 \$</b>	<b>1 214 \$</b>

1) En ce qui concerne le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco qui a été acquis, les cartes de crédit ont été transférées dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait au moment de l'acquisition et ce classement chronologique s'est poursuivi dans la mesure où un paiement n'a pas été effectué.

### Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

Expositions directes

En millions de dollars, au 30 avril 2022	Capitalisées				Non capitalisées				Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres <sup>1</sup>				Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Expositions nettes (C)		
Royaume-Uni	2 933 \$	2 613 \$	1 588 \$	7 134 \$	3 648 \$	553 \$	4 201 \$	673 \$	1 \$	2 200 \$	2 874 \$	14 209 \$	
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni <sup>2</sup>	3 293	536	6 156	9 985	3 154	1 369	4 523	326	112	586	1 024	15 532	
Caraïbes	4 749	2 376	3 427	10 552	1 817	2 202	4 019	-	-	274	274	14 845	
Amérique latine <sup>3</sup>	203	104	22	329	224	-	224	9	39	1	49	602	
Asie	621	3 763	3 746	8 130	3	516	519	-	114	592	706	9 355	
Océanie <sup>4</sup>	3 478	1 301	1 181	5 960	2 196	256	2 452	26	-	31	57	8 469	
Divers	152	-	286	438	420	381	801	-	-	4	4	1 243	
<b>Total<sup>5</sup></b>	<b>15 429 \$</b>	<b>10 693 \$</b>	<b>16 406 \$</b>	<b>42 528 \$</b>	<b>11 462 \$</b>	<b>5 277 \$</b>	<b>16 739 \$</b>	<b>1 034 \$</b>	<b>266 \$</b>	<b>3 688 \$</b>	<b>4 988 \$</b>	<b>64 255 \$</b>	
31 octobre 2021 <sup>6</sup>	13 496 \$	12 483 \$	9 153 \$	35 132 \$	9 366 \$	5 422 \$	14 788 \$	912 \$	339 \$	1 630 \$	2 881 \$	52 801 \$	

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 4,0 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2021), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 59,5 G\$ (60,5 G\$ au 31 octobre 2021), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) L'exposition à la Russie et à l'Ukraine est plus que minime.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 4 242 M\$ (4 947 M\$ au 31 octobre 2021) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

6) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022				31 oct. 2021				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché <sup>1</sup>		Non exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché <sup>1</sup>		Non exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	20 768 \$	- \$	3 062 \$	17 706 \$	34 573 \$	- \$	2 661 \$	31 912 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	27 252	85	27 167	-	22 424	19	22 405	-	de taux d'intérêt de taux d'intérêt, lié aux actions
Valeurs mobilières	172 273	52 385	119 888	-	161 401	56 028	105 373	-	
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 623	-	14 623	-	12 368	-	12 368	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	64 424	-	64 424	-	67 572	-	67 572	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	261 986	-	261 986	-	251 526	-	251 526	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	43 969	-	43 969	-	41 897	-	41 897	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	15 087	-	15 087	-	11 134	-	11 134	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	172 475	26 894 <sup>2</sup>	145 581	-	150 213	24 780 <sup>2</sup>	125 433	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(2 823)	-	(2 823)	-	(2 849)	-	(2 849)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	46 665	44 744	1 921	-	35 912	34 589	1 323	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 736	-	11 736	-	10 958	-	10 958	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	45 713	3 551	30 458	11 704	40 554	2 977	26 743	10 834	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	<b>894 148 \$</b>	<b>127 659 \$</b>	<b>737 079 \$</b>	<b>29 410 \$</b>	<b>837 683 \$</b>	<b>118 393 \$</b>	<b>676 544 \$</b>	<b>42 746 \$</b>	
Dépôts	665 487 \$	680 <sup>3</sup> \$	588 718 \$	76 089 \$	621 158 \$	609 <sup>3</sup> \$	548 419 \$	72 130 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	18 970	17 605	1 365	-	22 790	19 472	3 318	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 094	-	3 094	-	2 463	-	2 463	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	66 837	-	66 837	-	71 880	-	71 880	-	de taux d'intérêt
Dérivés	45 054	42 009	3 045	-	32 101	30 882	1 219	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	11 767	-	11 767	-	10 961	-	10 961	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	28 701	2 933	16 063	9 705	24 961	2 705	11 344	10 912	de taux d'intérêt
Titres secondaires	6 291	-	6 291	-	5 539	-	5 539	-	de taux d'intérêt
	<b>846 201 \$</b>	<b>63 227 \$</b>	<b>697 180 \$</b>	<b>85 794 \$</b>	<b>791 853 \$</b>	<b>53 668 \$</b>	<b>655 143 \$</b>	<b>83 042 \$</b>	

1) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

2) Exclut des prêts de néant (48 M\$ au 31 octobre 2021) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

### Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les								Aux dates indiquées ou pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022				31 janv. 2022		30 avr. 2021		30 avr. 2022	30 avr. 2021
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	14,8 \$	4,7 \$	6,4 \$	6,9 \$	13,1 \$	9,6 \$	10,3 \$	7,5 \$	8,3 \$	7,1 \$
Risque d'écart de taux	6,2	1,2	1,9	2,3	5,4	8,1	9,4	8,9	5,3	8,5
Risque lié aux actions	6,1	3,0	5,2	4,3	3,9	4,8	3,3	3,7	4,6	3,5
Risque de change	4,3	0,6	1,5	1,8	2,2	2,1	1,1	1,2	1,9	1,4
Risque lié aux marchandises	4,9	1,3	1,3	2,7	4,5	3,1	1,1	3,1	2,9	3,1
Risque spécifique de la dette	2,8	1,8	2,5	2,2	2,7	2,5	3,5	3,5	2,4	3,3
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(8,7)	(12,1)	(23,1)	(21,2)	(21,5)	(21,1)	(16,9)	(19,6)
Total de la VAR (mesure de un jour)	10,3 \$	6,6 \$	10,1 \$	8,1 \$	8,7 \$	9,0 \$	7,2 \$	6,8 \$	8,5 \$	7,3 \$
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	44,5 \$	16,1 \$	32,5 \$	26,6 \$	30,6 \$	33,2 \$	27,2 \$	26,2 \$	30,0 \$	26,6 \$
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	151,3 \$	115,2 \$	125,0 \$	133,3 \$	142,8 \$	142,7 \$	219,8 \$	199,2 \$	138,1 \$	185,9 \$

<sup>1)</sup> Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2022 a reculé de 0,9 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de la baisse du risque d'écart de taux et du risque de taux d'intérêt, en partie neutralisée par la baisse de l'avantage de diversification.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2022 a diminué de 6,6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de la baisse du risque lié aux actions et du risque lié aux taux d'intérêt, en partie neutralisée par la baisse de l'avantage de diversification et la hausse du risque de change. Pour tous les trimestres présentés, notre créneau de VAR en situation de crise a été celui de la crise financière mondiale de 2008-2009. Cette période historique a été marquée non seulement par une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également par une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2022 ont diminué de 9,4 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique par le fait qu'il y avait moins d'obligations détenues et que celles-ci étaient mieux cotées.

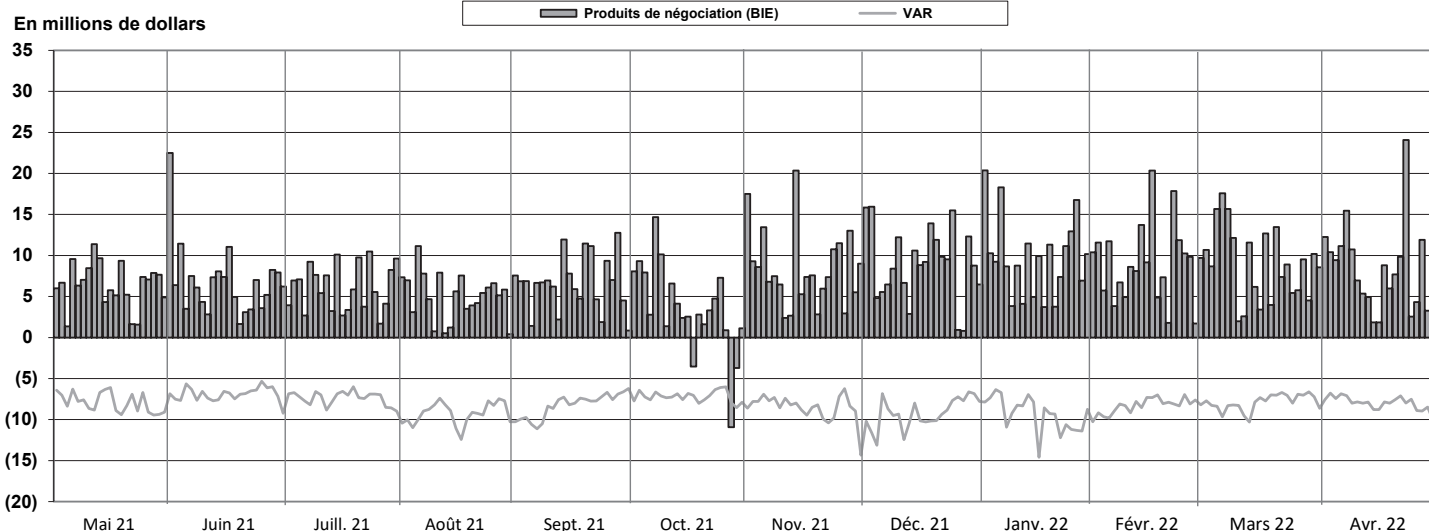
## Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 9,2 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) correspondent au total des produits de négociation (BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

### Produits de négociation (BIE)<sup>1</sup> c. la VAR<sup>2</sup>

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



- 1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.
- 2) Les ajustements de la juste valeur sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux ajustements de la juste valeur étant également exclus du calcul.

## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées des produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle qu'aurait, de manière immédiate et soutenue, une hausse de 100 points de base et une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure. Même si un choc immédiat et soutenu de 100 points de base est généralement appliqué, et nonobstant la possibilité de taux négatifs, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis, un choc à la baisse immédiat de 25 points de base a été appliqué, tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un plancher de zéro.

### Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	30 avr. 2022		31 janv. 2022		30 avr. 2021	
	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	402 \$	26 \$	380 \$	74 \$	362 \$	77 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(679)	(321)	(651)	(216)	(608)	(288)
<b>Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt</b>						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(101)	(9)	(124)	(33)	(148)	(50)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	159	82	142	57	83	27

- 1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

## Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
30 avr. 2022	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	<b>48 020 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>48 020 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>47 760 \$</b>
	<b>Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	<b>125 253</b>	<b>97 078</b>	<b>222 331</b>	<b>126 866</b>	<b>95 465</b>
	<b>Autres titres de créance</b>	<b>5 596</b>	<b>7 178</b>	<b>12 774</b>	<b>2 553</b>	<b>10 221</b>
	<b>Titres de participation</b>	<b>33 715</b>	<b>26 248</b>	<b>59 963</b>	<b>30 337</b>	<b>29 626</b>
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	<b>34 533</b>	<b>1 811</b>	<b>36 344</b>	<b>14 862</b>	<b>21 482</b>
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	<b>16 623</b>	<b>2 827</b>	<b>19 450</b>	<b>10 819</b>	<b>8 631</b>
		<b>263 740 \$</b>	<b>135 142 \$</b>	<b>398 882 \$</b>	<b>185 697 \$</b>	<b>213 185 \$</b>
31 oct. 2021	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	56 997 \$	- \$	56 997 \$	252 \$	56 745 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	113 515	100 944	214 459	134 370	80 089
	Autres titres de créance	5 681	5 510	11 191	1 827	9 364
	Titres de participation	37 855	22 996	60 851	25 133	35 718
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	36 116	948	37 064	14 677	22 387
	Autres actifs liquides <sup>2</sup>	12 772	3 927	16 699	7 203	9 496
		262 936 \$	134 325 \$	397 261 \$	183 462 \$	213 799 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
CIBC (société mère)	150 697 \$	153 971 \$
Filiales canadiennes	13 714	12 271
Filiales étrangères	48 774	47 557
	<b>213 185 \$</b>	<b>213 799 \$</b>

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont baissé de 0,6 G\$ depuis le 31 octobre 2021, du fait surtout de la diminution des soldes de trésorerie, en partie contrebalancée par les titres détenus qui étaient plus liquides.

Nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

### Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers <sup>1</sup>	Disponibles à titre de garantie	Divers <sup>2</sup>	
<b>30 avr. 2022.</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	260 \$	47 760 \$	- \$	48 020 \$
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	155 725	3 917	145 227	-	304 869
Prêts, nets de la provision <sup>4</sup>	-	50 626	30 273	409 795	490 694
Autres actifs	9 224	-	3 597	91 293	104 114
	<b>164 949 \$</b>	<b>54 803 \$</b>	<b>226 857 \$</b>	<b>501 088 \$</b>	<b>947 697 \$</b>
<b>31 oct. 2021</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	252 \$	56 745 \$	- \$	56 997 \$
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	154 382	1 817	134 018	-	290 217
Prêts, nets de la provision <sup>4</sup>	1 488	44 615	29 331	376 487	451 921
Autres actifs	6 599	-	3 005	77 820	87 424
	<b>162 469 \$</b>	<b>46 684 \$</b>	<b>223 099 \$</b>	<b>454 307 \$</b>	<b>886 559 \$</b>

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

### Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

### Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (« HQLA ») non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2022

	Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>		
1 HQLA	s. o.	173 338 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	227 786 \$	17 107
3 Dépôts stables	98 277	2 948
4 Dépôts moins stables	129 509	14 159
5 Financement de gros non garanti, dont :	215 304	101 975
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	84 753	20 701
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	106 597	57 320
8 Dettes non garanties	23 954	23 954
9 Financement de gros garanti	s. o.	9 684
10 Exigences supplémentaires, dont :	145 905	35 980
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	23 326	12 500
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	4 062	4 062
13 Facilités de crédit et de liquidité	118 517	19 418
14 Autres obligations de financement contractuelles	3 446	3 446
15 Autres obligations de financement conditionnelles	365 107	6 881
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	175 073
<b>Entrées de trésorerie</b>		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	100 023	20 557
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	20 090	9 375
19 Autres entrées de trésorerie	6 159	6 159
20 Total des entrées de trésorerie	126 272 \$	36 091 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>
21 Total des HQLA	s. o.	173 338 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	138 982 \$
23 LCR	s. o.	125 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2022		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	174 677 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	142 193 \$
26 LCR	s. o.	123 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.  
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 30 avril 2022, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 123 % au trimestre précédent à 125 %, ce qui découle de la diminution des sorties nettes de trésorerie, contrebalancée en partie par la baisse des HQLA.

### Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur du ratio représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.



Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice *Normes de liquidité*. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	a	b	c	d	e
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée
En millions de dollars, au 30 avril 2022					
<b>Élément de FSD</b>					
1 <b>Fonds propres</b>	48 577 \$	- \$	- \$	5 736 \$	54 313 \$
2 Fonds propres réglementaires	48 577	-	-	5 736	54 313
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 <b>Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises</b>	206 319	31 150	10 982	11 872	240 389
5 Dépôts stables	95 449	11 012	6 788	6 978	114 565
6 Dépôts moins stables	110 870	20 138	4 194	4 894	125 824
7 <b>Financement de gros</b>	161 164	157 893	43 958	87 805	208 699
8 Dépôts opérationnels	82 431	3 490	-	-	42 961
9 Autres financements de gros	78 733	154 403	43 958	87 805	165 738
10 <b>Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants</b>	-	892	1 636	13 526	-
11 <b>Autres passifs</b>	-	-	93 073 <sup>1</sup>	-	6 881
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	10 994 <sup>1</sup>	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	50 670	120	31 289	6 881
14 <b>FSD total</b>					510 282
<b>Élément de RSF</b>					
15 <b>Total des HQLA du NSFR</b>					13 381
16 <b>Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles</b>	-	3 717	-	72	1 930
17 <b>Prêts et titres productifs</b>	63 617	106 605	39 310	333 314	357 507
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	22 159	602	-	1 568
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	895	32 176	4 848	18 826	25 763
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	32 970	36 641	18 940	110 165	149 995
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 222	13 843	14 427	198 795	164 542
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 222	13 764	14 352	194 093	160 468
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	11 530	1 786	493	5 528	15 639
25 <b>Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants</b>	-	892	1 636	13 526	-
26 <b>Autres actifs</b>	14 701	-	97 052 <sup>1</sup>	-	52 280
27 Produits de base physiques, y compris l'or	3 597	-	-	-	3 058
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	11 853 <sup>1</sup>	-	10 075
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	15 435 <sup>1</sup>	-	4 441
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	22 209 <sup>1</sup>	-	1 110
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	11 104	42 576	176	4 803	33 596
32 <b>Éléments hors bilan</b>	-	-	361 789 <sup>1</sup>	-	12 475
33 <b>RSF total</b>					437 573 \$
34 <b>NSFR</b>					117 %
En millions de dollars, au 31 janvier 2022					Valeur pondérée
35 FSD total					489 930 \$
36 RSF total					420 922 \$
37 NSFR					116 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 30 avril 2022, notre NSFR avait augmenté, passant de 116 % au trimestre précédent à 117 % en raison de la croissance des dépôts provenant des clients et d'une hausse du financement de gros à terme pour financer la croissance des prêts.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

## Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 30 avril 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques <sup>1</sup>	2 542 \$	286 \$	451 \$	2 050 \$	5 329 \$	- \$	- \$	5 329 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	9 216	13 317	20 304	21 964	64 801	3 218	-	68 019
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	758	797	361	404	2 320	-	-	2 320
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	-	4 963	323	8 568	13 854	19 692	30 213	63 759
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	32	194	226	-	64	290
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	480	413	1 634	2 527	3 257	10 494	16 278
Titrisation de créances hypothécaires	-	4 789	1 916	2 417	9 122	2 087	19 402	30 611
Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	969	936	1 905
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	6 291	6 291
Passifs subordonnés	-	257	-	-	257	-	8	265
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	12 516 \$	24 889 \$	23 800 \$	37 231 \$	98 436 \$	29 223 \$	67 408 \$	195 067 \$
Dont :								
Garanti	- \$	5 269 \$	2 329 \$	4 051 \$	11 649 \$	6 313 \$	30 832 \$	48 794 \$
Non garanti	12 516	19 620	21 471	33 180	86 787	22 910	36 576	146 273
	12 516 \$	24 889 \$	23 800 \$	37 231 \$	98 436 \$	29 223 \$	67 408 \$	195 067 \$
31 octobre 2021	16 671 \$	23 696 \$	16 387 \$	36 144 \$	92 898 \$	25 488 \$	52 514 \$	170 900 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	30 avr. 2022		31 oct. 2021	
\$ CA	50,6 \$	26 %	48,0 \$	28 %
\$ US	104,2	53	91,5	54
Divers	40,3	21	31,4	18
	195,1 \$	100 %	170,9 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

### Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Le 22 février 2022, S&P a annoncé la mise à jour de nos notes de crédit et a fait passer les créances de premier rang de BBB+ à A-, les titres secondaires de BBB+ à A-, les titres secondaires – FPUNV de BBB à BBB+, les billets avec remboursement à recours limité – FPUNV de BB+ à BBB-, et les actions privilégiées – FPUNV de P-3(élevé) à P-2(faible). La révision des notes de crédit reflète l'appréciation par S&P de l'amélioration de notre position de risque.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 30 avril 2022	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie <sup>1</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang <sup>2</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang <sup>3</sup>	AA(faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A(élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	A(faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	BBB(élevé)	s. o.	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-2(faible)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

- 1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).
- 2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.
- 3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.
- 4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.
- s. o. Sans objet.

### Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2
Baisse de trois crans	0,4	0,3

### Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

## Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 30 avril 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques <sup>1</sup>	20 768 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 768 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	27 252	-	-	-	-	-	-	-	-	27 252
Valeurs mobilières	4 444	6 355	4 962	5 392	5 529	15 734	54 880	39 392	35 585	172 273
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 623	-	-	-	-	-	-	-	-	14 623
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	41 276	15 498	5 802	799	503	546	-	-	-	64 424
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 605	4 081	11 209	9 685	8 667	42 452	176 199	8 088	-	261 986
Prêts personnels	1 249	764	751	850	1 158	496	3 537	5 113	30 051	43 969
Cartes de crédit	317	634	950	950	950	3 802	7 484	-	-	15 087
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	10 299	8 203	9 191	9 352	8 376	31 607	66 547	19 158	9 742	172 475
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 823)	(2 823)
Dérivés	5 303	6 761	3 471	8 338	2 391	7 284	6 228	6 889	-	46 665
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 997	2 703	29	5	2	-	-	-	-	11 736
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	45 713	45 713
	<b>136 133 \$</b>	<b>44 999 \$</b>	<b>36 365 \$</b>	<b>35 371 \$</b>	<b>27 576 \$</b>	<b>101 921 \$</b>	<b>314 875 \$</b>	<b>78 640 \$</b>	<b>118 268 \$</b>	<b>894 148 \$</b>
31 octobre 2021	133 285 \$	39 067 \$	39 932 \$	35 900 \$	31 154 \$	95 910 \$	276 311 \$	70 812 \$	115 312 \$	837 683 \$
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>2</sup>	15 802 \$	37 014 \$	38 737 \$	32 610 \$	45 631 \$	42 492 \$	64 284 \$	17 038 \$	371 879 \$	665 487 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	18 970	-	-	-	-	-	-	-	-	18 970
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 094	-	-	-	-	-	-	-	-	3 094
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	56 400	9 154	730	553	-	-	-	-	-	66 837
Dérivés	5 352	6 207	3 424	4 616	2 041	5 822	7 910	9 682	-	45 054
Acceptations	9 028	2 703	29	5	2	-	-	-	-	11 767
Autres passifs	26	54	81	58	75	314	648	959	26 486	28 701
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	6 291	-	6 291
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	47 947	47 947
	<b>108 672 \$</b>	<b>55 132 \$</b>	<b>43 001 \$</b>	<b>37 842 \$</b>	<b>47 749 \$</b>	<b>48 628 \$</b>	<b>72 842 \$</b>	<b>33 970 \$</b>	<b>446 312 \$</b>	<b>894 148 \$</b>
31 octobre 2021	114 437 \$	58 465 \$	42 381 \$	43 224 \$	28 107 \$	40 038 \$	54 440 \$	27 969 \$	428 622 \$	837 683 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprend des dépôts des particuliers totalisant 225,2 G\$ (202,2 G\$ au 31 octobre 2021); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 417,8 G\$ (351,6 G\$ au 31 octobre 2021); et des dépôts bancaires totalisant 22,5 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2021).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

## Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 30 avril 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>1</sup>	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 598 \$	13 275 \$	4 180 \$	3 734 \$	6 955 \$	17 741 \$	65 878 \$	2 087 \$	208 536 \$	323 984 \$
Prêts de valeurs <sup>2</sup>	51 123	4 080	2 941	-	-	-	-	-	-	58 144
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 354	2 392	3 104	4 272	2 658	628	708	159	-	17 275
Facilités de garantie de liquidité	449	225	1 062	10 211	67	26	-	-	-	12 040
Lettres de crédit documentaires et commerciales	19	81	32	13	3	1	26	-	-	175
Divers	952	-	-	-	-	-	-	-	-	952
	<b>57 495 \$</b>	<b>20 053 \$</b>	<b>11 319 \$</b>	<b>18 230 \$</b>	<b>9 683 \$</b>	<b>18 396 \$</b>	<b>66 612 \$</b>	<b>2 246 \$</b>	<b>208 536 \$</b>	<b>412 570 \$</b>
31 octobre 2021	49 440 \$	28 564 \$	10 516 \$	9 343 \$	7 902 \$	25 284 \$	57 866 \$	3 678 \$	188 449 \$	381 042 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 161,2 G\$ (141,5 G\$ au 31 octobre 2021).

2) Excluent les prêts de valeurs de 3,1 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2021) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat <sup>1</sup>	78 \$	219 \$	175 \$	197 \$	232 \$	570 \$	757 \$	60 \$	2 288 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs <sup>2</sup>	-	1	1	1	1	5	69	589	667
Engagements d'investissement	-	-	1	1	10	-	17	386	415
Engagements de prise ferme	68	-	-	-	-	-	-	-	68
Cotisations de retraite <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>146 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>177 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>575 \$</b>	<b>843 \$</b>	<b>1 035 \$</b>	<b>3 438 \$</b>
31 octobre 2021 <sup>2</sup>	414 \$	176 \$	221 \$	320 \$	185 \$	483 \$	735 \$	1 187 \$	3 721 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Ce tableau exclut les obligations locatives qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation, qui sont toujours comptabilisées dans le présent tableau.

3) Comprendent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2022, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 80 à 83 de notre Rapport annuel 2021.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. La pandémie de COVID-19 continue d'exiger une part plus élevée de jugement, comme il est décrit aux pages 84 à 90 de notre Rapport annuel 2021, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers, particulièrement en ce qui a trait à l'estimation des pertes de crédit attendues. De plus, les perturbations liées à la pandémie de COVID-19 dans certains pays et la guerre en Ukraine ont avivé l'incertitude sur les problèmes de chaîne d'approvisionnement et accru les préoccupations inflationnistes. Ces enjeux continuent d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 2 et la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures.

## Autres faits nouveaux en matière de réglementation

### Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux LIBOR) sont assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs (taux alternatifs), fondés sur des taux sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021. En mars 2021, la FCA et la ICE Benchmark Administration (IBA) ont annoncé que les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens japonais cesseront d'être utilisés le 31 décembre 2021 et que la plupart des échéances pour les taux LIBOR en dollars américains seront abandonnées le 30 juin 2023. Cette annonce a entraîné un écart fixe entre le taux LIBOR et le taux alternatif pour une échéance donnée qui s'applique à l'abandon des taux LIBOR concernés. Même si la prolongation jusqu'au 30 juin 2023 de la plupart des échéances pour les taux LIBOR en dollars américains permet à de nombreux anciens contrats d'arriver à échéance avant la date de cessation, la réalisation de montages de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains devrait cesser presque totalement après la fin de 2021.

En décembre 2021, le TARCOM a recommandé à l'administrateur du taux CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA). La décision de mettre fin à la publication du taux CDOR appartenait à RBSL, et les recommandations du TARCOM ne constituaient pas une déclaration publique ou une publication d'information indiquant que l'administrateur du taux CDOR a cessé ou cessera de fournir le taux. Le 16 mai 2022, RBSL a annoncé qu'elle cessera définitivement de publier et de calculer toutes les échéances du taux CDOR à compter du 28 juin 2024, à la suite de quoi le BSIF a annoncé qu'il s'attend à ce que tous les nouveaux contrats sur dérivés et titres passent à des taux alternatifs d'ici le 30 juin 2023, et qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date, seules quelques exceptions étant autorisées. Le BSIF s'attend également à ce que la transition soit effectuée d'ici le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et que les institutions financières se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux CORRA avant le 28 juin 2024.

La transition des taux d'intérêt de référence actuels vers les taux alternatifs comporte un certain nombre de risques pour la CIBC et pour l'ensemble du secteur. Un nombre important des contrats de dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris de contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par la FCA en mars 2021 et des dates de cessation annoncées par les organismes de réglementation du Canada le 16 mai 2022. En réponse à la réforme proposée des taux d'intérêt de référence, nous avons mis en place un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (le programme) pour gérer et coordonner tous les aspects liés à la transition. Le programme s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance afin de faciliter la transition.

Conformément aux attentes en matière de réglementation, nous avons essentiellement fini de mettre à jour les modalités des contrats de nos produits indexés à un taux autre que le taux LIBOR en dollars américains, et il n'y a eu aucun montage de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains après le 31 décembre 2021, et seules quelques exceptions ont été autorisées. Nous nous employons à effectuer la transition de nos contrats fondés sur le taux LIBOR en dollars américains existants vers ceux faisant référence au taux de financement à un jour garanti (SOFR) et nous avons élaboré des processus opérationnels connexes en appui à la transition. Nous avons également commencé à évaluer l'incidence de l'abandon du taux CDOR sur nos activités et à élaborer des plans pour faciliter la transition entre le CDOR et les taux alternatifs. Dans le cadre de ce processus, nous continuons également d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et nous poursuivons l'intégration des développements récents à notre plan de mise en œuvre. Nous suivons de près les développements liés à la transition entre le taux CDOR et les taux alternatifs.

Dans le cadre du programme, la haute direction, y compris le comité de direction, et le conseil sont informés régulièrement des progrès réalisés.

## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2022 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

### Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2022, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

## Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2021. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 91 à 192 de notre Rapport annuel 2021.

## Glossaire

### Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

### Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

### Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

### Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

### Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de retraite fédéraux au Canada qui sont constitués en vertu d'une loi fédérale ou inscrits.

### Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

### Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

### Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

### Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

### Contrat à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

### Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

### Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

### Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

**Coût amorti**

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

**Coût de remplacement courant**

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

**Couverture**

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

**Dérivés**

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

**Dérivés de crédit**

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

**Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

**Entités structurées**

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

**Équivalents temps plein**

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

**Évaluation à la valeur de marché**

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

**Garanties**

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

**Instrument financier hors bilan**

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

**Juste valeur**

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

**Levier d'exploitation**

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

**Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen**

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

**Méthode du taux d'intérêt effectif**

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

**Montant notionnel**

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires**

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

**Options**

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.



## Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

## Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

## Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. Les provisions pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont inscrites à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

## Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de la contrepartie, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

## Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

## Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

## Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

## Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

## Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

## Swaps

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

## Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

## Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

## Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

## Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

## Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

## Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

## Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

# Glossaire en matière de risque et de fonds propres

## Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

## Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant les fonds propres selon les exigences de l'approche standard de Bâle II à ceux selon les exigences de l'approche de Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon Bâle III est ajoutée aux APR.

## Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du risque de crédit de contrepartie visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

## Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

## Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique des actions.

## Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

## Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque, telles que la PD, la PCD ou l'ECD, sous réserve de l'approbation du BSIF. Un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard est également calculé par les banques en vertu de l'approche NI avancée pour le risque de crédit, et un rajustement de l'APR pourrait être requis, selon les exigences du BSIF.

## Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

## Approche standard visant le risque opérationnel

Fonds propres calculés en fonction d'un pourcentage établi qui varie selon l'activité commerciale et s'applique aux produits bruts moyens des trois dernières années.

## Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

## Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

## Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers et à des PME conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

## Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

## Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les

secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

### **Contrepartie centrale (CC)**

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

### **Contrepartie centrale admissible (CC admissible)**

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

### **Engagements non utilisés**

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

### **Engagements utilisés**

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

### **Exigences supplémentaires liées aux risques**

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

### **Exposition aux fins du ratio de levier**

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, achats à terme d'éléments d'actif, crédits de confirmation et lettres de crédit commercial, et expositions de titrisation). L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier annoncée par le BSIF dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19 ne s'appliquait plus à partir du premier trimestre de 2022. Le BSIF permet toujours d'exclure les réserves auprès des banques centrales qui sont considérées comme des actifs liquides de haute qualité (HQLA) de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier.

### **Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension**

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

### **Expositions aux banques**

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

### **Expositions aux dérivés de gré à gré**

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

### **Expositions aux entités souveraines**

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

### **Expositions aux entreprises**

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les prêts garantis par ces entités.

### **Expositions en cas de défaut (ECD)**

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

### **Flux de trésorerie nets cumulatifs**

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

### **Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)**

Avec prise en effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de catégorie 1 et de catégorie 2 autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

### **Fonds propres réglementaires**

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires pour le traitement du provisionnement des pertes attendues aux fins des fonds propres afin qu'une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement été admissible à titre de fonds propres de deuxième catégorie soit admissible à titre de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs

scalaires et de certaines restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

### **Gestion de l'actif et du passif (GAP)**

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

### **Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres**

Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues. Aux termes de ces mesures transitoires, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires.

### **Passifs admissibles à la recapitalisation interne**

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des FPNV. Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

### **Perte en cas de défaut (PCD)**

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

### **Portefeuilles de détail**

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

### **Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements**

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

### **Prêts de détail renouvelables admissibles**

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

### **Prêts personnels garantis par des biens immobiliers**

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

### **Probabilité de défaut (PD)**

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

### **Profit économique**

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

### **Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)**

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

### **Ratio de capacité totale d'absorption des pertes**

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

### **Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres**

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice *Normes de fonds propres* (NFP) du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

### **Ratio de levier**

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

### **Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes**

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

### **Ratio de liquidité à court terme**

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, le ratio de liquidité à court terme est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité (HQLA) non grevées, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

### **Ratio de liquidité à long terme (NSFR)**

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

### **Retitrisation**

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

### **Risque de change structurel**

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des écarts de taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en monnaie étrangère et aux déductions des fonds propres libellés en monnaie étrangère.

### **Risque de crédit**

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

### **Risque de liquidité**

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

### **Risque de marché**

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

### **Risque de réputation**

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

### **Risque de taux d'intérêt structurel**

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

### **Risque opérationnel**

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

### **Risque stratégique**

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles engendrées par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans l'environnement de l'entreprise.

### **Titrisation**

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

### **Valeur à risque (VAR)**

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

### **Valeur à risque en situation de crise**

Calcul de la valeur à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

# États financiers consolidés intermédiaires

(non audités)

## Table des matières

<b>60</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>61</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>62</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>63</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>64</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>65</b>	<b>Notes des états financiers consolidés intermédiaires</b>

65	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	80	Note 9	–	Capital-actions
65	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	81	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
66	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	81	Note 11	–	Impôt sur le résultat
71	Note 4	–	Transactions importantes	82	Note 12	–	Résultat par action
71	Note 5	–	Valeurs mobilières	82	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
73	Note 6	–	Prêts	83	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
79	Note 7	–	Dépôts	84	Note 15	–	Informations sectorielles
79	Note 8	–	Titres secondaires				

# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>20 768 \$</b>	34 573 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>27 252</b>	22 424
<b>Valeurs mobilières (note 5)</b>	<b>172 273</b>	161 401
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>14 623</b>	12 368
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>64 424</b>	67 572
<b>Prêts (note 6)</b>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	261 986	251 526
Prêts personnels	43 969	41 897
Cartes de crédit	15 087	11 134
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	172 475	150 213
Provision pour pertes sur créances	(2 823)	(2 849)
	<b>490 694</b>	451 921
<b>Divers</b>		
Dérivés	46 665	35 912
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 736	10 958
Immobilisations corporelles	3 357	3 286
Goodwill	5 103	4 954
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 371	2 029
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	617	658
Actif d'impôt différé	300	402
Autres actifs	33 965	29 225
	<b>104 114</b>	87 424
	<b>894 148 \$</b>	837 683 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	225 229 \$	213 932 \$
Entreprises et gouvernements	368 969	344 388
Banques	22 495	20 246
Emprunts garantis	48 794	42 592
	<b>665 487</b>	621 158
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>18 970</b>	22 790
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>3 094</b>	2 463
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>66 837</b>	71 880
<b>Divers</b>		
Dérivés	45 054	32 101
Acceptations	11 767	10 961
Passif d'impôt différé	121	38
Autres passifs	28 580	24 923
	<b>85 522</b>	68 023
<b>Titres secondaires (note 8)</b>	<b>6 291</b>	5 539
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 325	4 325
Actions ordinaires (note 9)	14 545	14 351
Surplus d'apport	115	110
Résultats non distribués	27 567	25 793
Cumul des autres éléments du résultat global	1 202	1 069
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>47 754</b>	45 648
Participations ne donnant pas le contrôle	193	182
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>47 947</b>	45 830
	<b>894 148 \$</b>	837 683 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
<b>Produits d'intérêts</b> (note 14) <sup>1</sup>					
Prêts	3 413 \$	3 206 \$	2 934 \$	6 619 \$	6 005 \$
Valeurs mobilières	666	629	529	1 295	1 098
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	120	78	79	198	169
Dépôts auprès d'autres banques	47	28	31	75	72
	<b>4 246</b>	<b>3 941</b>	<b>3 573</b>	<b>8 187</b>	<b>7 344</b>
<b>Charges d'intérêts</b> (note 14)					
Dépôts	949	638	666	1 587	1 421
Valeurs vendues à découvert	88	68	62	156	118
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	73	54	55	127	126
Titres secondaires	35	29	28	64	63
Divers	13	20	15	33	30
	<b>1 158</b>	<b>809</b>	<b>826</b>	<b>1 967</b>	<b>1 758</b>
<b>Produits nets d'intérêts</b>	<b>3 088</b>	<b>3 132</b>	<b>2 747</b>	<b>6 220</b>	<b>5 586</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	146	148	231	294	365
Frais sur les dépôts et les paiements	223	214	187	437	382
Commissions sur crédit	309	322	278	631	565
Honoraires d'administration de cartes	102	135	104	237	227
Honoraires de gestion de placements et de garde	452	445	390	897	763
Produits tirés des fonds communs de placement	449	479	427	928	851
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	83	94	81	177	178
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	106	106	120	212	223
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	286	259	178	545	391
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	16	19	22	35	58
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	68	73	78	141	147
Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	13	16	27	32
Divers	34	59	73	93	127
	<b>2 288</b>	<b>2 366</b>	<b>2 185</b>	<b>4 654</b>	<b>4 309</b>
<b>Total des produits</b>	<b>5 376</b>	<b>5 498</b>	<b>4 932</b>	<b>10 874</b>	<b>9 895</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b> (note 6)	<b>303</b>	<b>75</b>	<b>32</b>	<b>378</b>	<b>179</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>					
Salaires et avantages du personnel	1 746	1 747	1 598	3 493	3 162
Frais d'occupation	204	204	194	408	387
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	563	530	507	1 093	974
Communications	93	80	87	173	166
Publicité et expansion des affaires	80	63	50	143	95
Honoraires	84	71	57	155	104
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	28	32	27	60	58
Divers	316	296	236	612	536
	<b>3 114</b>	<b>3 023</b>	<b>2 756</b>	<b>6 137</b>	<b>5 482</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 959</b>	<b>2 400</b>	<b>2 144</b>	<b>4 359</b>	<b>4 234</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>436</b>	<b>531</b>	<b>493</b>	<b>967</b>	<b>958</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 523 \$</b>	<b>1 869 \$</b>	<b>1 651 \$</b>	<b>3 392 \$</b>	<b>3 276 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>5 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>8 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	47 \$	41 \$	51 \$	88 \$	81 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 471	1 823	1 596	3 294	3 187
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	<b>1 518 \$</b>	<b>1 864 \$</b>	<b>1 647 \$</b>	<b>3 382 \$</b>	<b>3 268 \$</b>
<b>Résultat par action</b> (en dollars) (note 12) <sup>2</sup>					
De base	1,63 \$	2,02 \$	1,78 \$	3,65 \$	3,56 \$
Dilué	1,62	2,01	1,78	3,64	3,55
<b>Dividendes par action ordinaire</b> (en dollars) <sup>2</sup>	<b>0,805</b>	<b>0,805</b>	<b>0,730</b>	<b>1,610</b>	<b>1,460</b>

1) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 3,8 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (3,5 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et 3,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2021) et de 7,2 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (6,5 G\$ pour le semestre clos le 30 avril 2021).

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.



# État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
Résultat net	1 523 \$	1 869 \$	1 651 \$	3 392 \$	3 276 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	437	1 051	(1 438)	1 488	(2 855)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(245)	(616)	843	(861)	1 641
	192	435	(595)	627	(1 214)
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(404)	(169)	(72)	(573)	(16)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(11)	(14)	(16)	(25)	(42)
	(415)	(183)	(88)	(598)	(58)
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(749)	7	30	(742)	154
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	326	(72)	(38)	254	(186)
	(423)	(65)	(8)	(488)	(32)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	322	106	327	428	526
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	108	39	20	147	(15)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	35	19	21	54	45
	465	164	368	629	556
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>(181)</b>	<b>351</b>	<b>(323)</b>	<b>170</b>	<b>(748)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 342 \$</b>	<b>2 220 \$</b>	<b>1 328 \$</b>	<b>3 562 \$</b>	<b>2 528 \$</b>
<b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>5 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>8 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	47 \$	41 \$	51 \$	88 \$	81 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 290	2 174	1 273	3 464	2 439
<b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>	<b>1 337 \$</b>	<b>2 215 \$</b>	<b>1 324 \$</b>	<b>3 552 \$</b>	<b>2 520 \$</b>

1) Comprend des pertes de 100 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (pertes de 27 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et pertes de 25 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2021) et des pertes de 127 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (pertes de 31 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2021), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global</b>					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(15) \$	(35) \$	42 \$	(50) \$	53 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	14	40	(46)	54	(61)
	(1)	5	(4)	4	(8)
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	99	34	12	133	(13)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	4	5	6	9	15
	103	39	18	142	2
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	269	(4)	(10)	265	(55)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(117)	26	13	(91)	66
	152	22	3	174	11
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(115)	(38)	(117)	(153)	(188)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(38)	(14)	(8)	(52)	5
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(13)	(8)	(7)	(21)	(15)
	(166)	(60)	(132)	(226)	(198)
	88 \$	6 \$	(115) \$	94 \$	(193) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>					
Solde au début de la période	4 325 \$	4 325 \$	3 575 \$	4 325 \$	3 575 \$
Solde à la fin de la période	4 325 \$	4 325 \$	3 575 \$	4 325 \$	3 575 \$
<b>Actions ordinaires (note 9)</b>					
Solde au début de la période	14 457 \$	14 351 \$	13 991 \$	14 351 \$	13 908 \$
Émission d'actions ordinaires	90	135	136	225	235
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(29)	-	(29)	-
Actions autodétenues	(2)	-	3	(2)	(13)
Solde à la fin de la période	14 545 \$	14 457 \$	14 130 \$	14 545 \$	14 130 \$
<b>Surplus d'apport</b>					
Solde au début de la période	116 \$	110 \$	119 \$	110 \$	117 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3	9	8	12	14
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(2)	(6)	(18)	(8)	(23)
Divers <sup>1</sup>	(2)	3	10	1	11
Solde à la fin de la période	115 \$	116 \$	119 \$	115 \$	119 \$
<b>Résultats non distribués</b>					
Solde au début de la période	26 807 \$	25 793 \$	23 060 \$	25 793 \$	22 119 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 518	1 864	1 647	3 382	3 268
Dividendes et distributions					
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(47)	(41)	(51)	(88)	(81)
Actions ordinaires	(726)	(726)	(655)	(1 452)	(1 308)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(105)	-	(105)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	15	22	1	37	4
Divers	-	-	1	-	1
Solde à la fin de la période	27 567 \$	26 807 \$	24 003 \$	27 567 \$	24 003 \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Écart de change, montant net</b>					
Solde au début de la période	493 \$	58 \$	554 \$	58 \$	1 173 \$
Variation nette de l'écart de change	192	435	(595)	627	(1 214)
Solde à la fin de la période	685 \$	493 \$	(41) \$	685 \$	(41) \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG</b>					
Solde au début de la période	10 \$	193 \$	339 \$	193 \$	309 \$
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	(415)	(183)	(88)	(598)	(58)
Solde à la fin de la période	(405) \$	10 \$	251 \$	(405) \$	251 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>					
Solde au début de la période	72 \$	137 \$	250 \$	137 \$	274 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(423)	(65)	(8)	(488)	(32)
Solde à la fin de la période	(351) \$	72 \$	242 \$	(351) \$	242 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>					
Solde au début de la période	740 \$	634 \$	(84) \$	634 \$	(283) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	322	106	327	428	526
Solde à la fin de la période	1 062 \$	740 \$	243 \$	1 062 \$	243 \$
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>					
Solde au début de la période	11 \$	(28) \$	(75) \$	(28) \$	(40) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	108	39	20	147	(15)
Solde à la fin de la période	119 \$	11 \$	(55) \$	119 \$	(55) \$
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>					
Solde au début de la période	72 \$	75 \$	23 \$	75 \$	2 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	35	19	21	54	45
Pertes réalisées (profits réalisés) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués	(15)	(22)	(1)	(37)	(4)
Solde à la fin de la période	92 \$	72 \$	43 \$	92 \$	43 \$
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>1 398 \$</b>	<b>683 \$</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>683 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>					
Solde au début de la période	189 \$	182 \$	177 \$	182 \$	181 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	5	4	10	8
Dividendes	(2)	(2)	(2)	(4)	(2)
Divers	1	4	(9)	5	(17)
Solde à la fin de la période	193 \$	189 \$	170 \$	193 \$	170 \$
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>47 947 \$</b>	<b>47 292 \$</b>	<b>42 680 \$</b>	<b>47 947 \$</b>	<b>42 680 \$</b>

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>					
Résultat net	1 523 \$	1 869 \$	1 651 \$	3 392 \$	3 276 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	303	75	32	378	179
Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>	256	253	249	509	486
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	9	8	12	14
Impôt différé	9	94	(29)	103	14
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(16)	(19)	(22)	(35)	(58)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	(1)	1	-	-	-
Autres éléments hors caisse, montant net	45	(107)	430	(62)	512
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(7 161)	2 333	34	(4 828)	(1 286)
Prêts, nets des remboursements	(16 373)	(21 119)	(11 056)	(37 492)	(15 233)
Dépôts, nets des retraits	17 692	27 462	1 479	45 154	3 107
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(4 302)	482	793	(3 820)	4 306
Intérêts courus à recevoir	(380)	141	7	(239)	139
Intérêts courus à payer	210	(43)	(125)	167	(284)
Actifs dérivés	(13 569)	2 854	(1 159)	(10 715)	(2 599)
Passifs dérivés	15 947	(2 801)	1 952	13 146	3 640
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	12 680	(8 388)	(6 288)	4 292	(10 152)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	2 267	1 526	1 833	3 793	3 560
Impôt exigible	(194)	(855)	154	(1 049)	216
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	808	(177)	1 460	631	1 381
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(2 897)	(3 525)	(10 402)	(6 422)	(5 533)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(527)	(1 728)	(16)	(2 255)	(3 026)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	2 553	730	1 290	3 283	2 489
Divers, montant net	(2 001)	(40)	(35)	(2 041)	(4 018)
	6 875	(973)	(17 760)	5 902	(18 870)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>					
Émission de titres secondaires	1 000	-	1 000	1 000	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	-	-	-	(1 008)
Émission d'actions ordinaires au comptant	51	93	85	144	147
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(134)	-	(134)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(2)	-	3	(2)	(13)
Dividendes et distributions versés	(736)	(731)	(673)	(1 467)	(1 324)
Remboursement des obligations locatives	(83)	(76)	(74)	(159)	(148)
	230	(848)	341	(618)	(1 346)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(16 756)	(23 727)	(12 052)	(40 483)	(22 006)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	4 668	7 538	7 379	12 206	14 191
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	5 784	6 825	6 301	12 609	11 977
Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco (note 4)	(3 078)	-	-	(3 078)	-
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(244)	(201)	(175)	(445)	(359)
	(9 626)	(9 565)	1 453	(19 191)	3 803
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	30	72	(96)	102	(194)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	<b>(2 491)</b>	<b>(11 314)</b>	<b>(16 062)</b>	<b>(13 805)</b>	<b>(16 607)</b>
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	23 259	34 573	42 986	34 573	43 531
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>	<b>20 768 \$</b>	<b>23 259 \$</b>	<b>26 924 \$</b>	<b>20 768 \$</b>	<b>26 924 \$</b>
Intérêts versés au comptant	948 \$	852 \$	951 \$	1 800 \$	2 042 \$
Intérêts reçus au comptant	3 607	3 796	3 323	7 403	6 982
Dividendes reçus au comptant	259	286	257	545	501
Impôt sur le résultat payé au comptant	621	1 292	368	1 913	728

1) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, ainsi que du goodwill.

2) Comprend des liquidités soumises à restrictions de 481 M\$ (462 M\$ au 31 janvier 2022 et 492 M\$ au 30 avril 2021) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 25 mai 2022.

## Note 1. Changements de méthodes comptables

### Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2022.

## Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2021, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées.

L'activité économique mondiale est demeurée vigoureuse au cours des premiers mois de 2022. Cependant, nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations inflationnistes et des problèmes de chaîne d'approvisionnement attribuables à la guerre en Ukraine et aux mesures en vigueur dans certains pays visant à contrer la propagation de la COVID-19. Ces enjeux continuent d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. Cela touche particulièrement les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, l'évolution favorable de nos perspectives économiques a donné lieu à une réduction modérée de nos pertes de crédit attendues sur les prêts productifs des premier et deuxième stades tandis qu'au cours des trois mois clos le 30 avril 2022, la modération de nos perspectives économiques a donné lieu à une légère augmentation de nos pertes de crédit attendues sur les prêts productifs des premier et deuxième stades. Une part importante de jugement était toujours inhérente aux prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard de notre scénario de base fondé sur l'hypothèse que les enjeux mondiaux liés à la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation s'atténueront, que les programmes de vaccination et les autres traitements seront efficaces contre les variants nouveaux et en émergence et que les gouvernements répondront aux futures vagues du virus par des mesures sanitaires ciblées plutôt que par des arrêts généralisés de l'activité économique, et que la guerre en Ukraine n'entraînera pas un conflit à plus grande échelle. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

## Note 3. Évaluation de la juste valeur

### Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoirement évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
<b>30 av. 2022</b>	<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	47 591 \$	429 \$	- \$	- \$	48 020 \$	48 020 \$	- \$
Valeurs mobilières	47 064	67 953	-	57 256	172 273	171 295	(978)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 623	-	-	-	14 623	14 623	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	58 726	5 698	-	-	64 424	64 424	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	261 663	7	-	-	261 670	256 689	(4 981)
Prêts personnels	43 162	-	-	-	43 162	43 067	(95)
Cartes de crédit	14 383	-	-	-	14 383	14 481	98
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	143 656	27 564	259	-	171 479	171 111	(368)
Dérivés	-	46 665	-	-	46 665	46 665	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 736	-	-	-	11 736	11 736	-
Autres actifs	23 422	-	-	-	23 422	23 422	-
	<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts							
Particuliers	214 948 \$	- \$	10 281 \$	- \$	225 229 \$	224 727 \$	(502) \$
Entreprises et gouvernements	358 683	-	10 286	-	368 969	369 611	642
Banques	22 495	-	-	-	22 495	22 495	-
Emprunts garantis	47 400	-	1 394	-	48 794	48 672	(122)
Dérivés	-	45 054	-	-	45 054	45 054	-
Acceptations	11 767	-	-	-	11 767	11 767	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	18 970	-	-	18 970	18 970	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 094	-	-	-	3 094	3 094	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	62 983	-	3 854	-	66 837	66 837	-
Autres passifs	21 120	117	99	-	21 336	21 336	-
Titres secondaires	6 291	-	-	-	6 291	6 418	127
<b>31 oct. 2021</b>	<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	56 701 \$	296 \$	- \$	- \$	56 997 \$	56 997 \$	- \$
Valeurs mobilières	35 159	72 192	53	53 997	161 401	161 712	311
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	12 368	-	-	-	12 368	12 368	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	60 482	7 090	-	-	67 572	67 572	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	251 230	16	-	-	251 246	249 786	(1 460)
Prêts personnels	41 129	-	-	-	41 129	41 114	(15)
Cartes de crédit	10 509	-	-	-	10 509	10 509	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	123 054	25 651	332	-	149 037	148 960	(77)
Dérivés	-	35 912	-	-	35 912	35 912	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 958	-	-	-	10 958	10 958	-
Autres actifs	21 054	-	-	-	21 054	21 054	-
	<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts							
Particuliers	205 461 \$	- \$	8 471 \$	- \$	213 932 \$	213 949 \$	17 \$
Entreprises et gouvernements	334 632	-	9 756	-	344 388	345 533	1 145
Banques	20 246	-	-	-	20 246	20 246	-
Emprunts garantis	41 539	-	1 053	-	42 592	42 838	246
Dérivés	-	32 101	-	-	32 101	32 101	-
Acceptations	10 961	-	-	-	10 961	10 961	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	22 790	-	-	22 790	22 790	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 463	-	-	-	2 463	2 463	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	67 905	-	3 975	-	71 880	71 880	-
Autres passifs	16 854	113	51	-	17 018	17 018	-
Titres secondaires	5 539	-	-	-	5 539	5 820	281

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2022	Total 31 oct. 2021
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	30 avr. 2022	31 oct. 2021	30 avr. 2022	31 oct. 2021	30 avr. 2022	31 oct. 2021		
En millions de dollars, aux								
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	429 \$	296 \$	- \$	- \$	429 \$	296 \$
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	1 970	3 015	24 449 <sup>1</sup>	24 737 <sup>1</sup>	-	-	26 419	27 752
Titres de participation de sociétés	34 437	37 981	231	219	4	4	34 672	38 204
Titres de créance de sociétés	-	-	4 145	3 997	2	2	4 147	3 999
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 605 <sup>2</sup>	2 235 <sup>2</sup>	110	55	2 715	2 290
	36 407	40 996	31 430	31 188	116	61	67 953	72 245
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	27 253	24 945	570 <sup>3</sup>	1 038 <sup>3</sup>	27 823	25 983
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	7	16	-	-	7	16
	-	-	27 260	24 961	570	1 038	27 830	25 999
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 807	5 309	44 292	38 122	-	-	48 099	43 431
Titres de créance de sociétés	-	-	6 369	7 833	-	-	6 369	7 833
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 875	1 897	-	-	1 875	1 897
	3 807	5 309	52 536	47 852	-	-	56 343	53 161
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	78	125	358	319	477	392	913	836
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	5 698	7 090	-	-	5 698	7 090
Dérivés								
De taux d'intérêt	22	3	7 591	8 948	17	35	7 630	8 986
De change	-	-	19 922	11 707	-	-	19 922	11 707
De crédit	-	-	92	4	42	49	134	53
Sur actions	2 955	4 650	2 180	1 877	2	13	5 137	6 540
Sur métaux précieux	-	-	157	132	-	-	157	132
Sur autres marchandises	146	343	13 539	8 151	-	-	13 685	8 494
	3 123	4 996	43 481	30 819	61	97	46 665	35 912
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>43 415 \$</b>	<b>51 426 \$</b>	<b>161 192 \$</b>	<b>142 525 \$</b>	<b>1 224 \$</b>	<b>1 588 \$</b>	<b>205 831 \$</b>	<b>195 539 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>4</sup>	- \$	- \$	(21 483) \$	(18 702) \$	(694) \$	(742) \$	(22 177) \$	(19 444) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(7 010)	(11 226)	(11 960)	(11 564)	-	-	(18 970)	(22 790)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(3 854)	(3 975)	-	-	(3 854)	(3 975)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(13)	-	(9 849)	(8 426)	(744)	(136)	(10 606)	(8 562)
De change	-	-	(20 797)	(11 039)	-	-	(20 797)	(11 039)
De crédit	-	-	(98)	(50)	(47)	(54)	(145)	(104)
Sur actions	(3 199)	(3 422)	(4 272)	(5 280)	(1)	(77)	(7 472)	(8 779)
Sur métaux précieux	-	-	(238)	(147)	-	-	(238)	(147)
Sur autres marchandises	(671)	(1 122)	(5 125)	(2 348)	-	-	(5 796)	(3 470)
	(3 883)	(4 544)	(40 379)	(27 290)	(792)	(267)	(45 054)	(32 101)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(10 893) \$</b>	<b>(15 770) \$</b>	<b>(77 676) \$</b>	<b>(61 531) \$</b>	<b>(1 486) \$</b>	<b>(1 009) \$</b>	<b>(90 055) \$</b>	<b>(78 310) \$</b>

1) Comprend un montant de néant lié à des valeurs désignées à la JVRN (49 M\$ au 31 octobre 2021).

2) Comprend un montant de néant lié à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (4 M\$ au 31 octobre 2021).

3) Comprend un montant de 259 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (332 M\$ au 31 octobre 2021).

4) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 21 320 M\$ (18 530 M\$ au 31 octobre 2021), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 641 M\$ (750 M\$ au 31 octobre 2021), les autres passifs désignés à la JVRN de 99 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2021) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 117 M\$ (113 M\$ au 31 octobre 2021).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2022, nous avons transféré un montant de 736 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de 176 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs et dérivés (pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, nous avons transféré un montant de 567 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de 5 514 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, un montant de 584 M\$ de passifs dérivés du niveau 1 au niveau 2, un montant de 21 M\$ d'actifs dérivés du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1; pour le trimestre clos le 30 avril 2021, nous avons transféré un montant de 76 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de 21 M\$ du niveau 2 au niveau 1, un montant de 578 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 69 M\$ du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 30 avril 2022, le 31 janvier 2022 et le 30 avril 2021, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation et à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>						
<b>30 avr. 2022</b>									
<b>Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN</b>									
Titres de participation de sociétés	4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$
Titres de créance de sociétés	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	86	-	-	-	-	-	61	(37)	110
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	640	-	(7)	6	-	-	-	(69)	570
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>									
Titres de participation de sociétés	450	-	-	31	-	-	18	(22)	477
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	25	-	(8)	-	-	-	-	-	17
De crédit	43	(2)	1	-	-	-	-	-	42
Sur actions	16	1	(1)	-	-	(13)	1	(2)	2
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 266 \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>80 \$</b>	<b>(130) \$</b>	<b>1 224 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>									
<b>Dérivés</b>	<b>(811) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(85) \$</b>	<b>178 \$</b>	<b>(694) \$</b>
De taux d'intérêt	(213)	-	(522)	-	-	-	-	(9)	(744)
De crédit	(48)	2	(1)	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(16)	-	-	-	-	13	(1)	3	(1)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 088) \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(485) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>(86) \$</b>	<b>172 \$</b>	<b>(1 486) \$</b>
<b>31 janv. 2022</b>									
<b>Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN</b>									
Titres de participation de sociétés	4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$
Titres de créance de sociétés	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	32	(1)	86
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(3)	17	-	-	-	(412)	640
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>									
Titres de participation de sociétés	392	-	-	47	-	-	27	(16)	450
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	35	-	(11)	-	-	-	-	1	25
De crédit	49	(5)	(1)	-	-	-	-	-	43
Sur actions	13	-	(1)	-	10	(8)	2	-	16
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 588 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>(428) \$</b>	<b>1 266 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>									
<b>Dérivés</b>	<b>(742) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>(156) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>(811) \$</b>
De taux d'intérêt	(136)	-	(82) <sup>6</sup>	-	-	2	- <sup>6</sup>	3	(213)
De crédit	(54)	5	1	-	-	-	-	-	(48)
Sur actions	(77)	-	-	-	-	60	(2)	3	(16)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 009) \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(237)<sup>6</sup> \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>(23)<sup>6</sup> \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>(1 088) \$</b>
<b>30 avr. 2021</b>									
<b>Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN</b>									
Titres de participation de sociétés	19 \$	- \$	(6) \$	- \$	- \$	- \$	23 \$	(29) \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	30	-	8	-	-	-	-	(38)	-
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	102	-	-	-	-	-	44	(2)	144
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	879	-	(1)	(33)	-	-	180	(29)	996
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>									
Titres de participation de sociétés	269	-	-	17	-	-	10	(8)	288
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	45	-	(8)	-	-	-	1	-	38
De change	-	-	16	-	(8)	-	-	-	8
De crédit	101	(6)	(38)	-	-	-	-	-	57
Sur actions	61	-	-	-	-	(1)	6	-	66
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 506 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>264 \$</b>	<b>(106) \$</b>	<b>1 604 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>									
<b>Dérivés</b>	<b>(367) \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(257) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(38) \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>(601) \$</b>
De taux d'intérêt	(74)	-	(119) <sup>6</sup>	-	(28)	-	- <sup>6</sup>	3	(218)
De crédit	(113)	6	44	-	-	-	-	1	(62)
Sur actions	(137)	-	(62)	-	-	8	(15)	22	(184)
<b>Total du passif</b>	<b>(691) \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>(394)<sup>6</sup> \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(41) \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>(53)<sup>6</sup> \$</b>	<b>97 \$</b>	<b>(1 065) \$</b>

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 107 M\$ (137 M\$ au 31 janvier 2022 et 13 M\$ au 30 avril 2021), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 488 M\$ (648 M\$ au 31 janvier 2022 et 562 M\$ au 30 avril 2021) et des autres passifs désignés à la JVRN de 99 M\$ (26 M\$ au 31 janvier 2022 et 26 M\$ au 30 avril 2021).

6) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée à la période considérée.



En millions de dollars, pour les six mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture	
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>							
<b>30 avr. 2022</b>										
<b>Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN</b>										
Titres de participation de sociétés	4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$
Titres de créance de sociétés	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	93	(38)		110
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(10)	23	-	-	-	(481)		570
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>										
Titres de participation de sociétés	392	-	-	78	-	-	45	(38)		477
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	35	-	(19)	-	-	-	-	1		17
De crédit	49	(7)	-	-	-	-	-	-		42
Sur actions	13	1	(2)	-	10	(21)	3	(2)		2
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 588 \$</b>	<b>(6) \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>(558) \$</b>		<b>1 224 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>										
	(742) \$	(7) \$	(118) \$	- \$	- \$	3 \$	(106) \$	276 \$		(694) \$
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	(136)	-	(604)	-	-	2	-	(6)		(744)
De crédit	(54)	7	-	-	-	-	-	-		(47)
Sur actions	(77)	-	-	-	-	73	(3)	6		(1)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 009) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(722) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>78 \$</b>	<b>(109) \$</b>	<b>276 \$</b>		<b>(1 486) \$</b>
<b>30 avr. 2021</b>										
<b>Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN</b>										
Titres de participation de sociétés	16 \$	- \$	(3) \$	- \$	- \$	- \$	23 \$	(29) \$		7 \$
Titres de créance de sociétés	25	-	13	-	-	-	-	(38)		-
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	135	-	-	-	-	-	44	(35)		144
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	626	-	(1)	(58)	-	-	458	(29)		996
<b>Titres de participation évalués à la JVAERG</b>										
Titres de participation de sociétés	240	-	-	36	-	-	27	(15)		288
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	48	-	(12)	-	-	-	1	1		38
De change	-	-	16	-	(8)	-	-	-		8
De crédit	98	(12)	(29)	-	-	-	-	-		57
Sur actions	212	15 <sup>6</sup>	- <sup>6</sup>	-	-	(1)	6	(166)		66
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 400 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>(311) \$</b>		<b>1 604 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>										
	4 \$	(64) <sup>6</sup> \$	(574) <sup>6</sup> \$	- \$	(15) \$	(8) \$	(40) \$	96 \$		(601) \$
<b>Dérivés</b>										
De taux d'intérêt	(28)	-	(166) <sup>6</sup>	-	(28)	-	- <sup>6</sup>	4		(218)
De crédit	(107)	12	36	-	-	-	-	(3)		(62)
Sur actions	(163)	(19) <sup>6</sup>	(87) <sup>6</sup>	-	-	8	(15)	92		(184)
<b>Total du passif</b>	<b>(294) \$</b>	<b>(71) \$</b>	<b>(791)<sup>6</sup> \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(55)<sup>6</sup> \$</b>	<b>189 \$</b>		<b>(1 065) \$</b>

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 107 M\$ (13 M\$ au 30 avril 2021), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 488 M\$ (562 M\$ au 30 avril 2021) et des autres passifs désignés à la JVRN de 99 M\$ (26 M\$ au 30 avril 2021).

6) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

## Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 4 M\$, net des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé dans les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (respectivement un profit net de 25 M\$ et un profit net de 14 M\$ pour les trimestres clos le 31 janvier 2022 et le 30 avril 2021). Un profit net de 29 M\$, net des couvertures, a été comptabilisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le semestre clos le 30 avril 2022 (profit net de 33 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2021).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## Note 4. Transactions importantes

### Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 25 février 2022, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a conclu la vente de ses actifs bancaires situés à Aruba, une fois les conditions de clôture satisfaites. La clôture de cette transaction n'a pas eu d'incidence importante.

### Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Le 4 mars 2022, nous avons conclu l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, dont le solde dû totalisait 2,9 G\$, pour une contrepartie en espèces de 3,1 G\$. Nous avons aussi conclu une entente à long terme aux termes de laquelle nous sommes devenus l'émetteur exclusif des cartes de crédit Costco Mastercard au Canada. La transaction combinée a été comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada. À la date d'acquisition, nous avons comptabilisé des créances sur cartes de crédit d'une juste valeur de 2,8 G\$ et des immobilisations incorporelles au titre des relations liées aux cartes de crédit acquises d'une juste valeur de 242 M\$. Le prix d'acquisition pourrait faire l'objet de modifications ultérieures, puisque la contrepartie de l'acquisition n'est pas encore définitive.

## Note 5. Valeurs mobilières

### Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022	31 oct. 2021
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	56 343 \$	53 161 \$
Titres de participation désignés à la JVAERG	913	836
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti <sup>1</sup>	47 064	35 159
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	67 953	72 245
	<b>172 273 \$</b>	<b>161 401 \$</b>

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2021).

### Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022				31 oct. 2021			
	Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	11 903 \$	13 \$	(7) \$	11 909 \$	8 310 \$	31 \$	(1) \$	8 340 \$
Autres gouvernements canadiens	18 338	54	(47)	18 345	14 007	182	-	14 189
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	11 722	6	(352)	11 376	14 157	23	(53)	14 127
Gouvernements d'autres pays	6 465	23	(19)	6 469	6 750	30	(5)	6 775
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 310	1	(11)	1 300	1 516	29	-	1 545
Titres adossés à des créances mobilières	582	-	(7)	575	354	-	(2)	352
Titres de créance de sociétés	6 390	3	(24)	6 369	7 820	15	(2)	7 833
	<b>56 710</b>	<b>100</b>	<b>(467)</b>	<b>56 343</b>	<b>52 914</b>	<b>310</b>	<b>(63)</b>	<b>53 161</b>
Titres de participation de sociétés ouvertes <sup>2</sup>	48	32	-	80	67	60	(1)	126
Titres de participation de sociétés fermées	738	126	(31)	833	663	84	(37)	710
	<b>786</b>	<b>158</b>	<b>(31)</b>	<b>913</b>	<b>730</b>	<b>144</b>	<b>(38)</b>	<b>836</b>
	<b>57 496 \$</b>	<b>258 \$</b>	<b>(498) \$</b>	<b>57 256 \$</b>	<b>53 644 \$</b>	<b>454 \$</b>	<b>(101) \$</b>	<b>53 997 \$</b>

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 22 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2021).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 30 avril 2022 a été de 26 M\$ (38 M\$ et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2022 et le 30 avril 2021), et 64 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (7 M\$ le 30 avril 2021).

En ce qui a trait aux profits nets après impôt réalisés cumulatifs liés à des cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et à des remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignés à la JVAERG, un montant de 15 M\$ a été reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (22 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2022 et le 30 avril 2021) et un montant de 37 M\$ a été reclassé pour le semestre clos le 30 avril 2022 (4 M\$ au 30 avril 2021).

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 30 avril 2022 a été de 4 M\$ (3 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2022 et le 30 avril 2021) et de 7 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (2 M\$ au 30 avril 2021). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 30 avril 2022 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 janvier 2022 et le 30 avril 2021) et de néant pour le semestre clos le 30 avril 2022 (néant pour le semestre clos le 30 avril 2021).

## Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les					
<b>30 avr. 2022</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	(1)	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	4 \$	18 \$	- \$	22 \$
<b>31 janv. 2022</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	3	-	3
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
<b>30 avr. 2021</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	17 \$	3 \$	- \$	20 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	(2)	1	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	14 \$	4 \$	- \$	18 \$

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les six mois clos les

<b>30 avr. 2022</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	2	-	2
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	4 \$	18 \$	- \$	22 \$
<b>30 avr. 2021</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	18 \$	4 \$	- \$	22 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	(3)	-	-	(3)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	14 \$	4 \$	- \$	18 \$

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

## Note 6. Prêts

### Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

	30 avr. 2022			
	En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>				
Solde au début de la période	64 \$	76 \$	163 \$	303 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	5	-	(6)	(1)
Changements apportés au modèle	(4)	(1)	-	(5)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(20)	18	42	40
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	25	(23)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	4	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	4	(5)	35	34
Radiations	-	-	(20)	(20)
Recouvrements	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	-	1	2	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>68 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>316 \$</b>
<b>Prêts personnels</b>				
Solde au début de la période	147 \$	554 \$	113 \$	814 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(11)	(2)	(4)
Changements apportés au modèle	1	-	-	1
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(89)	121	45	77
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	91	(89)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	15	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(23)	23	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	2	13	59	74
Radiations	-	-	(61)	(61)
Recouvrements	-	-	18	18
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>149 \$</b>	<b>567 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>844 \$</b>
<b>Cartes de crédit</b>				
Solde au début de la période	127 \$	510 \$	- \$	637 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations <sup>3</sup>	65	(10)	-	55
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(79)	159	40	120
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	98	(98)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(18)	18	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(29)	29	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	66	40	69	175
Radiations	-	-	(98)	(98)
Recouvrements	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>193 \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>743 \$</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>				
Solde au début de la période	278 \$	405 \$	521 \$	1 204 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(4)	(7)	(8)
Changements apportés au modèle	(13)	(6)	-	(19)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(33)	40	40	47
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	27	(25)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	5	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(20)	7	33	20
Radiations	-	-	(186)	(186)
Recouvrements	-	-	12	12
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	3	2	1	6
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>261 \$</b>	<b>414 \$</b>	<b>377 \$</b>	<b>1 052 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>671 \$</b>	<b>1 603 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>2 955 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
Prêts	597 \$	1 545 \$	681 \$	2 823 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	74	58	-	132

- Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.
- La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.
- Comprennent les provisions pour pertes de crédit attendues de 63 M\$ qui avaient été comptabilisées immédiatement après l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, qui a eu lieu le 4 mars 2022.
- Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance classés au coût amorti de 13 M\$ au 30 avril 2022 (12 M\$ au 31 janvier 2022 et 15 M\$ au 30 avril 2021), dont une tranche de 11 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (10 M\$ au 31 janvier 2022 et 13 M\$ au 30 avril 2021). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2022, au 31 janvier 2022 et au 30 avril 2021 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.
- Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	31 janv. 2022				30 avr. 2021			
	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$	52 \$	136 \$	148 \$	336 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	4	(4)	(5)	(5)	6	(2)	(3)	1
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	16	16
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(19)	36	15	32	(25)	13	28	16
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	21	(20)	(1)	-	31	(26)	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	3	(1)	-	(2)	7	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-	-	(6)	6	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	4	13	10	27	10	(14)	37	33
Radiations	-	-	(4)	(4)	-	-	(6)	(6)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(5)	(5)
Change et autres	1	-	2	3	(2)	(3)	(4)	(9)
Solde à la fin de la période	64 \$	76 \$	163 \$	303 \$	60 \$	119 \$	171 \$	350 \$
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$	181 \$	535 \$	118 \$	834 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(12)	(1)	(5)	11	(14)	(2)	(5)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	(4)	-	(1)	(5)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(101)	116	43	58	(98)	49	46	(3)
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	100	(100)	-	-	75	(73)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	13	(3)	-	(8)	13	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(10)	10	-	-	(15)	15	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(3)	7	49	53	(24)	(40)	51	(13)
Radiations	-	-	(63)	(63)	-	-	(70)	(70)
Recouvrements	-	-	20	20	-	-	18	18
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	2	2	(2)	-	(1)	(3)
Solde à la fin de la période	147 \$	554 \$	113 \$	814 \$	155 \$	495 \$	115 \$	765 \$
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	136 \$	517 \$	- \$	653 \$	116 \$	574 \$	- \$	690 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	-	(10)	-	(10)	-	(18)	-	(18)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(106)	125	26	45	(45)	104	26	85
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	104	(104)	-	-	98	(98)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	7	-	-	(6)	6	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(25)	25	-	-	(117)	117	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(9)	(7)	51	35	47	(123)	143	67
Radiations	-	-	(80)	(80)	-	-	(174)	(174)
Recouvrements	-	-	29	29	-	-	31	31
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	127 \$	510 \$	- \$	637 \$	163 \$	451 \$	- \$	614 \$
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
Solde au début de la période	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$	462 \$	623 \$	686 \$	1 771 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	20	(6)	(8)	6	5	(2)	(3)	-
Changements apportés au modèle	-	8	-	8	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(66)	(13)	25	(54)	(103)	34	14	(55)
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	46	(44)	(2)	-	42	(36)	(6)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	5	(1)	-	(22)	27	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-	(2)	(13)	15	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(4)	(52)	16	(40)	(80)	10	15	(55)
Radiations	-	-	(10)	(10)	-	-	(66)	(66)
Recouvrements	-	-	5	5	-	-	5	5
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)	-	-	(5)	(5)
Change et autres	5	8	5	18	(12)	(14)	(15)	(41)
Solde à la fin de la période	278 \$	405 \$	521 \$	1 204 \$	370 \$	619 \$	620 \$	1 609 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>616 \$</b>	<b>1 545 \$</b>	<b>797 \$</b>	<b>2 958 \$</b>	<b>748 \$</b>	<b>1 684 \$</b>	<b>906 \$</b>	<b>3 338 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	545 \$	1 497 \$	796 \$	2 838 \$	665 \$	1 629 \$	906 \$	3 200 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	71	48	1	120	83	55	-	138

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les six mois clos les	30 avr. 2022				30 avr. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$	51 \$	161 \$	151 \$	363 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(4)	(11)	(6)	10	(8)	(7)	(5)
Changements apportés au modèle	(4)	(1)	-	(5)	-	-	16	16
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(39)	54	57	72	(57)	20	50	13
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	46	(43)	(3)	-	64	(53)	(11)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	7	(3)	-	(5)	17	(12)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(5)	5	-	-	(11)	11	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	8	8	45	61	12	(35)	47	24
Radiations	-	-	(24)	(24)	-	-	(12)	(12)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	2	2
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(8)	(8)	-	-	(9)	(9)
Change et autres	1	1	4	6	(3)	(7)	(8)	(18)
Solde à la fin de la période	68 \$	72 \$	176 \$	316 \$	60 \$	119 \$	171 \$	350 \$
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$	204 \$	546 \$	113 \$	863 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	17	(23)	(3)	(9)	22	(29)	(4)	(11)
Changements apportés au modèle	1	-	-	1	(3)	1	(1)	(3)
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(190)	237	88	135	(208)	133	107	32
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	191	(189)	(2)	-	162	(157)	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(20)	28	(8)	-	(19)	29	(10)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(33)	33	-	-	(28)	28	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(1)	20	108	127	(46)	(51)	115	18
Radiations	-	-	(124)	(124)	-	-	(144)	(144)
Recouvrements	-	-	38	38	-	-	35	35
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	-	-	2	2	(3)	-	(2)	(5)
Solde à la fin de la période	149 \$	567 \$	128 \$	844 \$	155 \$	495 \$	115 \$	765 \$
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	136 \$	517 \$	- \$	653 \$	136 \$	572 \$	- \$	708 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations <sup>3</sup>	65	(20)	-	45	(1)	(44)	-	(45)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(185)	284	66	165	(133)	221	49	137
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	202	(202)	-	-	177	(177)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(25)	25	-	-	(16)	16	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(54)	54	-	-	(137)	137	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	57	33	120	210	27	(121)	186	92
Radiations	-	-	(178)	(178)	-	-	(244)	(244)
Recouvrements	-	-	58	58	-	-	58	58
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	193 \$	550 \$	- \$	743 \$	163 \$	451 \$	- \$	614 \$
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
Solde au début de la période	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$	453 \$	683 \$	652 \$	1 788 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	23	(10)	(15)	(2)	22	(25)	(8)	(11)
Changements apportés au modèle	(13)	2	-	(11)	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(99)	27	65	(7)	(165)	89	132	56
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	73	(69)	(4)	-	123	(111)	(12)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(8)	10	(2)	-	(34)	41	(7)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(5)	5	-	(4)	(25)	29	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(24)	(45)	49	(20)	(58)	(31)	134	45
Radiations	-	-	(196)	(196)	-	-	(136)	(136)
Recouvrements	-	-	17	17	-	-	8	8
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(7)	(7)	-	-	(11)	(11)
Change et autres	8	10	6	24	(25)	(33)	(27)	(85)
Solde à la fin de la période	261 \$	414 \$	377 \$	1 052 \$	370 \$	619 \$	620 \$	1 609 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>671 \$</b>	<b>1 603 \$</b>	<b>681 \$</b>	<b>2 955 \$</b>	<b>748 \$</b>	<b>1 684 \$</b>	<b>906 \$</b>	<b>3 338 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	597 \$	1 545 \$	681 \$	2 823 \$	665 \$	1 629 \$	906 \$	3 200 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	74	58	-	132	83	55	-	138

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

## Incidence de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Aucune provision pour pertes de crédit attendues n'a été comptabilisée dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition à la date à laquelle le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco a été acquis puisque les prêts acquis sont initialement évalués à leur juste valeur à cette date. Immédiatement après la date d'acquisition, les provisions pour pertes de crédit attendues ont plutôt été comptabilisées au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé intermédiaire étant donné que chaque créance sur cartes de crédit acquise est classée au premier stade et que la date d'acquisition est établie comme étant la date de comptabilisation initiale des prêts productifs acquis aux fins de l'analyse visant à déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue. À la date d'acquisition, aucune créance sur cartes de crédit acquise n'était considérée comme dépréciée. Après la date d'acquisition, les provisions pour pertes de crédit attendues sont estimées conformément à nos politiques visant à établir si une augmentation importante du risque de crédit ou une dépréciation est survenue, tout comme nous le faisons à l'égard des prêts que nous accordons. Se reporter à la note 4 pour plus de précisions sur l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

## Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

L'activité économique mondiale est demeurée vigoureuse au cours des premiers mois de 2022. Cependant, nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations inflationnistes et des problèmes de chaîne d'approvisionnement attribuables à la guerre en Ukraine et aux mesures en vigueur dans certains pays visant à contrer la propagation de la COVID-19. Par conséquent, au cours du trimestre considéré, nous avons continué d'appliquer un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues, y compris à l'égard de l'établissement de prévisions sur les informations prospectives et la détermination de la pondération pour les scénarios. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 30 avril 2022</b>						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	3,4 %	2,0 %	4,6 %	2,7 %	2,4 %	1,7 %
États-Unis	3,2 %	2,1 %	4,3 %	3,1 %	1,1 %	0,2 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,4 %	5,7 %	4,9 %	5,3 %	6,4 %	6,5 %
États-Unis	3,6 %	3,7 %	3,1 %	3,0 %	5,0 %	4,9 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	7,2 %	2,0 %	15,1 %	4,7 %	(0,5) %	(1,4) %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500 d'une année à l'autre	1,9 %	5,0 %	5,9 %	8,5 %	(6,9) %	(8,5) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,0 %	15,1 %	14,5 %	14,8 %	15,4 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	93 \$	76 \$	126 \$	124 \$	67 \$	54 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 31 janvier 2022</b>						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	3,5 %	2,4 %	4,8 %	2,9 %	2,5 %	1,8 %
États-Unis	3,9 %	2,5 %	5,0 %	3,1 %	2,1 %	1,3 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,9 %	5,9 %	5,2 %	5,5 %	6,7 %	6,6 %
États-Unis	3,7 %	3,8 %	3,5 %	3,3 %	5,2 %	4,7 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	5,1 %	2,6 %	10,3 %	4,7 %	2,6 %	(0,3) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	2,8 %	4,6 %	7,2 %	6,9 %	(4,1) %	(4,9) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	13,8 %	14,5 %	13,3 %	14,3 %	14,3 %	14,8 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	73 \$	66 \$	78 \$	81 \$	62 \$	54 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
Au 31 octobre 2021						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	4,2 %	2,4 %	5,6 %	2,8 %	3,1 %	1,6 %
États-Unis	4,7 %	2,2 %	5,8 %	3,3 %	2,8 %	1,3 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	6,4 %	5,9 %	6,0 %	5,5 %	7,3 %	6,8 %
États-Unis	4,4 %	3,9 %	3,8 %	3,4 %	6,0 %	5,0 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	6,1 %	2,8 %	10,7 %	6,3 %	2,2 %	(2,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	6,1 %	4,6 %	10,3 %	8,6 %	(0,6) %	(1,7) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	13,6 %	14,4 %	13,0 %	14,2 %	14,1 %	14,7 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	69 \$	64 \$	74 \$	81 \$	56 \$	54 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes au 30 avril 2022, au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021 respectivement, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective. Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 30 avril 2022 se caractérise par une reprise économique légèrement plus faible que celle anticipée antérieurement, du fait des préoccupations inflationnistes et des problèmes de chaîne d'approvisionnement attribuables à la guerre en Ukraine, et des attentes quant à un relèvement des taux d'intérêt plus rapidement que prévu antérieurement. Une part importante de jugement était toujours inhérente aux prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard de notre scénario de référence fondé sur l'hypothèse que les enjeux mondiaux liés à la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation s'atténueront, que les programmes de vaccination et les autres traitements seront efficaces contre les variants nouveaux et en émergence et que les gouvernements répondront aux futures vagues du virus par des mesures sanitaires ciblées plutôt que par des arrêts généralisés de l'activité économique, et que la guerre en Ukraine n'entraînera pas un conflit à plus grande échelle. Par conséquent, notre scénario de référence suppose que, étant donné qu'il a atteint son niveau d'avant la pandémie, la croissance du PIB canadien ralentira au deuxième semestre de 2022 et en 2023 pour retrouver un rythme qui s'inscrit davantage dans les tendances à long terme. Le taux de chômage devrait rester près de celui d'avant la pandémie. Même si le PIB des États-Unis a atteint son niveau d'avant la pandémie avant celui du Canada, notre scénario de référence suppose qu'à court terme, il progressera un peu plus lentement que prévu antérieurement.

Les prévisions du scénario pessimiste reflètent un ralentissement plus important de l'activité économique à court terme découlant du relèvement marqué des taux d'intérêt afin de juguler l'inflation actuelle élevée et de l'aggravation des tensions géopolitiques et des mesures de confinement imposées dans certains pays en raison de la COVID-19, qui exacerbent les problèmes de chaîne d'approvisionnement. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Cependant, comme le taux de chômage se situe au départ à un niveau plus bas que ce qui avait été prévu au trimestre précédent, du fait de la forte croissance de l'emploi au début de l'année civile 2022, les prévisions du taux de chômage représentent une légère amélioration par rapport au trimestre précédent. Dans l'intervalle, le scénario optimiste continue de refléter une reprise plus rapide, le PIB ayant atteint, pendant l'année civile 2022, un niveau qui correspond à celui qui aurait été atteint si le PIB avait continué de progresser au rythme d'avant la pandémie tout au long de celle-ci, et se poursuivant à un niveau supérieur à celui du scénario de référence.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables à de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario requiert une grande part de jugement de la direction, en particulier en raison de la forte incertitude quant à l'inflation et aux problèmes de chaîne d'approvisionnement dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine. Les hypothèses sur la mesure dans laquelle les vaccins et les autres traitements réussiront à contenir les variants actuels et futurs, sans l'ajout de restrictions sévères de la part de la plupart des gouvernements pour limiter l'incidence de prochaines vagues d'infection, et les hypothèses sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour contrer l'inflation et les risques économiques liés à la guerre en Ukraine, sont cruciales à ces prévisions. Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition du crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer, notamment en ce qui a trait aux avantages découlant des niveaux d'épargne plus élevés des ménages pendant la pandémie. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 199 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 30 avril 2022 (249 M\$ au 31 octobre 2021). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 430 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 30 avril 2022 (414 M\$ au 31 octobre 2021). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.



Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de nos probabilités de défaut (PD) ponctuelles pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches utilisées aux fins de gestion du risque pour chaque stade relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

## Prêts<sup>1</sup>

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022				31 oct. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2</sup>	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
– Exceptionnellement faible	173 802 \$	307 \$	- \$	174 109 \$	162 307 \$	94 \$	- \$	162 401 \$
– Très faible	46 922	2 064	-	48 986	49 958	640	-	50 598
– Faible	22 913	6 854	-	29 767	22 912	6 547	-	29 459
– Moyen	376	4 817	-	5 193	364	4 671	-	5 035
– Élevé	-	724	-	724	-	840	-	840
– Défaut	-	-	384	384	-	-	443	443
– Non noté	2 397	224	202	2 823	2 160	395	195	2 750
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut <sup>3,4</sup>	246 410	14 990	586	261 986	237 701	13 187	638	251 526
Provision pour pertes de crédit attendues	68	72	176	316	59	63	158	280
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	246 342	14 918	410	261 670	237 642	13 124	480	251 246
<b>Prêts personnels</b>								
– Exceptionnellement faible	20 018	-	-	20 018	18 608	1	-	18 609
– Très faible	4 598	4	-	4 602	5 179	4	-	5 183
– Faible	8 788	4 686	-	13 474	8 091	4 389	-	12 480
– Moyen	1 055	2 717	-	3 772	990	2 773	-	3 763
– Élevé	268	999	-	1 267	252	803	-	1 055
– Défaut	-	-	134	134	-	-	109	109
– Non noté	606	41	55	702	585	60	53	698
Prêts personnels, montant brut <sup>4</sup>	35 333	8 447	189	43 969	33 705	8 030	162	41 897
Provision pour pertes de crédit attendues	125	554	128	807	125	537	106	768
Prêts personnels, montant net	35 208	7 893	61	43 162	33 580	7 493	56	41 129
<b>Cartes de crédit</b>								
– Exceptionnellement faible	3 099	-	-	3 099	2 065	-	-	2 065
– Très faible	968	-	-	968	715	-	-	715
– Faible	6 369	416	-	6 785	4 653	347	-	5 000
– Moyen	1 288	2 241	-	3 529	593	2 195	-	2 788
– Élevé	48	521	-	569	-	435	-	435
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	130	7	-	137	123	8	-	131
Cartes de crédit, montant brut	11 902	3 185	-	15 087	8 149	2 985	-	11 134
Provision pour pertes de crédit attendues	181	523	-	704	127	498	-	625
Cartes de crédit, montant net	11 721	2 662	-	14 383	8 022	2 487	-	10 509
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
– De première qualité	76 137	332	-	76 469	65 963	562	-	66 525
– De qualité inférieure	98 932	4 871	-	103 803	85 764	4 599	-	90 363
– Liste de surveillance	60	2 708	-	2 768	67	2 985	-	3 052
– Défaut	-	-	999	999	-	-	1 033	1 033
– Non noté	154	18	-	172	174	24	-	198
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>3,5</sup>	175 283	7 929	999	184 211	151 968	8 170	1 033	161 171
Provision pour pertes de crédit attendues	223	396	377	996	240	428	508	1 176
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	175 060	7 533	622	183 215	151 728	7 742	525	159 995
<b>Total des prêts, montant net</b>	<b>468 331 \$</b>	<b>33 006 \$</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>502 430 \$</b>	<b>430 972 \$</b>	<b>30 846 \$</b>	<b>1 061 \$</b>	<b>462 879 \$</b>

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 22 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2021) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 13 M\$ avaient été comptabilisées au 30 avril 2022 (15 M\$ au 31 octobre 2021), dont une tranche de 11 M\$ au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (13 M\$ au 31 octobre 2021). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021. Les actifs financiers autres que des prêts classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 14 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2021) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 7 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 27 564 M\$ (25 651 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 11 736 M\$ (10 958 M\$ au 31 octobre 2021).

## Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022				31 oct. 2021			
	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total
<b>Détail</b>								
– Exceptionnellement faible	148 200 \$	8 \$	- \$	148 208 \$	130 212 \$	12 \$	- \$	130 224 \$
– Très faible	11 060	106	-	11 166	12 868	59	-	12 927
– Faible	11 718	2 168	-	13 886	7 937	1 811	-	9 748
– Moyen	1 327	895	-	2 222	740	896	-	1 636
– Élevé	182	596	-	778	73	495	-	568
– Défaut	-	-	35	35	-	-	34	34
– Non noté	406	9	-	415	375	8	-	383
Expositions de détail, montant brut	172 893	3 782	35	176 710	152 205	3 281	34	155 520
Provision pour pertes de crédit attendues	36	40	-	76	34	29	-	63
Expositions de détail, montant net	172 857	3 742	35	176 634	152 171	3 252	34	155 457
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
– De première qualité	110 812	467	-	111 279	111 877	524	-	112 401
– De qualité inférieure	62 403	1 854	-	64 257	58 652	1 714	-	60 366
– Liste de surveillance	28	587	-	615	19	734	-	753
– Défaut	-	-	90	90	-	-	91	91
– Non noté	503	20	-	523	346	9	-	355
Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	173 746	2 928	90	176 764	170 894	2 981	91	173 966
Provision pour pertes de crédit attendues	38	18	-	56	37	21	-	58
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	173 708	2 910	90	176 708	170 857	2 960	91	173 908
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	346 565 \$	6 652 \$	125 \$	353 342 \$	323 028 \$	6 212 \$	125 \$	329 365 \$

## Note 7. Dépôts<sup>1, 2</sup>

En millions de dollars, aux	30 avr. 2022			31 oct. 2021	
	Payables à vue <sup>3</sup>	Payables sur préavis <sup>4</sup>	Payables à terme fixe <sup>5, 6</sup>	Total	Total
Particuliers	17 562 \$	149 299 \$	58 368 \$	225 229 \$	213 932 \$
Entreprises et gouvernements <sup>7, 8</sup>	107 578	84 832	176 559	368 969	344 388
Banques	12 546	62	9 887	22 495	20 246
Emprunts garantis <sup>9</sup>	-	-	48 794	48 794	42 592
	137 686 \$	234 193 \$	293 608 \$	665 487 \$	621 158 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				644 167 \$	602 628 \$
Désignés à leur juste valeur				21 320	18 530
				665 487 \$	621 158 \$
Composition du total des dépôts <sup>10</sup> :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				100 242 \$	93 850 \$
États-Unis				17 225	16 522
Établissements à l'étranger				6 119	5 601
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				423 161	406 642
États-Unis				84 086	70 312
Établissements à l'étranger				34 654	28 231
				665 487 \$	621 158 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 233,3 G\$ (215,4 G\$ au 31 octobre 2021) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 48,7 G\$ (37,1 G\$ au 31 octobre 2021).

2) Nets de billets acquis de 2,2 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2021).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 47,9 G\$ (32,6 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de néant (300 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de billets émis à Fiducie de capital CIBC. Ces billets ont été rachetés le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

8) Comprennent un montant de 9,0 G\$ (8,8 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

9) Comprennent les passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

10) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

## Note 8. Titres secondaires

Le 7 avril 2022, nous avons émis des débetures à 4,20 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 7 avril 2032 (titres secondaires). Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 4,20 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 7 avril 2027 et par la suite, au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 1,69 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 7 avril 2032.

## Note 9. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos les						Pour les six mois clos les			
	30 avr. 2022		31 janv. 2022		30 avr. 2021		30 avr. 2022		30 avr. 2021	
	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant
Solde au début de la période	901 922 630	14 457 \$	901 655 952	14 351 \$	895 699 210	13 991 \$	901 655 952	14 351 \$	894 170 658	13 908 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres <sup>2</sup>	230 540	12	1 076 678	59	1 286 962	66	1 307 218	71	1 876 214	95
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires	514 216	37	453 030	36	519 862	33	967 246	73	1 108 190	65
Régime d'achat d'actions par les employés	515 390	41	532 740	40	618 274	37	1 048 130	81	1 310 426	75
	<b>903 182 776</b>	<b>14 547 \$</b>	<b>903 718 400</b>	<b>14 486 \$</b>	<b>898 124 308</b>	<b>14 127 \$</b>	<b>904 978 546</b>	<b>14 576 \$</b>	<b>898 465 488</b>	<b>14 143 \$</b>
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(1 800 000)	(29)	-	-	(1 800 000)	(29)	-	-
Actions autodétenues	(27 844)	(2)	4 230	-	61 944	3	(23 614)	(2)	(279 236)	(13)
Solde à la fin de la période	<b>903 154 932</b>	<b>14 545 \$</b>	<b>901 922 630</b>	<b>14 457 \$</b>	<b>898 186 252</b>	<b>14 130 \$</b>	<b>903 154 932</b>	<b>14 545 \$</b>	<b>898 186 252</b>	<b>14 130 \$</b>

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

2) Comprennent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

### Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel sera effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 décembre 2021, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 20 millions d'actions ordinaires (après le fractionnement), ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation ou iii) le 12 décembre 2022. Aucune action ordinaire n'a été rachetée ou annulée au cours du trimestre considéré. Pour le semestre clos le 30 avril 2022, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$.

### Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes

Nos ratios de fonds propres, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		30 avr. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>		35 117 \$	33 751 \$
Fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	A	39 460	38 344
Total des fonds propres <sup>1</sup>		45 725	44 202
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	299 535	272 814
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,7 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,2 %	14,1 %
Ratio du total des fonds propres		15,3 %	16,2 %
Expositions du ratio de levier <sup>2</sup>	C	930 953 \$	823 343 \$
Ratio de levier	A/C	4,2 %	4,7 %
CTAP disponible	D	92 170 \$	76 701 \$
Ratio de CTAP	D/B	30,8 %	28,1 %
Ratio de levier CTAP	D/C	9,9 %	9,3 %

1) Comprend l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020. Les mesures transitoires permettent d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le montant est soumis à certains ajustements et à des restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

2) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19 n'était plus applicable à compter du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujettis à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujettie à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend également à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 2,5 % à partir du 31 octobre 2021, ce qui constitue l'exigence la plus élevée en matière de RSI selon les exigences de fonds propres du BSIF. Les ratios cibles et toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 10,5 %, 12,0 % et 14,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Le BSIF exige en outre que les BSN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BSN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 % à compter du premier trimestre de l'exercice 2022.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2022, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

## Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

### Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les				
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	66 \$	66 \$	70 \$	2 \$	2 \$	2 \$	132 \$	141 \$
Coût des services passés	-	-	-	-	(8)	-	-	(8)
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(15)	(14)	(4)	4	5	4	(29)	(8)
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-	4	4
Charge nette (produits nets) au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net	53 \$	54 \$	68 \$	6 \$	(1) \$	6 \$	107 \$	137 \$
							5 \$	12

### Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
Régimes à cotisations définies	10 \$	17 \$	13 \$	27 \$	24 \$
Régimes de retraite d'État <sup>1</sup>	45	41	38	86	74
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	55 \$	58 \$	51 \$	113 \$	98 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des États-Unis.

### Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les				
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	1 176 \$	279 \$	674 \$	65 \$	15 \$	37 \$	1 455 \$	734 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	(803)	(150)	(267)	-	-	-	(953)	(60)
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	372 \$	129 \$	407 \$	65 \$	15 \$	37 \$	501 \$	674 \$
							80 \$	40 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

## Note 11. Impôt sur le résultat

### Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'entente) permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la déduction aux États-Unis). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

### Déduction pour dividendes reçus

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 420 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2016 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. En avril 2022, l'ARC a proposé d'établir une nouvelle cotisation correspondant à un montant d'impôt supplémentaire d'environ 182 M\$ pour l'année d'imposition 2017 au titre de questions similaires liées à la déductibilité de dividendes reçus de sociétés canadiennes. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### Nouvelle cotisation au titre de la perte en capital de change

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC quant à la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 500 M\$.

### Budget fédéral canadien

Le 7 avril 2022, le gouvernement fédéral du Canada a annoncé, au nombre des propositions de son budget, l'introduction d'un dividende pour la relance au Canada (DRC) sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, qui s'appliquerait sur le revenu imposable supérieur à 1 G\$ généré au cours de l'année 2021. Le DRC serait imposé pour l'année d'imposition 2022 et payable sur une période de cinq ans. Les propositions du budget faisaient aussi état d'une augmentation éventuelle de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs. Les propositions législatives liées aux propositions du budget fédéral de 2022 n'ont pas encore été présentées. Nous prendrons en compte les propositions du budget au cours des périodes ultérieures lorsqu'elles seront pratiquement en vigueur, ce qui s'entend généralement du moment auquel les propositions franchissent l'étape de la troisième lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement minoritaire ou de la première lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement majoritaire.

## Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos les			Pour les six mois clos les	
	30 avr. 2022	31 janv. 2022	30 avr. 2021	30 avr. 2022	30 avr. 2021
<b>Résultat de base par action<sup>1</sup></b>					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 518 \$	1 864 \$	1 647 \$	3 382 \$	3 268 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	47	41	51	88	81
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 471 \$	1 823 \$	1 596 \$	3 294 \$	3 187 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	902 489	901 870	896 910	902 174	895 717
Résultat de base par action	1,63 \$	2,02 \$	1,78 \$	3,65 \$	3,56 \$
<b>Résultat dilué par action<sup>1</sup></b>					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 471 \$	1 823 \$	1 596 \$	3 294 \$	3 187 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	902 489	901 870	896 910	902 174	895 717
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>2</sup> (en milliers)	2 910	2 839	1 592	2 874	1 256
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	340	323	188	332	268
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	905 739	905 032	898 690	905 380	897 241
Résultat dilué par action	1,62 \$	2,01 \$	1,78 \$	3,64 \$	3,55 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

2) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen d'options en cours, dans la mesure où le prix d'exercice des options était inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC, qui était de néant (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et néant pour le trimestre clos le 30 avril 2021) à un prix d'exercice moyen pondéré de néant (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 et néant pour le trimestre clos le 30 avril 2021) pour le trimestre clos le 30 avril 2022, et d'un nombre moyen de néant options en cours (1 474 334 options pour le semestre clos le 30 avril 2021) à un prix d'exercice moyen pondéré de néant (60,01 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2021) pour le semestre clos le 30 avril 2022, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## Note 13. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,5 G\$ au 30 avril 2022. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 30 avril 2022 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2021 :

- *Banque Canadienne Impériale de Commerce, et al. c. Green* : En janvier 2022, le tribunal a approuvé le règlement aux termes duquel la CIBC a versé 125 M\$ aux demandeurs. Ce dossier est maintenant clos.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : En février 2022, le tribunal a rejeté l'appel de la CIBC. L'audience sur le montant total des dommages-intérêts, qui devait avoir lieu en septembre 2022, a été reportée.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : Le règlement a été approuvé par les tribunaux dans chacun des cinq ressorts en décembre 2021. Ces dossiers sont maintenant clos.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : En février 2022, les audiences sur l'approbation du règlement par le tribunal dans *Sherry* et *Jordan* ont eu lieu en Colombie-Britannique et en Ontario. En avril 2022, le règlement dans *Sherry* et *Jordan* a été approuvé par les tribunaux en Colombie-Britannique et en Ontario.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : La requête en jugement sommaire de CIBC a été entendue en décembre 2021 et a été rejetée. Le procès sans jury a commencé en mars 2022. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Pilon c. Banque Amex du Canada et al.* : En mars 2022, la demande d'autorisation d'en appeler du jugement devant la Cour suprême du Canada déposée par la demanderesse a été rejetée. Ce dossier est maintenant clos.
- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : La motion en certification dans *Frayce*, qui devait être entendue en février 2022, a été reportée à septembre 2022.
- *Salko c. Services investisseurs CIBC inc. et al.* : La demande de certification a été entendue en avril 2022, et l'affaire est en délibéré.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2021.

## Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les						Pour les six mois clos les			
	30 avr. 2022		31 janv. 2022		30 avr. 2021		30 avr. 2022		30 avr. 2021	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti <sup>1</sup>	3 639 \$	1 003 \$	3 376 \$	703 \$	3 098 \$	703 \$	7 015 \$	1 706 \$	6 354 \$	1 517 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG <sup>1</sup>	119	s. o.	84	s. o.	83	s. o.	203	s. o.	181	s. o.
Divers <sup>2</sup>	488	155	481	106	392	123	969	261	809	241
<b>Total</b>	<b>4 246 \$</b>	<b>1 158 \$</b>	<b>3 941 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>3 573 \$</b>	<b>826 \$</b>	<b>8 187 \$</b>	<b>1 967 \$</b>	<b>7 344 \$</b>	<b>1 758 \$</b>

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

## Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires et de canaux numériques et mobiles.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion privée de patrimoine aux États-Unis, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain. Ses activités sont principalement axées sur les sociétés du marché intermédiaire et les sociétés de taille moyenne, ainsi que sur les particuliers et les familles à valeur nette élevée.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui fournissent un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2022	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 583 \$	401 \$	385 \$	759 \$	(40) \$	3 088 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	560	902	206	557	63	2 288
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 143</b>	<b>1 303</b>	<b>591</b>	<b>1 316</b>	<b>23</b>	<b>5 376</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	56	-	28	2	170	256
	Autres charges autres que d'intérêts	1 141	655	292	590	180	2 858
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	673	652	216	738	(320)	1 959
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	177	172	36	198	(147)	436
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>496 \$</b>	<b>480 \$</b>	<b>180 \$</b>	<b>540 \$</b>	<b>(173) \$</b>	<b>1 523 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	496	480	180	540	(178)	1 518
	<b>Actif moyen<sup>4, 5</sup></b>	<b>300 799 \$</b>	<b>83 367 \$</b>	<b>51 980 \$</b>	<b>277 686 \$</b>	<b>168 077 \$</b>	<b>881 909 \$</b>
31 janv. 2022	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 587 \$	377 \$	389 \$	793 \$	(14) \$	3 132 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	596	920	220	511	119	2 366
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 183</b>	<b>1 297</b>	<b>609</b>	<b>1 304</b>	<b>105</b>	<b>5 498</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	52	1	27	1	172	253
	Autres charges autres que d'intérêts	1 100	672	291	595	112	2 770
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	933	628	263	746	(170)	2 400
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	246	166	37	203	(121)	531
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>687 \$</b>	<b>462 \$</b>	<b>226 \$</b>	<b>543 \$</b>	<b>(49) \$</b>	<b>1 869 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	687	462	226	543	(54)	1 864
	<b>Actif moyen<sup>4, 5</sup></b>	<b>292 987 \$</b>	<b>78 476 \$</b>	<b>50 274 \$</b>	<b>282 750 \$</b>	<b>166 066 \$</b>	<b>870 553 \$</b>
30 avr. 2021	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 425 \$	305 \$	351 \$	662 \$	4 \$	2 747 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	516	830	181	532	126	2 185
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>1 941</b>	<b>1 135</b>	<b>532</b>	<b>1 194</b>	<b>130</b>	<b>4 932</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	65	(18)	(12)	(11)	8	32
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	53	7	27	3	159	249
	Autres charges autres que d'intérêts	1 005	601	244	535	122	2 507
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	818	545	273	667	(159)	2 144
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	215	146	57	172	(97)	493
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>603 \$</b>	<b>399 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>495 \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>1 651 \$</b>
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	603	399	216	495	(66)	1 647
	<b>Actif moyen<sup>4, 5</sup></b>	<b>266 763 \$</b>	<b>67 969 \$</b>	<b>46 364 \$</b>	<b>250 627 \$</b>	<b>163 650 \$</b>	<b>795 373 \$</b>

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 53 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (59 M\$ le 31 janvier 2022 et 51 M\$ le 30 avril 2021), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.



En millions de dollars, pour les six mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2022	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	3 170 \$	778 \$	774 \$	1 552 \$	(54) \$	6 220 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	1 156	1 822	426	1 068	182	4 654
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>4 326</b>	<b>2 600</b>	<b>1 200</b>	<b>2 620</b>	<b>128</b>	<b>10 874</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	371	(8)	83	(52)	(16)	378
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	108	1	55	3	342	509
	Autres charges autres que d'intérêts	2 241	1 327	583	1 185	292	5 628
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 606</b>	<b>1 280</b>	<b>479</b>	<b>1 484</b>	<b>(490)</b>	<b>4 359</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	423	338	73	401	(268)	967
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 183 \$</b>	<b>942 \$</b>	<b>406 \$</b>	<b>1 083 \$</b>	<b>(222) \$</b>	<b>3 392 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	10 \$	10 \$
	Actionnaires	1 183	942	406	1 083	(232)	3 382
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>296 828 \$</b>	<b>80 881 \$</b>	<b>51 113 \$</b>	<b>280 260 \$</b>	<b>167 055 \$</b>	<b>876 137 \$</b>
30 avr. 2021	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	2 908 \$	603 \$	725 \$	1 344 \$	6 \$	5 586 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	1 058	1 620	368	1 024	239	4 309
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>3 966</b>	<b>2 223</b>	<b>1 093</b>	<b>2 368</b>	<b>245</b>	<b>9 895</b>
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	119	15	33	(6)	18	179
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	106	14	55	5	306	486
	Autres charges autres que d'intérêts	2 038	1 166	496	1 055	241	4 996
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 703</b>	<b>1 028</b>	<b>509</b>	<b>1 314</b>	<b>(320)</b>	<b>4 234</b>
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	448	275	105	326	(196)	958
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>1 255 \$</b>	<b>753 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>988 \$</b>	<b>(124) \$</b>	<b>3 276 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	8 \$	8 \$
	Actionnaires	1 255	753	404	988	(132)	3 268
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>264 109 \$</b>	<b>66 853 \$</b>	<b>46 942 \$</b>	<b>250 521 \$</b>	<b>169 273 \$</b>	<b>797 698 \$</b>

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de 112 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2022 (105 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2021), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

## POUR NOUS JOINDRE

**Secrétaire général** : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs** : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743 ou par courriel, à l'adresse [relationsinvestisseurs@cibc.com](mailto:relationsinvestisseurs@cibc.com).

**Communications et affaires publiques** : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC** : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct** : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Conférence téléphonique sur les résultats financiers** : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu jeudi 26 mai 2022, à 7 h 30 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 7008374#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 8335491#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 26 juin 2022. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 8504384#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 1725009#.

**Webdiffusion audio** : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 26 mai 2022, à 7 h 30 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Assemblée annuelle** : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2023.

**Fonds propres réglementaires** : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Créances requalifiables** : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

**Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais), ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Compagnie Trust TSX (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions <sup>1</sup>	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions <sup>1</sup>
1 <sup>er</sup> février 2022	79,83 \$	
1 <sup>er</sup> mars 2022	79,83 \$	
1 <sup>er</sup> avril 2022	78,11 \$	
28 avril 2022		72,08 \$

1) Par action, après le fractionnement.



Banque Canadienne Impériale de Commerce  
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada  
[www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)